J. A. — 63e ANNEE — No 65

Samedi 20 mars 1965

Impression GESSLER S.A. Sion
Tél (027) 2 19 05 - 2 31 25

PRIX DE L'ABONNEMENT
1 an Fr. 42.— | 3 mois Fr. 12.—
6 mois Fr. 22.— | Le N° Fr. —.30
Etranger demandez les conditions

Régie des annonces :
PUBLICITAS S.A., Sion
Tél (027) 2 44 22
Agences à Brigue et Martigny

Annonce 16,5 ct. le mm
Avis mortuaire 40 ct. le mm.
Réclame 60 ct. le mm.

TIRAGE CONTROLE : 12 846 ex.

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Faites votre choix !
SAAB Sport
SAAB Braek 7 places
M. G. 1100 hydrolastique
M. G. B 1800
et la toute nouvelle
MORRIS 850
hydrolastique
GARAGE DES NATIONS
JEAN REY
Avenue de France — SION
Tél. 2 36 17
Reprises - Financement

Les Russes de nouveau dans l'espace un cosmonaute quitte le «Voskhod II»

MOSCOU (AFP). — Pendant dix minutes, un cosmonaute soviétique a quitté sa cabine spatiale, a mis en marche sa caméra et a filmé la Terre. Tel est le sensationnel exploit réalisé samedi par le lieutenant-colonel Alexis Leonov, et qui a permis au cosmonaute savant K. Feektistov de « Voskhod » d'écrire à peu près dans les « Izvestia » qu'il serait possible maintenant à un cosmonaute ayant quitté son engin d'en prendre un autre en marche.

Cette prouesse sans précédent a été télévisée directement du bord du vaisseau cosmique « Voskhod II » par la télévision soviétique. Les images montrant Leonov effectuant ce qu'un speaker soviétique a décrit comme « les premiers pas de l'homme sur le chemin des étoiles » sont sans doute les plus bouleversantes jamais projetées sur le petit écran. Dans l'espace, l'homme retrouvait les gestes familiers des plongeurs, le corps flottant littéralement, tournoyant sur lui-même. Le moment le plus extraordinaire fut sans doute celui où Leonov, ayant reçu l'ordre de lâcher la sorte de rambarde extérieure du « sas », se lança dans sa promenade solitaire.

« Voskhod II » a été lancé à 10 h. (heure de Moscou) et placé sur une orbite dont le périgée est de 173 km. et l'apogée de 495 km., orbite proche de celle qui avait été calculée. Sa période de rotation autour du globe est de 90 min. et l'inclinaison de son orbite sur le plan de l'équateur est de 65 degrés. Outre le lieutenant-colonel Leonov, se trouve à bord en tant que commandant le colonel Paul Belyaev. Agé de 40 ans, Belyaev parachutiste accompli sort de l'académie de l'Armée de l'air. Il est marié et a deux filles. Leonov, pilote militaire de carrière, est âgé de 30 ans. Il est marié et a une fille.

Dans les biographies des deux nouveaux cosmonautes soviétiques données ce matin par la télévision soviétique, Leonov a été donné comme « apte à des missions compliquées en vol ». Treize cosmonautes dont le premier fut Youri Gagarine, en avril 1961, les ont précédés à ce jour dans l'espace.

Alexis Leonov est sorti du vaisseau cosmique revêtu d'un scaphandre spécial offrant une forte ressemblance avec ceux vus aux autres cosmonautes soviétiques, à cette différence qu'il portait deux bouteilles dans le dos.

Le « cordon ombilical » qui le reliait au « Voskhod II » avait une triple fonction : assurer la sécurité du cosmonaute, le mettre en communication téléphonique avec la cabine, enfin, apparemment, les boursouflures apparues sur ce « cordon ombilical » semblaient indiquer qu'il était creux et dans ce cas pouvait fournir au cosmonaute du gaz sous pression dont il se serait servi, en ouvrant des valves pour se propulser dans l'espace. Le cosmonaute est resté pendant vingt minutes à l'extérieur du vaisseau cosmique dont dix minutes à flotter dans l'espace, et s'y est senti en bon état de santé.

Le biologiste soviétique Alexandre Konzine a déclaré toutefois que pour permettre la sortie hors de la cabine du cosmonaute Leonov, un scanphandre spécial avait été créé pour le protéger de toutes radiations cosmiques nocives et des brûlures des rayons du soleil, avec toutes les garanties nécessaires, tout en lui permettant de respirer normalement.

Le vol de « Voskhod II » a-t-on appris de bonne source, ne doit pas durer plus de 24 heures. En fin d'après-midi, le vol se poursuivait normalement.

« Ce que vous avez accompli dépasse l'imagination » a dit M. Leonide Brejnev, premier secrétaire du comité central du parti communiste de l'URSS dans le message qu'il a adressé aux deux cosmonautes.

« A 14 h. GMT, le « Voskhod II » avait accompli sa cinquième évolution autour de la terre et son équipage poursuivait la mission qui lui a été fixée », annonce l'agence Tass.

Après la fin de l'expérience de la « sortie », d'Alexis Leonov dans l'espace cosmique et un bref repos, un diagnostic de l'état physique des cosmonautes a été réalisé à l'aide des systèmes du contrôle médical bio-télémétrique. Leur état physique et psychique est bon, précise l'agence Tass.

Le pouls de Belyaev et de Leonos se maintient dans la limite de 70 à 72 pulsations à la minute.

De plus, les conditions atmosphériques prévues sont maintenues dans la cabine du « Voskhod II » : température 19 degrés centigrades, pression 760 millimètres de mercure.

Notre photo montre les deux cosmonautes du « Voskhod » : Pavel Belyaev (à gauche) et Alexey Léonov (à droite). (bélino)

Le film du vol spatial

MOSCOU (AFP) — (En heures locales, on avance de 3 heures sur l'heure GMT.)

18 mars 1965 :

10 heures : « Voskhod 2 » est mis sur orbite. Il transporte le colonel Paul Beliaev, commandant de bord, et son co-pilote, le lieutenant-colonel Alexis Leonov.

10 h. 48 : L'agence Tass annonce le lancement.

10 h. 52 : De bonne source, on apprend que le voyage ne durera que 24 heures, et que, dans le courant de l'après-midi, l'un des cosmonautes sortira de la cabine.

11 h. 30 : Leonov sort de « Voskhod 2 ». Sa sortie dure 20 minutes. Sa distance extrême de la cabine, à laquelle il est relié par une amarre, est de 5 mètres. Il reste dix minutes en état de flottaison dans l'espace.

13 h. 20 : L'agence Tass annonce que Léonov est sorti du « Voskohd ».

13 h. 38 : La télévision soviétique projette en différé le film de l'expérience, capté par une caméra située sur « Voskhod 2 » même.

16 h. 15 : Communiqué Tass : le vol continue favorablement.

17 heures : Communiqué Tass : « Voskhod 2 » termine sa cinquième révolution.

18 h. 46 : Communiqué Tass : l'équipage de « Voskhod 2 » a reçu les félicitations de M. Léonide Brejnev, qui a conversé avec lui par téléphone. Le film de cette conversation est diffusé peu après par la télévision soviétique.

18 h. 51 : Communiqué Tass : Raoul Castro, se trouvant alors à Moscou, a conversé avec les cosmonautes.

19 h. 59 : La télévision soviétique montre les deux cosmonautes à l'intérieur du vaisseau.

21 heures : Communiqué Tass : « Voskhod 2 » termine sa 8e révolution.

19 mars 1965 :

4 h. 14 : Communiqué Tass : « Voskhod 2 » réapparaît au-dessus de l'URSS au cours de sa treizième orbite.

5 h. 30 : Communiqué Tass : « Voskhod 2 » achève sa treizième révolution.

12 h. 02 : « Voskhod 2 » prend contact avec le territoire soviétique dans la région de la ville de Perm, à l'ouest de l'Oural. Atterrissage manuel. Les deux cosmonautes sont en bon état physique.

12 h. 45 : Les agences de presse étrangères annoncent officieusement l'atterrissage.

16 h. 50 : L'agence Tass, la radio et la télévisoin de Moscou annoncent simultanément le retour de « Voskhod 2 ».

COTE-D'IVOIRE

PETITE PLANÈTE

Le président Houphouët-Boigny vient de l'échapper belle. Il a failli périr de la main même du président de la cour suprême.

Ni plus ni moins.

Quand je dis : de la main, il faut reconnaître que j'exagère un peu. M. Ernest Boka, feu Ernest Boka, n'avait point, en réalité, dans sa main l'arme du crime. Ni poignard, ni pistolet automatique.

On a des manières, en Côte-d'Ivoire ; on tue sans verser le sang. C'est bien connu. On tue par procuration. C'est moins répugnant et tout aussi efficace. On fait tuer par les Esprits. Tout aussi efficace et tout aussi définitif.

Voici la recette :

D'abord, les filtres. Des plantes mystérieuses sont cueillies par des gens doués au fond des forêts sans lune, ramenées avec précaution dans les lieux habités, traitées rituellement dans l'ombre, distillées, et tout et tout. Un peu de sang, un peu de crache, un peu d'urine, un peu de... Non, vous ne me ferez pas dire ce que je n'ai pas envie de dire. J'ai mes secrets.

Ensuite, les fétiches. Ernest Boka avait les siens, éprouvés dans son clan depuis des millénaires, et infaillibles. Jamais, de mémoire de Boka, on ne les avait pris en défaut. Ils savaient tout, ils devinaient tout, ils pouvaient tout. Il suffisait de les bien traiter et de croire en leur puissance.

Puis les petits cercueils. De jolis petits cercueils miniatures, en bois d'acajou très lisse et ouvragé d'une main attentive. Le couvercle s'adapte parfaitement à la boîte. Dans la boîte...

Dans la boîte, il faut coucher l'image de la chère victime. Jadis, on la dessinait dans un morceau de bois. La technique a donné aux petits cercueils une efficacité absolue. Il faut disposer de deux photographies, l'une de face, l'autre de profil. (C'est pour cette raison qu'il faut deux cercueils.) L'Esprit, grâce aux progrès de la photographie, ne peut plus se tromper.

Voilà, c'est tout. Ernest Boka, muni de tous ces appareils, convoqua donc tous les Esprits agissants de la tribu. Et leur demanda de régler son compte au président Houphouët-Boigny, son ennemi, président de la République de Côte-d'Ivoire alors que lui, Boka, n'était que président de la Cour suprême.

Ce qui s'est passé dans le monde des Esprits, nous ne le saurons probablement jamais. Ces messieurs n'ont pas l'habitude de faire des confidences aux pauvres Blancs que nous sommes.

Ce que je sais c'est que M. Ernest Boka est maintenant feu Ernest Boka car le président Houphouët vient de le faire exécuter avec des instruments assez vulgaires mais qui ont fonctionné, ceux-là ; une chaise, du courant électrique...

Quelle absence de poésie !

Je parie que les Esprits, en Côte-d'Ivoire, s'arrachent les cheveux.

Sirius.

Particularités du scaphandre cosmique

MOSCOU (AFP). — « Le scaphandre cosmique ressemble à une petite cabine hermétique composée d'un casque métallique avec un hublot d'un revêtement également hermétique constitué de plusieurs couches de métal, de gants et de chaussures de fabrication spéciale. Le scaphandre est muni d'un circuit électrique relié à un réseau de récepteurs qui transmettent les renseignements sur les fonctions physiologiques », a déclaré le médecin soviétique, Vladimir Kritchaguine, à un correspondant de l'agence Tass.

«Lorsque le scaphandre devient autonome, il est impossible de reconstituer à l'intérieur les conditions de vie terrestres. Il est impossible de créer à l'intérieur une pression égale à la pression atmosphérique car il se gonflerait comme un ballon de football, et l'homme qui se trouve à l'intérieur ne pourrait remuer ses membres. Les expériences ont montré que la pression à l'intérieur du scaphandre ne devait pas dépasser plus de 0,4 atmosphère. Même à cette condition, le scaphandre se gonfle et sans accessoires spéciaux « gauffrés », le travail à l'intérieur est pénible.

« Les physiologistes ont décidé d'éliminer l'azote de l'organisme du cosmonaute avant que celui-ci rentre dans l'espace cosmique. Il a été établi que si l'on fait respirer de l'oxygène pur à une personne pendant une heure, l'azote présent dans son organisme est complètement chassé des tissus cellulaires et l'on peut facilement baisser la pression...

« Le cosmonaute à l'intérieur d'un scaphandre doit être constamment alimenté en oxygène pur. On ne doit pas en outre oublier que son corps doit respirer et que l'organisme doit donner toutes les heures 300 kilocalories de chaleur, sinon la température du corps s'élèverait et le cosmonaute risquerait d'avoir un « coup de chaleur ». Pour éviter cela, le scaphandre est muni d'un système de ventilation insufflant un air frais, qui lui-même absorbe l'excédent de chaleur provenant de l'organisme ainsi que l'humidité produite par la transpiration ».

« Afin que l'homme, dans le scaphandre, ne soit pas surchauffé par les rayons solaires et ne se refroidisse pas lorsqu'il se trouve dans l'ombre de la terre et du vaisseau cosmique, le scaphandre est recouvert d'une épaisse couche isolante et une teinte claire réfléchit les rayons de chaleur.

« L'air utilisé pour la ventilation et l'oxygène pour la respiration peuvent être pris directement dans la cabine du vaisseau et des réservoirs incorporés au scaphandre (pour une courte durée). « Le gaz carbonique rejeté et l'air utilisé pour la ventilation sont à l'extérieur ».

M. Vladimir Kritchaguine, qui a décrit ce modèle de scaphandre, l'a qualifié de pratique mais peu écono-

Suite page 6

BANQUE TROILLET
& Cie S. A. Fondée en 1879
Capital et réserves 5 215 000
LIVRETS D'EPARGNE
à 3 mois : 3½%
COMPTES COURANTS
1¾%
Toutes affaires financières

BONS DE DEPOT
à 3 ans 4¾ % - à 5 ans 5 %
CARNETS DE DEPOTS
à 2 mois : 3 %
à 6 mois 3¾ %
BAGNES FULLY ORSIERES
MARTIGNY
C.C.P. 19 - 143
GENÈVE
10, RUE DE LA BOURSE

P 602 S

FOOTBALL

Résultats et classements

Deuxième Ligue

Saxon - Sierre renvoyé

Quatrième Ligue

GROUPE I

Lalden 2 - Visp 2 3-3

Sierre 2	11	18
Varen	10	17
Visp 2	10	11
Granges 2	9	9
Chalais	9	8
Grône 2	10	8
St.Niklaus	9	7
Grig 2	10	6
Lalden 2	12	6

GROUP II

Ayent - Bramois 2-1
Grimisuat 2 - Vex renvoyé

Bramois	11	19
Ayent	9	16
Granges	9	13
Evolène	9	10
Lens 2	10	7
Savièse 2	8	5
Grimisuat 2	8	4
Montana	9	4
Vex	9	4

GROUP IV

Martigny 2 - Bagnes 5-1
St-Maurice 2 - Vollèges 2-2

Fully 2	10	16
Martigny 2	10	16
Troistorrent	9	13
Orsières 2	9	9
Evionnaz	10	9
St-Maurice 2	11	8
Vollèges	11	8
Saillon 2	10	7
Bagnes	8	2

GROUP V

Collombey 2 - Vionnaz 0-3 forfait

Vionnaz	10	20
Monthey 3	8	10
US Port-Val. 2	9	9
Massongex	9	9
Collombey 2	9	7
Muraz 2	10	7
Vouvry 2	8	6
Troistorrents 2	9	4

Juniors A. - 1er Degré

Sierre - Leytron 2-1

2me DEGRÉ

St-Léonard 2 - Lalden renvoyé
Ayent - Ardon 0-0
Muraz - St-Maurice 4-2
Collombey - Evionnaz 6-0

JUNIORS B - REGIONAUX

Savièse - Grimisuat 3-0 forfait
Salgesch - Naters 1-1
Sierre - Chalais 1-1
Ayent - Brig 0-4

COUPE DES JUNIORS A DE L'AVFA

Monthey - Vernayaz 2-1

COUPE DES JUNIORS B ET C DE L'AVFA

Vouvry - Orsières 2 1-3

Des nouvelles de Daina

Le Servettien André Daina, victime d'une commotion cérébrale au cours du match Israël-Suisse, n'a pas pu effectuer jeudi le voyage de retour avec ses coéquipiers. Le médecin a jugé inopportun un tel voyage quelques heures seulement après son accident. Daina restera en observation à l'hôpital de Tel-Aviv et il regagnera la Suisse samedi ou dimanche. Le coach national Alfredo Foni est resté avec lui en Israël et il regagnera la Suisse en sa compagnie.

Matthews honoré en Autriche

L'international anglais Stanley Matthews va être honorer une fois de plus. Le footballeur britannique sera fêté le 26 mai à Vienne. Ce jour là, il évoluera dans les rangs de l'Austria Vienne, qui affrontera le FC Santos, le club de Pélé.

Ambros fait à nouveau parler de lui

L'Allemand Paul Ambros,, qui porta 89 fois le maillot national allemand, vient de signer un contrat avec ESV Kaufbeuren. Toutefois, il est possible qu'il soit suspendu pour une durée de 18 mois. En effet, son club, EV Fussen, n'était pas d'accord avec ce transfert et est en droit de demander à la ligue allemande une sanction contre son ancien joueur.

Remise des mérites sportifs pour le Valais

Les journalistes sportifs ont fixé au samedi 10 avril la date de la remise des mérites sportifs aux bénéficiaires de cette distinction. Il s'agit donc de récompenser Konrad Hischier, l'équipe d'Obergoms et M. Paul Forstel, de Martigny.

MANTULA incertain à Zurich

Après deux déplacements aux diverses fortunes en pays bâlois, le FC Sion part en ce jour pour un nouveau périlleux voyage. Zurich est la nouvelle destination des Valaisans qui courageusement poursuivent leur championnat suisse.

Evidemment que trois rencontres à l'extérieur ne sont pas une partie de plaisir dans les circonstances actuelles. Demain à Zurich, les hommes de l'entraîneur Maurer ne lutteront pas seulement contre le FC Sion mais surtout contre l'un des finalistes de la Coupe Suisse.

C'est justement ce grand honneur incombant aux Sédunois qui en ce moment demande un comportement plus valable que celui de dimanche dernier. Dans certaines circonstances, une équipe doit savoir se surpasser pour garder toute sa valeur. Pour le FC Sion il ne s'agit pas de se comporter actuellement comme une victime expiatoire qui aurait usurpé sa place de finaliste du lundi de Pâques, mais au contraire le moment est bien choisi pour se faire respecter.

Demain à Zurich, où le FC Sion, il n'y a pas si longtemps (en LNB) avait enthousiasmé le grand public local par son magnifique football face à Young-Fellows, les joueurs de l'entraîneur Mantula sont fermement décidés à effectuer un nouveau tournant.

Zurich n'est plus la grande équipe qui prit part à la Coupe d'Europe et cette année il se trouve exactement dans la même situation (au classement) que le FC Sion: 16 matches et 14 points. Bien sûr que dans les rangs zurichois l'on retrouve des joueurs de valeur tels que Kuhn, Stierli, Leimgruber, Brodmann, Brizzi, Schley ou Martinelli. Cependant il ne faut pas oublier qu'il y a deux dimanches, ce même Zurich perdait également face à Bienne par un but à zéro.

Pour Sion le problème se complique un peu si l'entraîneur Mantula ne peut pas tenir sa place demain à Zurich. En effet, blessé à un genou dimanche à Bâle, Mantula nous confiait hier au soir qu'il n'était pas certain de pouvoir évoluer à son poste habituel. Par contre Mantula nous faisait savoir que Germanier et Gaspoz étaient de nouveau rétablis et disponibles.

Il est à souhaiter que les Sédunois retrouvent leur second souffle demain à Zurich. Cela permettrait de préparer de façon plus détendue la prochaine échéance sur son terrain en recevant La Chaux-de-Fonds. Pour le moment les Sédunois se dirigent, aujourd'hui déjà, en direction de Zurich où une lourde tâche les attend demain. jm.

CHATEAUNEUF I - VOUVRY I

Dimanche 21 mars 1965, à 14 heures, le FC Vouvry sera l'hôte du FC Châteauneuf au terrain de la Garenne. Châteauneuf a prouvé dimanche dernier en ne perdant qu'avec un petit point d'écart, contre le leader Fully dans son fief, que la valeur de son équipe est meilleure que ne le laisse apparaître le classement. Vouvry de son côté a été très régulier tout au long de ce championnat et est encore, à l'heure actuelle, un prétendant au titre. Il est donc certain que le match de dimanche sera captivant car, chacune des deux équipes devra donner le meilleur d'elle-même ; l'une pour garder ses chances d'accéder aux honneurs, l'autre pour glaner 2 points qui l'éloigneront de la zone dangereuse.

SKI

Demain Premier Grand Prix des Collons

Le slalom géant organisé par le Ski Club Thyon et par la Société de développement des Collons bénéficiera d'une participation de plus de 100 coureurs.

Sur une piste magnifiquement préparée par Louis Theytaz, la plupart des meilleurs skieurs valaisans du moment et notamment les champions valaisans Jacques Mariéthod et Régis Pitteloud ainsi que plusieurs autres champions se disputeront les 7 challenges mis en compétition.

Rappelons le programme de cette course :

Dès 8 h. 30 contrôle des licences et distribution des dossards Auberge des Collons.
10.00 premier départ
16.00 messe à la chapelle des Collons
17.00 distribution des prix Hôtel de Thyon Les Collons.

MOTOCYCLISME

Premier trial valaisan

C'est demain qu'aura lieu à Fully le premier trial qui ne se soit jamais déroulé dans notre canton. Le très actif Moto-Club local, qui en assume l'organisation, s'est assuré la participation de coureurs des classes « juniors », « nationaux » et « internationaux ». Il est à prévoir qu'un public aussi nombreux que curieux assistera à cette manifestation d'un genre particulier et qui vaudra aux as du guidon tous les applaudissements qu'ils méritent.

Le Cyclisme valaisan en deuil

Maurice Chappex n'est plus

La nouvelle du décès subit de M. Maurice Chappex, emporté hier matin par un infarctus a causé une vive émotion à Monthey.

Agé de 52 ans et occupant un important poste dans l'administration communale, M. Chappex était également très connu par le monde sportif, cycliste plus particulièrement. Il présida en effet durant plusieurs années le VC de Monthey dont il était encore vice-président. Il fut également membre du comité de la Fédération Cycliste valaisanne qu'il présida durant deux ans.

L'ACCL l'eut également à sa tête durant une année. Il s'occupa encore de hockey, de football, de marche et de natation. Partout on garde de lui le souvenir d'un homme actif et serviable. La perte est d'autant plus cruelle qu'elle était inattendue et qu'elle frappe douloureusement une famille très unie.

A son épouse, à sa fille et à son fils nous disons toute notre sympathie.

HOCKEY SUR GLACE

Tournoi du Salon à Genève

FINALE

Tchécoslovaquie-Canada 5-3 (2-0 1-1 2-2).

Pour la 3ème place

Spartak Moscou-Genève-Servette 6-4 (3-2 1-1 2-1).

Les 4 buts suisses ont été réussis par Pelletier (!).

Tournoi international de Davos (Juniors)

Les Valaisans brillants

La Suisse a causé une surprise en tenant en échec la Tchécoslovaquie au terme d'un match qui fut d'un excellent niveau technique. La partie s'est terminée sur le score de 3-3 (2-0 0-1 1-2). Dans les buts suisses, le gardien Molina a fait une excellente partie. En attaque, les meilleurs furent les membres de la ligne valaisanne (Locher-Deslarzes-Wanner) ainsi que Romano Torriani. Devant 600 spectateurs, l'équipe suisse s'alignait dans la composition suivante :

Molina (Lugano) ; Aeschlimann-P. Lehmann (Langnau); Christoffel (Davos)-Leuenberger (Uzwil) ; M. Burri-B. Burri (Bienne)-R. Torriani (Bâle) ; Locher (Sierre)-Deslarzes (Sion)-Wanner (Sierre) ; Spaeth (Kloten)-A. Lehmann (Langnau)-Singenberger (Winterthour ; Lott (Kloten).

Marqueurs : Torriani (10ème : 1-0) ; Deslarzes (20ème : 2-0) ; Horesovsky (35ème : 2-1) ; Cerny (44ème : 2-2) ; Spaeth (47ème : 3-2) ; Vorliczek (54e: 3-3).

★

Voici la composition du HC Villars qui, pour la clôture de la saison 1964-1965, affrontera samedi soir en match amical le Spartak de Moscou :

Rigolet ; Furrer-Bagnoud ; M. Bernasconi-Gallaz ; Girard ; R. Berra-A. Berra-Wirz ; D. Piller-Chappot-Dubi ; Salzmann-Wehrli-H. Truffer ; Pousaz-Luisier-Zbinden.

Succès genevois à Lugano

La course sur route de Lugano, qui, le 7 mars, devait marquer l'ouverture de la saison routière helvétique et qui avait dû être renvoyée en raison des conditions atmosphériques, s'est disputée vendredi, jour de la Saint-Joseph. Sur les 250 coureurs qui s'étaient engagés, seulement 146 ont pris le départ. Cette épreuve a été remportée par le Genevois Bernard Vifian devant un autre Genevois, Jean-Claude Maggi.

Voici le classement :

Indépendants et amateurs d'élite (129 km.) : 1. Bernard Vifian (Genève) 3 h. 18' (moyenne 39 km. 090) ; 2. Jean-Claude Maggi (Genève) à 18" ; 3. Ermanno Magini (Lugano) à 1' 10" ; 4. Henry Regamey (Montreux) à 2' 44" ; 5. Hans Stadelmann (Duebendorf) à 3' 26" ; 6. Louis Pfenninger (Zurich) à 3' 43" ; 7. Josef Richner (Aristau).

Allô Macolin !

Vers les 100.000 à l'EPGS ?

Au cours d'une conférence tenue à Olten, M. Willy Raetz, chef du service fédéral de l'EPGS, a déclaré qu'en 1964 la participation des jeunes suisses aux cours et examens de l'EPGS a enregistré une augmentation du 2,15 % comparativement à 1963. Le nombre des participants aux examens de base a augmenté du 1,55% en atteignant un total de 97.353 jeunes gens en âge de l'EPGS, si bien qu'on n'est plus loin des 100 000. Le chiffre a d'ailleurs été largement dépassé lors des examens à option, puisque ceux-ci furent passés par 130.139 jeunes gens, soit le 2,76% de plus qu'en 1963. La fréquentation des cours à option a, par contre, enregistré une légère diminution, due principalement au manque de neige de l'hiver dernier. M. Raetz a souhaité une plus étroite collaboration entre les offices cantonaux de l'EPGS et les écoles publiques et professionnelles, tout en soulignant que l'idée de l'EPGS avait déjà fait des progrès réjouissants dans les milieux des apprentis grâce à la collaboration de toutes les administrations fédérales et de très nombreuses entreprises industrielles ou commerciales privées.

★

La section des recherches scientifiques de l'école fédérale de gymnastique et de sport de Macolin a décerné le deuxième prix de son concours pour les années 1963-64 aux docteurs J. C. Didisheim et R. Uebersax de la Policlinique universitaire de médecine de Genève pour leur étude sur « La cardiomégalie physiologique du sportif ».

En toutes circonstances
TELE-TAXIS DE L'OUEST
Sion, tél. 2 26 71 Ch. Loye

SAINT-LUC
1.700 m.
Télésiège et téléski fonctionnent.
Rens. Tél. 5 53 24
Le paradis des skieurs.

Auberge - Pension de Tracouet
Haute-Nendaz - Alt. 2.200 m.
Cuisine française
Tél. (027) 4 53 41

A VERBIER
Tortin - La Tzoumaz
100 pistes - 22 télés

LES GIETTES s. MONTHEY
On y skie avantageusement et sans attente le samedi et le dimanche.
Deux téléskis - Parc - Restaurant

BRUSON
Le village de l'EXPO
1 télésiège - 3 téléskis

CHANDOLIN ANNIVIERS
les téléskis fonctionnent
Hôtel - Restaurants - Cafés

RESTAURANT CHAMOSSAIRE
ANZERE - AYENT
Son assiette skieurs Fr. 5.—
2 Téléskis - Tél. (027) 4 41 93

AUBERGE DU MONUMENT
LENS
Tél. (027) 4 22 29

CHANDOLIN-ANNIVIERS 2000 m.
du soleil et de la bonne humeur
HOTEL DE PLAMPRAS
Fam. U. Zufferey
Tél. (027) 5 52 68

OVRONNAZ
Le Télésiège fonctionne tous les jours. Carte journalière Fr. 10.—
Service de cars journalier, départ de Sion.

Télécabine Haute-Nendaz - Tracouet
Téléski de Tracouet
Téléski de la Dent
Téléski de Pracondu
Cartes journalières - Abonnements de 7 et 10 jours isolés, à des prix avantageux Tél. (027) 4 52 52

Pour du beau et bon ski :
Les pistes Brigitte et Carmen
Télécabine des Violettes Montana - Vermala

L'EPOQUE DES TOURS A GINALSTAL

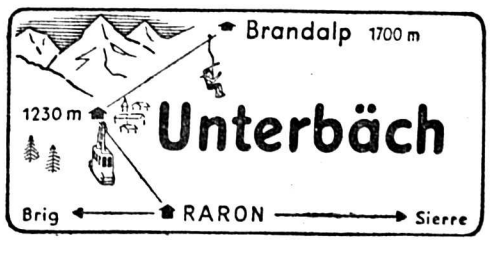

Nouveau prix pour le téléphérique Raron-Unterbäch Fr. 2.- (aller-ret.)

P 28676 S

Huit OJ valaisans dans les Alpes Maritimes

IIe Grand Prix international des jeunes

Actuellement, nos jeunes sportifs ont beaucoup de chance, car, d'une part, des dirigeants avertis s'occupent d'eux et, d'autre part, ils ont des possibilités d'entraînement et de concours qui peuvent les inciter à s'améliorer sans cesse. Ainsi le Ski-Club de Valberg (Alpes Maritimes françaises) organise dimanche son deuxième Grand Prix international des Jeunes, réunissant garçons et filles d'Autriche, de France et de Suisse. Les conditions précaires d'enneigement de Valberg ont fait déplacer ce concours à Auron, situé à 91 kilomètres de Nice. Et nos jeunes Valaisans sont partis jeudi matin de Monthey via la Côte d'Azur où ils entendent représenter dignement notre canton.

Une organisation au point

Nous avons pu à loisir étudier le dossier qu'à constitué le chef O.J. et juniors valaisan, M. Gilbert Pethoud. Cela mérite de vifs éloges, car tous les détails ont été soignés et comme exemple, je vous cite le départ : jeudi 18 mars, départ de Sion à 7 h. 30 pour Sylvia Burgener (Saas-Fée) et Giancorlo Felli (Montana) ; de Martigny à 8 heures pour Dominique Bovier (Martigny-Ville), Eric Fleutry (Les Marécottes), Julian Vasey, Gino Oreiller (Verbier), Jean-François Copt (Champex-Ferret), et de Monthey, départ à 8 h. 30, pour Marie-Paule Coquoz, de Champéry, toute la délégation étant enfin réunie et se répartissant dans deux voitures. Le retour s'effectuera le lundi 22 mars, et M. Pethoud réserve une surprise à ses jeunes poulains et les faisant rentrer par San Remo et le Grand-Saint-Bernard.

Une seule fille, Marie-Paule Coquoz a participé au premier Grand Prix des Jeunes, l'année passée, où elle se classa neuvième dans la catégorie minime, elle pourra mettre son expérience à profit et surtout sa classe — car elle a fait de grands progrès — au bénéfice d'un excellent comportement et peut-être d'une victoire.

Parmi les vainqueurs de l'année passée figurent des noms prédestinés : Isabelle Mir, James Arpin, Michel Bozon.

Alors souhaitons que nos représentants prennent la succession, car nous avons de jolis petits coureurs très capables.

Autre organisation, mais quelle organisation

C'est celle du Ski-Club de Valberg qui reçoit et invite toutes ces délégations et surtout qui offre des prix et challenges d'une valeur inestimable, pour des enfants. Et ces prix ne faussent nullement l'optique du jeune, bien au contraire. Jugez-en plutôt : les vainqueurs du combiné de chaque classe gagnent un séjour d'une semaine en Corse avec voyage en avion offert pour lui et ses parents, ce qui fait 12 semaines en tout. En suivant viennent des paires de skis, des électrophones, des chaussures, pullovers etc., en plus des coupes, challenges et médailles.

Cette manifestation est placée sous le patronage de M. Maurice Herzog, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, ainsi que la présidence du Dr Robert Héraud, directeur de l'I.N.S.

Les délégations seront reçues le jeudi soir à partir de 16 heures et le vendredi auront lieu les entraînements. Le samedi se disputera le slalom spécial sur la piste de Chastellares et le dimanche le slalom géant, sur la piste de Ciavalet.

Une bienvenue à méditer

Je ne résiste pas, en terminant cet article à citer un passage du souhait de bienvenue qu'adresse M. Henri Ray, président du Ski-Club de Valberg, et qui mérite toute l'attention :

« Le ski, tel que vous l'aimez, tel que vous le pratiquez, est un sport amateur, mais quand on dit sport amateur, on ne dit pas facilité.

« Dès que le skieur accède au niveau de la compétition, ce sport exige un entraînement suivi, une grande concentration, de l'acharnement et une expérience de la course. Or, ceci demande du temps, et le temps, à votre âge, est consacré essentiellement aux études. Nous abordons un point délicat dont nous connaissons partout déjà la solution : le juste partage des activités intellectuelles et des activités physiques, partage qui est nécessaire à l'harmonie même de l'esprit (théorie des Grecs anciens, de Montaigne, de Rousseau). Il faut espérer une évolution logique, et qui me paraît inévitable, des principes qui régissent la formation de la jeunesse. »

Bon voyage. à nos jeunes représentants et que le retour soit encore plus gai, les voitures étant chargées de victoires, en guise de reconnaissance aux promoteurs valaisans (M. Pethoud entre autre) et aux autorités scolaires qui ont accordé toutes les facilités.

Georges Borgeaud.

La délégation valaisanne avait fière allure à son départ de Monthey où notre photographe l'a surprise. M. et Mme Gilbert Petoud (à gauche et au centre) ainsi que M. Roland Lovey (à droite) accompagnent les huit jeunes du ski valaisan qui défendront nos couleurs sur les pistes françaises.

(Photo André Pot)

LE SPORT AUX AGUETS

Les exploits d'André Brûlé

Je ne pense pas me tromper en disant que vraiment c'est le plus grand champion que j'aie connu, mais alors d'une fantasque. Combien de fois arrivait-il à ce coureur qui avait choisi le sport cycliste comme violon d'Ingres — car il avait une brillante position sur le plan professionnel — de partir en retard à une course, de rattraper tout le peloton, puis de gagner la course. Cet homme avait des ressources physiques extraordinaires et on peut citer quelques-uns de ces faits d'armes qui restent inscrits dans la légende du cyclisme. Lors d'un Tour de France, un des rares qu'il terminât, car souvent il était éliminé, arrivant après les délais car il s'était attardé à bavarder avec quelqu'un, alors que tous les coureurs peinaient dans les cols alpestres, lui montait sans tenir le guidon et jouait de la musique à bouche, ce qui mettait Louison Bobet dans une rage folle.

Exploit au Tour de Suisse — l'année m'échappe — lors de l'étape Lugano-Genève où il démarre après le départ entre autre de Georges Aeschliman. Dans la montée du col du Simplon, Brûlé laisse tout le monde sur place et file au sommet de l'Hospice où il s'arrête ... pour écrire des cartes postales, à sa maman qu'il adorait beaucoup. Le groupe d'échappés passe et notre héros part entre quatre et cinq minutes après eux. Avant Sierre il les a rejoints et s'arrête de nouveau à Montreux, pour admirer le paysage et envoyer une nouvelle carte. Juste le temps de se mettre en selle et il rejoint ses compagnons avant Lausanne, décidant tout à coup de gagner l'étape à Genève, ce qu'il fit avec une grande facilité. A l'issue de cette victoire, il fit un tour d'honneur les pieds sur le guidon.

Le lendemain, changement de décor. Brûlé mangea un yougourth peu après le départ de Genève, il trouva cela tellement bon qu'il en mangea, tout en pédalant, quinze ou dix-sept. De toute façon, le surnombre était là et, avant Orbe, le coureur français devait monter dans l'ambulance, victime de crampes aiguës d'estomac. On pouvait en avoir à moins.

Les cas cités mercredi et celui d'aujourd'hui pour montrer à nos jeunes coureurs qu'une course doit être pensée, étudiée, et surtout préparée médicalement. Le coureur doit subir un contrôle médical continuel, il doit savoir la nourriture qu'il peut absorber avant et pendant une course et surtout, garder ses réserves physiques pour la fin de la course. Pour le sprint si on termine en peloton ou pour une attaque soudaine peu avant l'arrivée si on sait qu'on n'a pas de chance au sprint. Et nos coureurs valaisans vont nous donner de bons exemples tous les dimanches, maintenant que la saison cycliste est bien partie.

Georges Borgeaud.

Le 56e Milan-San Remo à den Hartog (Hollande)

La 56ème édition de la course Milan-San Remo n'a pas permis aux coureurs italiens de mettre fin à la suprématie étrangère, qui dure depuis onze ans. En effet, le dernier succès transalpin dans cette épreuve remonte à 953, année qui vit Loretto Petrucci s'imposer. Pour la première fois dans l'histoire de cette classique un Hollandais est parvenu à inscrire son nom au palmarès. La victoire est revenue au jeune coureur de Rotterdam, Arie den Hartog, âgé de 24 ans. L'équipier de Jacques Anquetil a réussi l'exploit de revenir entre Riva Ligure et le début du Poggio (à une dizaine de kilomètres de l'arrivée) sur les Italiens Adorni et Balmamion, qui étaient seuls en tête. En peu de temps, Arie den Hartog a comblé un retard de près d'une minute. Au sprint, à San Remo, il ne laissa aucune chance aux deux représentants italiens, ceci pour la plus grande déception du public. En troisième position lorsque Balmamion lança le sprint, den Hartog remonta les deux transalpins aux deux cent mètres et résista à leur retour.

C'est dans le brouillard et sous une pluie fine que 153 coureurs ont pris le départ. Parmi les forfaits, il faut relever ceux de Rudi Altig (grippé), Seamus Elliott, Peter Post, Benoni Beheyt et Joseph Groussard. Dès le départ, les attaques se succédaient mais c'était un peloton compact qui abordait le col de Turchino, première difficulté du parcours. Près du sommet, (km. 124), l'Italien Bitossi démarrait et devançait ses adversaires. Il augmentait son avance dans la descente, qui était fatale à son compatriote Venturelli, victime d'une chute. Le récent vainqueur du Tour du Piémont abandonnait et était hospitalisé, il souffre de blessures à la tête.

Balmamion lançait l'attaque décisive à 25 km. de l'arrivée. Il se détachait tandis que derrière lui seuls Motta, den Hartog, Adorni, Zilioli, Taccone, Dancelli, Janssen, Perez-Frances, Poulidor, Vannitsen, Durante et Mugnaini tentaient d'organiser la chasse. Adorni quittait ce groupe, bientôt suivi par den Hartog. Après une poursuite d'une dizaine de kilomètres, le Hollandais rejoignait les deux Italiens. Les trois hommes abordaient la côte du Poggio, ultime difficulté de la journée, avec une avance de 1'40" sur une soixantaine de coureurs. Ils n'étaient pas rejoints et le sprint n'était pour den Hartog qu'une simple formalité. Le peloton, dans lequel figurait les deux Suisses Rolf Maurer et Francis Blanc, arrivait avec près d'une minute de retard.

Voici le classement de la 56ème édition de la course Milan-San Remo :

1. Arie den Hartog (Ho), les 287 km. en 6 h. 53'32", moyenne 41,641 km. ; 2. Vittorio Adorni (It) ; 3. Franco Balmamion (It), même temps ; 4. Rolf Wolfshohl (Al), à 51" ; 5. Willy Vannitsen (Be), à 55" ; 6. Jan Janssen (Ho) ; 7. Cribiori (It) ; 8. Reybroeck (Be) ; 9. Motta (It) ; 10. Vicentini (It) ; 11. Dancelli (It) ; 12. Vigna (It) ; 13. Stablinski (Fr) et le peloton, avec notamment les Suisses Rolf Maurer et Francis Blanc, dans le même temps.

Sur 153 coureurs au départ, 90 ont franchi la ligne d'arrivée. Il y eu 63 abandons.

Willy Favre à Bruson

Demain, aura lieu, à Bruson, un slalom géant en deux manches. Tout d'abord, à 10 h. 30, les coureurs se mesureront sur la piste de La Pazay qui comprend 54 portes et 1 500 m. de long. L'après-midi, à 14 heures, la piste de la Cot servira de tracé à la seconde manche qui, sur ses 1 200 m., comprendra 45 portes.

Willy Favre, qui est quelque peu en froid avec la FSS et qui a refusé une sélection pour Arosa après sa non-qualification pour l'Amérique, est annoncé comme tête de file de ce slalom géant. A ses côtés, nous verrons également Willy Mottet, les frères Mariéthoz, P. Michaud Schlunneger, Besson et bien d'autres. Chez les dames, V. Fuchs, C. Cuche et M. Hostettler représentent les principales concurrentes.

Les courses des trois Pics à Arosa

Les traditionnelles courses internationales des trois Pics, en raison de la concurrence des épreuves organisées aux Etats-Unis, ne réunissent à Arosa que des équipes formées principalement d'espoirs.

DAMES (340 m. de dénivellation, 35 portes) : 1. Josiane Conscience (S) 1' 37"17 ; 2. Ulli Messerschmidt (Al) 1' 37" 62 ; 3. Erika Pongratz (Al) 1' 39"73.

MESSIEURS (410 m., 48 portes) : 1. Jean-Paul Jallifier (Fr) 1' 50"07; 2. Beat Zogg (S) 1' 51"88 ; 3. Kurt Higgler (S) 1' 52" ; 4. Roger Rossat-Mignot (Fr) 1' 52"90 ; 5. Bernard Orcel (Fr) 1' 53"21 ; 6. Bernard Charvin (Fr) 1' 53"53.

Sélections pour la Coupe Foemina et Meribel

Les skieuses de six pays, Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie et Suisse, participeront samedi et dimanche à la onzième édition de la Coupe Foemina, à Abetone en Toscane. Le programme de cette compétition comporte une descente et un slalom spécial.

Voici la liste des engagés :

ALLEMAGNE : Grete Haid, Christa Hintermaier, Heidi Hintermaier et Heidi Schmid-Biebl.

AUTRICHE : Heidi Zimmermann, Rose-Marie Brauer, Liesi Huber, Olga Pall, Erika Schinegger et Zelfi Untermoser.

BELGIQUE : Patricia du Roy de Blicquy.

FRANCE : Madeleine Bochatay, Brigitte Penz, Britt Lafforgue et Ingrid Lafforgue.

ITALIE : Lidia Barbieri, Marisella Chevallard, Glorianda Cipolla, Flaminia Ercolani, Barbara Erlacher, Daniela Franceschetti, Paola Franceschetti, Daniela Giolitto, Nora Monticelli, Lotte Nogler, Marisa Mion et Giuseppina de Guio.

SUISSE : Edith Hiltbrand, Marie-Paule Fellay, Ruth Leuthardt, Maria Duss et Marylise Blum.

★

Pour les épreuves de la catégorie 1-B inscrites au programme du dernier week-end du mois de mars, la Fédération suisse a désigné les équipes suivantes :

Meribel-les Allues (26-28 mars) : Lotti Burgener, Micheline Hostettler, Willy Favre, Sepp von Allmen, Pierre Michaud, Jean-Paul Virchaud et Jacques Mariethod. — Chef de la délégation : Robert Biner.

Innsbruck (26-28 mars) : Edith Hiltbrand, Elisabeth Marmet, Willy Forrer et Beat Zogg. — Chef de la délégation : Lina Mittner.

Slalom spécial de la « Lapland Cup » à Gaellivare :

Messieurs : 1. Ludwig Leitner (All. O.) 91" 9 ; 2. Adalbert Leitner (Aut) 93" 2 ; 3. Ernst Scherzer (All. E.) 94" ; 4. Eberhard Riedel (All. E.), Rune Lindstroem (Su) et Werner Bleiner (Aut) 94" 1.

Dames : 1. Brigitte Seiwald (Aut) 101" 6 ; 2. Sieglinde Auer (Aut) 102" 6 ; 3. Inge Senoner (It) 102" 9. Puis : 6. Madeleine Wuilloud (S) 106" 8.

Le tour de Suisse suscite de l'intérêt

L'augmentation du montant des primes attribuées aux coureurs a suscité un engouement particulier pour le Tour de Suisse 1965. Plusieurs grandes équipes étrangères ont déjà pris contact avec les organisateurs. C'est ainsi que le directeur sportif de la formation belge Flandria-Romeo a l'intention d'aligner ses meilleurs éléments dans la grande épreuve helvétique, soit Peter Post, Willy Bocklandt, Guido Reybroeck, Walter Boucquet et Hubertus Zilverberg. Des pourparlers sont également en cours avec l'équipe française Pelforth-Sauvage, dont les coureurs les plus en vue sont le champion du monde Jan Janssen, Henry Anglade et les frères Groussard. Enfin, l'Allemagne sera vraisemblablement représentée par les hommes du groupe Torpedo.

Plainte contre Anquetil

L'Union cycliste internationale a envoyé le télégramme suivant à la Fédération espagnole : « Sur plainte de la Fédération italienne, interdiction formelle est faite à Jacques Anquetil, invité à Milan-San Remo, épreuve de la Coupe du monde, de courir vendredi sous peine de sanctions qui frapperaient ce coureur et la fédération organisatrice ». Jacques Anquetil devait courir vendredi en Espagne la course de côte d'Arrate. Or, aux termes du règlement, un coureur de 1re catégorie, s'il est en droit de s'abstenir dans les épreuves comptant pour la Coupe du monde, et pour lesquelles il a été invité (Milan - Son Remo entre dans cette catégorie) ne peut absolument pas participer à une autre compétition le jour où celle-ci est organisée.

Voici le classement de la course de côte d'Arrate, disputé sur 7,600 à Eibar, en Espagne :

1. Angelino Soler (Esp) 19' 56" ; 2. Karmany (Esp) 19' 57" ; 3. Diaz (Esp) 19' 58" ; 4. Jimenez (Esp) et Bahamontes (Esp) 19' 59" ; 6. Talamillo (Esp) 20' 08" ; 7. Galera (Esp) même temps ; 8. Martin (Esp) 20' 15" ; 9. San Miguel (Esp) ; 10. Anquetil (Fr) même temps. — Puis : 14. Mastrotto (Fr) 20' 20" ; 15. Foucher (Fr) ; 16. Longo (It), même temps ; 18. Rostollan (Fr) 20' 30" ; 20. Gaul (Lux) 20' 44" ; 21. Aimar (Fr) même temps.

CHANDOLIN

A VENDRE sur la route de Nendaz env.

13'104 m² de terrain

Prix très avantageux.

Les intéressés s'annoncent immédiatement sous chiffre P 28695 à Publicitas, 1951 Sion.

HUBER
PFÄFFIKON ZH

NOUS CHERCHONS

jeune employée

pour correspondance commerciale sous dictée ou selon indication, en langues française et allemande. La place offre la possibilité de se perfectionner dans la langue allemande. Ce qu'il nous faut c'est avant tout une sténodactylo habile et avec certificat de fin d'apprentissage.

Nous avons la semaine de cinq jours et une cantine à disposition de nos employés.

Veuillez adresser vos offres avec copies de certificats et photo à notre département du personnel.

P 648 Z

Aktiengesellschaft R. & E. Huber
Schweiz. Kabel-, Draht- und Gummiwerke
Pfäffikon ZH

FAVAG

CHERCHE

MONTEURS - ELECTRICIENS

pouvant assumer les fonctions de chefs de chantier et également l'élaboration des devis, plans et la facturation.

Les candidats en possession de la maîtrise fédérale ou en préparation de celle-ci auront la préférence.

Entrée : immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites, curriculum vitae et prétentions de salaire ou se présenter à

FAVAG SA
NEUCHATEL

Monruz 34 — 2000 Neuchâtel — Tél. (038) 5 66 01

P 59 N

EXPOSITION HANS GERBER

Collages

Carrefour des Arts - Sion
DU 20 MARS AU 9 AVRIL P 28674 S

MAGASIN spécialisé de la place de Sion cherche

vendeuse

de préférence expérimentée.

Date d'entrée à convenir.

Faire offre sous chiffres P 51038 à Publicitas - 1951 Sion.

SOCIETE de la branche électromécanique cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

secrétaire

ayant si possible des connaissances d'allemand et d'italien ainsi que de comptabilité.

Faire offres, avec photo et prétention de salaire, sous chiffre P 28623 à Publicitas, 1951 Sion.

BUFFET DE LA GARE FRIBOURG

demande

fille de salle

serveuse (2 services)

Offres à la Direction du BUFFET CFF - FRIBOURG

Tél. (037) 2 28 16 P 164-13 F

MAISON SUISSE de produits diététiques et cosmétiques cherche

représentant(e)

à la commission au 45%, avantages sociaux.

Ecrire sous chiffre O 112367-18, Publicitas, Genève.

Représentants

sont cherchés pour visiter l'agriculture et l'industrie.

Tél. (054) 7 48 21
Lussolin S.A. - 8500 Frauenfeld

P 1-85 W

Couturière Dames

cherche emploi comme retoucheuse

Région Sierre - Monthey.

Offres écrites sous chiffres P 28675 à Publicitas, 1951 Sion.

Gérance

CHERCHE couple gérants expérimentés pour hôtel de 45 lits dans station en développement. - Entrée 1er juin 65.

Ecrire sous chiffres B 112535-18, Publicitas, Genève.

CHERCHONS

bonne à tout faire

entre 40 - 50 ans, place stable, bien rémunérée.
Ecrire Mme Emile Pinget, 26 Quai Gustave Ador, Genève.

P 112834 X

Peintre

Quel petit patron se chargerait de la réfection des façades d'une petite maison aux environs de Sion. (Chaux ou dispersion). Urgent.
Ecrire case 51, Territet.

P 7-6 L

Café - Restaurant la Promenade - Sion -

cherche

jeune fille

pour aider à la cuisine.

Tél. (027) 2 33 53
P 28650 S

ON CHERCHE une

personne

pr des nettoyages.

Tél. (027) 2 21 73

P 28652 S

ON CHERCHE

jeune fille ou DAME

pour la saison d'été pour servir dans un bazar en montagne. Date à convenir.

A la même adresse une

jeune fille

pour garder 2 enfants. Entrée tout de suite.
Tél. (027) 2 36 68
P 28668 S

ON CHERCHE un

FERBLANTIER-APPAREILLEUR

Entrée de suite ou à convenir.

S'adr. chez **André Favre, 3958 St-Léonard.**
Tél. (027) 4 43 21

P 28624 S

COMMERCE VINS DE LA PLACE DE SION

cherche

chauffeur expérimenté

Connaissance du Diesel exigée.

Ecrire sous chiffres P 28604 à Publicitas, 1951 Sion.

BON CHAUFFEUR MECANICIEN cherche emploi

Faire offres s. chiffre E 250234-18, Publicitas, 1211 Genève 3.

ON CHERCHE pour de suite

sommelière

Débutante acceptée.

CAFE-RESTAURANT AU PANORAMA - 3961 MOLLENS.
Tél. (027) 5 28 92

P 28576 S

La Régie fédérale des alcools à Berne

met au concours les postes vacants suivants :

COLLABORATEUR DU CHEF DE LA SECTION DISTILLERIE I

Conditions : Apprentissage dans le commerce ou l'administration ou diplôme d'une école de commerce. Expérience professionnelle. Aptitude à traiter des affaires de manière indépendante ; bon organisateur. Connaissances dans le domaine de la distillation désirées. Langue maternelle : le français ou l'allemand. Bonne connaissance des autres langues officielles.

COLLABORATEUR

justifiant d'un apprentissage dans le commerce ou l'administration ou d'une formation équivalente. Aptitude à diriger un groupe de collaborateurs, à rédiger de manière indépendante la correspondance et à assurer le bon fonctionnement d'un service particulier. Langue maternelle : le français. Connaissance d'une deuxième langue officielle désirée.

COLLABORATEUR

justifiant si possible d'un apprentissage commercial ou d'une formation équivalente. Intérêt pour des travaux de revision et de contrôle internes. Etre si possible familiarisé avec les questions agricoles. Langue maternelle : l'allemand ; connaissance du français.

Pour ces trois postes, la résidence de service est Berne.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats, d'une photographie et en indiquant les prétentions de salaire, à la Direction de la Régie fédérale des alcools, Case postale, 3000 Berne 9.

P 238 Y

ON CHERCHE

jeune fille

pour garder les enfants et petits travaux de ménage. - Nourrie, logée, bon gain. Congés réguliers.

Entrée fin mars - 15 avril ou à convenir.
Tél. (026) 6 33 62
P 28513 S

JEUNE FILLE CHERCHE PLACE comme

vendeuse

Libre tout de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffres P 65313 à Publicitas, 1951 Sion.

CHERCHONS pour entrée immédiate

jeune fille

pour aider au ménage. - Bon gage. Congés tous les dimanches.
Café Helvétia, 1950 SION.
Tél. (027) 2 15 18

P 28517 S

APPRENTI-CUISINIER

3ème année, cherche place. Libre par suite remise de commerce.

Ecrire sous chiffres P 18403 à Publicitas, 1951 Sion.

ON ENGAGE

JEUNE FILLE pour Buffet et Service

Restaurant « FOYER POUR TOUS » - Pratifori - Sion.
Tél. (027) 2 22 82

P 1148 S

A REMETTRE joli

salon de coiffure pr dames

avec toilettes et chambre habitable, facilement transformable en bureau.

Situation favorable.

Ecrire à case postale 29251, 1951 Sion.

Notre bureau d'ingénieurs se charge de l'étude de projets et de l'exécution de travaux importants dans le domaine des aménagements hydro-électriques, centrales thermiques et réacteurs, ainsi que des routes, ponts, tunnels et pipelines.
Pour faire face au nombre croissant de tâches qui nous sont confiées, nous cherchons :

INGENIEURS EN GENIE CIVIL

pour l'étude des projets et l'établissement des calculs ;

TECHNICIENS EN GENIE CIVIL

pour les travaux d'exécution des projets ;

DESSINATEURS SPECIALISES

pour des travaux de dessin qui peuvent se présenter dans le domaine des constructions souterraines et du béton armé.

Nous offrons activité intéressante et variée dans une entreprise moderne, avec possibilité de travail indépendant en cas de convenance. Conditions d'emploi actuelles, semaine de 5 jours, caisse de pension.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres de service sous chiffre N 82334-1 à Publicitas Berne.

Jeune fille

cherche travail de bureau à domicile.

Faire offres s. chiffre P 18404 à Publicitas, 1951 Sion.

Restaurant «Relais du Simplon»

Pont-de-la-Morge - Sion - cherche

1 garçon de cuisine

Entrée tout de suite.
Tél. (027) 2 11 51

P 28705 S

Important garage du Centre
cherche pour entrée immédiate

un mécanicien qualifié

Faire offres sous chiffre P 51076 à Publicitas, 1951 Sion.

ON CHERCHE

1 apprentie de bureau

Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser à CREDIVAL S. A. - Martigny - Tél. (026) 6 19 06

P 507 S

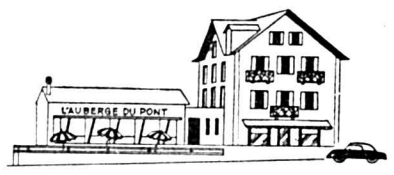

L'AUBERGE DU PONT-UVRIER

cherche

UNE SOMMELIERE
UNE LINGERE
et un
APPRENTI DE CUISINE

Entrée immédiate.
Tél. (027) 4 41 31 P 1108 S

ON CHERCHE jeune

menuisier

ayant terminé l'apprentissage, ou avec quelques années de pratique, désirant se perfectionner dans la branche, dans une entreprise de moyenne importance. Possibilité d'apprendre la langue allemande. Semaine de 5 jours. Prière d'adresser offres manuscrites à **Theodor Schlatter & Cie SA,** menuiserie - 9000 ST-GALL, Wassergasse 24 - Tél. (071) 22 74 01
P 198 G

St-Maurice Salle du Collège
SAMEDI 20 MARS à 20 h. 30

Soirée annuelle de la Thérésia

avec le concours :
— du **chœur d'hommes de Martigny,**
— du **chœur de dames de Martigny,**
— d'un **groupe de l'harmonie de Martigny.**

Partie théâtrale assurée par la troupe Lycéum de Lausanne.
Invitation cordiale. P 28729 S

SION
A VENDRE OU A LOUER
dans immeuble neuf

locaux commerciaux

Conviendraient aussi pour bureaux.

Ecrire sous chiffres P 51078 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER A SION
Rue du Scex, tout de suite,

beaux appartements

de 4 et 4½ pièces, tout confort, dans immeuble neuf, grand balcon au sud et garage.

Tél. (027) 2 32 16 P 26357 S

SIERRE - A VENDRE

1 **PROPRIETE** d'environ 2500 m2 avec accès direct à la route communale, comprenant :
1 **bâtiment industriel** 2 étages de 320 m2,
1 **garage** attenant,
1 **maison d'habitation,** 5 pièces,
ainsi que plusieurs dépendances à transformer.

Ecrire à Case 4, St-Paul, 1007 Lausanne.
P 32006 L

A VENDRE un

appartement

de 3 pièces ½, rue de Loèche, Sion. Prix Fr. 65.000.—. Nécessaire Fr. 30.000.—.

S'adresser à Max Pont, Notaire, 3960 Sierre - Tél. (027) 5 15 21
P 28713 S

SION

A vendre dans immeuble neuf

bureaux 40 à 60 m2

Situation tranquille.

Offres écrites sous chiffres P 51077 à Publicitas, 1951 Sion.

19 mars 1964-19 mars 1965

Une année de passage souterrain du Grand Saint Bernard

Lorsque les promotteurs de l'idée d'un tunnel à travers les Alpes dans la région du Grand St-Bernard, eurent réussi à faire admettre par leurs compatriotes respectifs, l'excellence de leur idée, ils durent, afin de faire triompher leur cause, articuler des chiffres.

Parmi ces derniers, l'un de ses chiffres, avait trait au nombre de véhicules qui emprunteraient ce nouveau passage. Le chiffre le plus optimiste qui fut finalement accepté par les grands spécialites des prévisions chiffrées fut de 290 000 véhicules par année, ce qui était tout de même remarquable. Dans la nuit de jeudi à vendredi, à minuit très exactement, c'est à dire une année après la mise en exploitation du tunnel, 388 772 véhicules en tout genre avaient été comptés sur les caisses enregistreuses des gares routières.

Les illustres spécialistes s'étaient trompés et c'est tant mieux pour la société Italo Suisse qui a eu le courage de réaliser, malgré tous les avis négatifs, le premier tunnel routier alpin du monde.

Ce chiffre fantastique se répartit de la manière suivante :

196 536 en provenance de l'Italie et 192 236 véhicules en provenance de la Suisse. Le passage maximum journalier fut enregistré le 15 août l'an dernier avec 4 022 véhicules, tandis que le chiffre le plus bas était enregistré le 20 janvier dernier avec 135 véhicules.

A l'aube du 365e jour d'exploitation du tunnel du Grand-Saint-Bernard : une voiture remarquée. Elle est immatriculée en Alabama (USA) et ne fait pas de racisme pour passer allègrement d'un pays à l'autre par le tunnel.
Photo Valpresse

Grâce aux excellents mois d'été, la moyenne journalière établie jusqu'au 31 décembre 1964, recensait 1 280 véhicules par jour, tandis que dès le début de l'année à jeudi soir minuit, la moyenne était de 262 véhicules.

Si durant la mauvaise saison, le trafic des voitures privées subit, par la force des choses, il y a moins de vacanciers, un sérieux ralentissement il n'en est pas de même dans le trafic commercial, qui ne cesse de croître à travers le tunnel. Ainsi, pour le seul mois de février dernier, sur 7 133 véhicules au total qui franchissent le tunnel, on dénombra 1137 poids lourds.

UNE DÉCISION DE L'ETAT DU VALAIS VA AUGMENTER LE TRAFIC COMMERCIAL

A partir du 1er avril, à la suite d'une excellente idée des services compétents de l'Etat du Valais, le trafic commercial va encore augmenter dans de notables proportions.

En effet, dès cette date, les transports routiers jusqu'à 26 tonnes seront autorisés à circuler sur la route Martigny-Orsières tunnel, rejoignant ainsi la législation en vigueur en Suisse alors que, jusqu'à maintenant, le poids maximum admis sur cette artère était fixé à 21 To.

Cette heureuse décision qui entrera en vigueur, nous le rappelons, le 1er avril, permettra à de nombreux camions de transports internationaux de franchir le tunnel.

LE TUNNEL DU MT BLANC SERA UN CONCURRENT, MAIS SEULEMENT POUR LE TRAFIC COMMERCIAL

Si la réalisation et la mise en service prochaine du tunnel du Mt Blanc ne cause aucun souci aux responsables du tunnel du Gd St-Bernard, du moins quand au trafic des voitures privées, il n'en est pas de même dans le trafic commercial qui risque d'avoir à ressentir les contre-coups d'une législation en matière routière beaucoup plus libérale en France et en Italie.

C'est ainsi que dans ces deux pays, le tonnage des poids lourds n'est pas limité, alors que chez nous il est fixé à 26 To. D'autre part, dans notre pays, les routiers ne peuvent par rouler la nuit. En Italie et en France ils roulent surtout la nuit, ce qui, en période de tourisme, évite des bouchons sur la route.

UNE ANNÉE D'EXPÉRIENCES BÉNÉFIQUES

Au cours de cette première année d'exploitation, la société du tunnel a accumulé une foule d'expériences qui lui permette maintenant d'améliorer ce qui pouvait l'être encore.

C'est ainsi qu'il sera pratiquement impossible cette année, de revoir les fameux embouteillages que nous avions déplorés l'an dernier, durant la période pascale, plus spécialement le vendredi Saint. En effet, durant cette année de rôdage, tant les services de police que les services douaniers ont acquis une habileté à effectuer leur contrôle, qu'ils limitent au minimum l'attente pour ces deux visites. D'autre part, au début, il fallait parfois attendre aux caisses, que le réceptionnaire chargé d'encaisser le droit de péage, ait réussi à cataloguer votre machine afin de savoir dans quelle catégorie elle entrait. Aujourd'hui, vous arrivez à la caisse, on vous tend votre billet, car le caissier, d'un coup d'œil, a situé la cylindrée de votre voiture. Du côté des services de sécurité, cette première année a également permis d'effectuer des exercices d'entraînement qui ont mis à l'épreuve la valeur des employés chargés d'intervenir en cas d'accident ou d'incidents dans le tunnel. D'autre part, de nombreuse analyses et tests ont été faits. Ces derniers en particulier ont prouvé, scientifiquement, que si l'on faisait passer 1 500 véhicules à l'heure dans le tunnel, on atteignait tout juste le point dangereux de pollution de l'air du tunnel, point qui a été calculé sur la base de 500 véhicules à l'heure, chiffre qui est imposé et qui ne peut en aucun cas être dépassé. Donc, de ce côté-là, la sécurité est trois fois plus absolue que ce que les autorités compétentes avaient exigé. Afin de rendre le trafic toujours plus fluide, la vitesse maximum a été portée de 60 à 80 km. heure.

Signalons également, que durant cette année, à aucun moment les cheminées d'aération n'ont marché à plein régime, du fait qu'une ventilation naturelle se fait par les deux entrées du tunnel.

Hier vendredi, MM. Veronese, directeur de la société Italo Suisse du tunnel, de Turin, Fluckiger, sous-directeur, de Martigny, et Crettaz, chef de l'électricité, avaient le sourire. En cette journée de Saint Joseph, le trafic s'annonçait bien, signe que la première année d'exploitation n'a pas été le résultat du hasard, mais bien la preuve évidente que cette percée Nord Sud ouverte toute l'année au trafic motorisé, était une réussite.

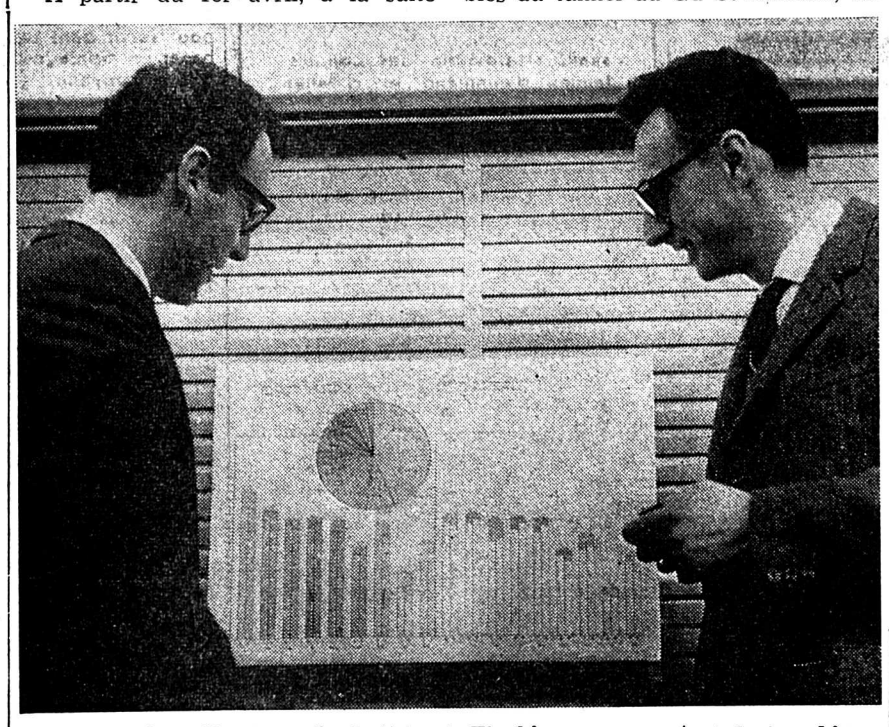

MM. Veronèse, directeur (à droite), et Fluckiger, commentent le graphique indiquant le total des passages sur une année d'exploitation du tunnel du Grand-Saint-Bernard.
Photo Valpresse

A VENDRE

grande villa

près de Sion, tout confort, avec beaucoup de terrain attenant, prix très intéressant. Pour traiter très peu de capital nécessaire.

Faire offres sous chiffres AS 6031 S aux Annonces Suisses S.A. - 1951 Sion.

Vacances

Famille de 3 personnes cherche

UN PETIT APPARTEMENT
ou chalet pour le mois de juillet.

Offres à **M. Joseph Rebetez, Chemin du Wasen 46 - 2500 Bienne.**
P 21320 U

A VENDRE
en ville de Sion

appartement

ancien, 2 chambres, cuisine.

Adresser offre écrite sous chiffres P 51080 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER

bureau

2 chambres et hall. Centre de la ville de Sion. Bien ensoleillé.

S'adr. à Me Henri Dallèves, Avocat, r. des Vergers - 1950 Sion.
P 28714 S

Vignes

J'achète vignes à partir de 100 toises.

Offres écrites avec conditions sous chiffre P 28694 à Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE aux MAYENS DE SION

petit chalet

10.000 m2 ferrain env.

Offres écrites sous chiffre P 51079 à Publicitas, 1951 Sion

A LOUER à Sion, pour le 1er avril ou à convenir,

un studio meublé

situé près de la gare.

Offres sous chiffres P 28726 à Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE

beau bahut sculpté

en noyer, longueur 1.10 m.

Les intéressés sont priés de s'adresser sous chiffre P 28657 à Publicitas - 1951 Sion.

A VENDRE,
cause non emploi,

side-car militaire

parfait état.
Fr. 300.—.
Tél. (027) 2 35 80
P 18405 S

A LOUER

chambre meublée

indépendante à Châteauneuf - Village.

S'adresser M. François Philippoz, 1964 Châteauneuf-Village
P 18402 S

securim

Fonds de participations mobilières et immobilières

Comment protéger vos économies contre la diminution constante du pouvoir d'achat ?
Placez vos fonds disponibles sur des immeubles en achetant des parts de co-propriété immobilière.

« SECURIM » vous offre ses parts au prix de Fr. 1000.— par titre + 2 % frais d'émission.

Rendement : 1963 = 4.28 % **1964 = 4.48 %**

Renseignements et souscription auprès de la

SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE FIDUCIAIRE S. A.
à Genève, Lausanne, Fribourg, Sion et Bienne

et à la Direction du Fonds :

S. A. de gestions mobilières et immobilières
SAMOBIM
5, route de Chêne, Genève

Nettoyages de vitres et vitrines
dans tout le canton

Le spécialiste : Maison SENEV
Tél. (027) 5 06 63 P 842 S

Décisions du Conseil d'Etat

Dans ses dernières séances, le Conseil d'Etat a pris les décisions suivantes :

Il a approuvé les statuts du consortage de Bitze (Grimisuat) ; accepté la démission de M. Marius Vaudan, membre du Conseil communal de Bagnes ; approuvé le programme de construction, les plans généraux et le devis du centre scolaire d'Hérémence, qui bénéficient des subventions cantonales prévues par la loi sur l'instruction publique ; alloué une subvention cantonale en faveur de l'association « Regina Pacis » à Saint-Maurice pour la construction d'un collège classique pour jeunes filles ; adjugé les travaux de correction de la route Saint-Maurice-Brigue à l'intérieur du bois de Finges, tronçon Pont du Rhône — carrefour du val d'Anniviers ; approuvé le projet général au 1 : 5000e du tronçon Casermette-Figinen-Gondo-Brunnen-Ganterbrücke de la route nationale No 9 (Simplon), et agréé la démission de M. Claude Salamin, assistant au Service cantonal des monuments historiques.

MEMENTO

RADIO-TV

SAMEDI 20 MARS

SOTTENS

7.00 Bonjour à tous!; 7.00 Réveil viennois; 7.15 Informations; 7.20 Bonjour de Vienne; 8.30 Route libre; 12.00 Le rendez-vous de midi; 12.00 Miroir-flash; 12.20 Ces goals sont pour demain; 12.35 «Bon anniversaire»; 12.45 Informations; 12.55 Les Misérables; 13.05 Demain dimanche; 13.40 Romandie en musique; 13.55 Miroir-flash; 14.10 Connaissez-vous la musique ?; 14.50 Itinéraire; 15.30 Plaisirs de longue durée; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Moments musicaux; 16.25 Perfectionnez votre anglais; 16.40 Per i lavoratori italiani in Svizzera; 17.10 Swing-Sérénade; 17.30 Miroir-flash; 17.35 Mélodies du septième art; 17.45 Bonjour les enfants; 18.15 Mon chez nous; 19.00 La Suisse au micro; 19.15 Informations; 19.25 Le Mirori du monde; 19.45 Villa ça m' suffit; 20.05 En direct des coulisses de l'Opéra de Vienne; 20.50 Reportage inactuel; 21.50 Informations; 22.00 Finale du Grand Prix Eurovision de la Chanson; 23.30 Musique de danse.

Second programme

19.00 Correo espanol; 19.30 L'actualité du disque; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.15 Les Misérables; 20.25 A dire et à chanter; 20.45 Echos et rencontres; 21.15 Werther; 21.55 Semaines musicales d'Ascona 1964; 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Musique de concert et d'opéra; 7.00 Informations; 7.05 Nouveautés musicales; 7.30 Emission pour les automobilistes voyageant en Suisse; 8.30 Quelques suggestions; 8.40 Intermède musical; 9.00 Université radiophonique; 9.10 Piano; 9.55 Aujourd'hui à New-York; 10.00 Provocation à l'Est; 10.15 Solistes de musique légère; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Départ en week-end; 12.20 Nos compliments; 12.40 Cartes postales sonores; 13.00 Mon opinion; 13.40 Chronique de politique intérieure; 14.00 Invitation au jazz; 14.30 L'école évite-t-elle de traiter les problèmes d'actualité ?; 15.00 Première rencontre grisonne; 15.40 Deux légendes; 16.00 Informations; 16.30 Disques nouveaux; 17.25 Emission pour les travailleurs italiens en Suisse; 18.00 L'homme et le travail; 18.20 Musique légère; 18.45 Piste et stade; 19.00 Actualités; 19.15 Les cloches de l'église du couvent de Muri; 19.20 Communiqués; 19.30 Echo du temps; 20.00 Notre studio Party; 22.15 Informations; 22.20 Entrons dans la danse.

TELEVISION

14.00 Un'ora per voi
15.50 Cross des Nations
17.00 Samedi-Jeunesse
18.00 Un'ora per voi
19.00 Bulletin de nouvelles
19.05 Le Magazine
19.25 Belle et Sébastien
20.00 Téléjournal
20.20 Carrefour
20.35 En votre âme et conscience
22.00 Finale du Grand Prix Eurovision de la Chanson européenne
24.00 Téléjournal
00.15 C'est dimanche

Dimanche 21 mars

SOTTENS

7.00 Bonjour matinal!; 7.15 Informations; 7.20 Une valse; 8.00 Bonjour le printemps; 8.30 Musique à la Cour de Léopold Ier; 8.45 Grand-Messe; 9.55 Sonnerie de cloches; 10.00 Culte protestant; 11.05 L'art choral; 11.30 Le disque préféré de l'auditeur; 12.10 Miroir-flash; 12.15 Terre romande; 12.35 «Bon anniversaire»; 12.45 Informations; 12.55 Le disque préféré de l'auditeur; 14.00 Evocation sur le Palais de Schönbrun; 15.30 Reportages sportifs; 17.00 L'heure musicale; 18.15 Foi et vie chrétienne; 18.40 La Suisse au micro; 19.00 Les résultats sportifs; 19.15 Informations; 19.25 Le Miroir du monde; 19.35 De l'oppression à la liberté; 21.00 Beaux soirs de Vienne d'hier et d'aujourd'hui; 22.30 Informations; 22.35 Passage du poète.

Second programme

14.00 La ronde du printemps...; 15.20 Chasseurs de sons; 15.55 Connaissez-vous la musique ?; 16.35 Un trésor national: nos patois; 16.45 Bonhomme jadis; 17.00 Toute la musique; 17.25 Shronique de Jean Silvain; 17.40 Swing-Sérénade; 18.00 Sports-flash; 18.05 Musique pour un dimanche; 19.00 Haute-tension; 19.30 Claude Gafner; 20.00 Tribune du sport; 21.30 Hommage à Paul Klecki; 22.00 La tribune internationale des compositeurs; 22.30 Fin.

BEROMUNSTER

7.45 Propos et musique pour dimanche; 7.50 Informations; 8.00 Musique de chambre; 8.45 Prédication protestante; 9.15 Musique sacrée; 10.20 Le Radio-Orchestre; 11.30 Romanciers irlandais; 12.00 Chants; 12.20 Nos compliments; 12.30 Informations; 12.40 Musique de concert et d'opéra; 13.30 Emission pour la campagne; 14.05 Concert populaire; 14.45 Dans ce cas Brehm se trompe; 15.15 Marches; 15.30 Sport et musique; 17.30 Thé dansant; 18.00 Revue de presse; 18.30 Pages de Haendel 19.00 Les sports du dimanche; 19.25 Communiqués; 19.30 Informations; 19.40 Musique folklorique d'Amérique latine; 20.00 Notre fédéralisme; 20.40 Mélodies et rythmes; 21.20 Poppa Nina, comédie; 22.15 Informations; 22.20 Pages de J.-Ph. Rameau; 22.50 S. Daepp, orgue; 23.15 Fin

TELEVISION

10.00 Culte
15.30 Il Balcun tort
16.30 Images pour tous
17.45 Tarte à la crème et Cie
19.00 Bulletin de nouvelles
19.05 Sport-première
19.20 Mes Trois fils
19.45 Présence protestante
20.00 Téléjournal
20.15 Les actualités sportives
22.25 Miss Mabel
21.55 Domaine public
22.20 Bulletin de nouvelles
22.25 Téléjournal
22.40 Méditation

Sierre

Sierre : Pharmacie Allet, tél. 5 14 04.

Clinique Ste-Claire. — Visites aux malades de 13 h. 30 à 16 h. 30, tous les jours de la semaine. Le dimanche subit le même horaire.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 1 h. 30.

Manoir de Villa. — Musée Rilke (ouvert en permanence).

Du 18 mars au 9 avril, le peintre Luc Lathion expose ses récentes créations à l'Hôtel Terminus. Vernissage jeudi 18 mars.

Sion

Médecin de service : Dr Joliat, tél. 2 25 02, (en cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant).

Sion : Pharmacie Duc, tél. 2 10 16.

Ambulances de service (jour et nuit). — Miche Sierro, tél 2 59 59 — SOS Général. Tl. 2 23 52.

Carrefour des Arts. — Exposition Léo Andenmatten.

Le Ski-Club de Sion avise ses membres que la course du dimanche 21 mars au vallon de Réchy n'aura pas lieu, les conditions d'enneigement étant nettement défavorables.

Soirée des Cadets. — Samedi 20 mars, à 20 h. 30, soirée des Cadets. Grande salle de la Paroisse protestante. Participation des Ménestrels de Sainte-Croix.

Retraite des jeunes : Lundi et mardi à 20 heures à l'Aula, mercredi à 20 heures à l'église du Sacré-Cœur, donné par le Révérend Père Marmy. Invitation à tous et à toutes.

Club cynophile sédunois : Dimanche matin, entraînement au Bois de la Borgne devant la cabane du club.

Ski-Club de Sion OJ et Juniors : Dimanche 28 mars, sortie au Super Saint-Bernard ; départ à 7 h. 30 de la Planta ; détails seront donnée par circulaire.

OFFICES RELIGIEUX

PAROISSE DE LA CATHEDRALE

Dimanche 21 mars
Troisième dimanche de Carême

6 h. Messe et homélie
7 h. Messe et sermon
8 h. 30 Messe et sermon
10 h. Messe chantée en latin et sermon
11 h. 30 Messe et sermon
20 h. Messe et sermon

Eglise Saint-Théodule. — 9 h. Messe, sermon allemand, communion

L'horaire des messes, publié ci-dessus, sera observé désormais tous les dimanches et fêtes. Veuillez noter que les messes de 8 h. et de 9 h. sont ainsi remplacées par la nouvelle messe de 8 h. 30 qui sera régulièrement assurée.

La messe de 9 h. sera à la Saint-Théodule.

Paroisse du Sacré-Cœur

21 mars. Troisième dimanche de Carême.

7 h. messe, sermon ; 8 h. messe, sermon ; 9 h. 30 Grand-Messe ; 11 h. messe,sermon ; 19 h. messe, sermon.

En semaine messes à 6 h. 30 (sauf vendredi), 7 h., 8 h., 18 h. 15 le mercredi, jeudi, vendredi.

Confessions : le samedi, la veille des fêtes et du 1er vendredi du mois : de 17 à 19 h. et de 20 à 21 h. Dimanche matin dès 6 h. 30.

Chapelle de Champsec : le dimanche messe avec sermon à 17 h. 45 et le mardi à 20 heures.

Messe des Italiens : tous les dimanches et fêtes, Salle du Sacré-Cœur à 10 h. 30.

Pendant le Carême : Exercices de Carêmes : lundi, mercredi, vendredi à 20 h. 30.

Paroisse de Saint-Guérin

21 mars 3ème dimanche de Carême.

Sion-Ouest : Messes à 7 h., 9 h. et 18 heures.

Confessions : samedi soir de 18 h. à 19 heures, dimanche matin dès 6 h. 30.

En semaine : tous les matins messe à 6 h. 45 ainsi que mardi soir à 18 h. 15 et vendredi soir à 18 h. 45.

Chapelle de Châteauneuf : Messes à 8 h. et 9 h. 30.

Dimanche soir à 19 heures, Chemin de Croix.

En semaine : messes le mercredi à 11 heures et jeudi soir à 19 heures.

Chapelle de Châteauneuf-Conthey : Dimanche, messes à 9 h. et 19 heures.

Couvent des Capucins : Dimanche 21 mars, messes avec prédication à 5 h. 15, 6 h. et 7 heures.

Martigny

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 05.

Martigny : Pharmacie Lovey, tél. 6 10 32.

Hôtel Central. — Tous les soirs bonne ambiance au son du piano.

Petite Galerie. — Jusqu'au 3 avril, exposition Walther Kalt, jours ouvrables, de 15 à 18 h. 30.

St-Maurice

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard.

Monthey

Médecin de service. — Les dimanches, jeudis et jours fériés No 4 11 92.

Monthey : Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

ENSEVELISSEMENTS DANS LE CANTON

Salvan : Mme Vve Catherine Gay, 83 ans, 10 heures ; **Ardon :** Mme Cécile Cotter, 10 h. 30.

LOTOS

Sion : Au Snack City, samedi 20 mars, dès 16 heures, loto du cercle de Culture physique dames.

Saint-Maurice : Hôtel des Alpes, dimanche 21 mars, dès 15 heures, loto du Chœur mixte.

Martigny : Grande salle du Casino, dimanche 21 mars, dès 14 h. 30, grand loto en faveur de la construction des

Ce soir à la Télévision romande

En votre âme et conscience : L'Affaire Weidmann

A 20 h. 35

Le 10 mars 1939, s'ouvre, à Paris, au Palais de Justice de Versailles, le plus grand procès criminel qu'il y ait eu en France depuis l'affaire Landru.

Les accusés : Weidmann, alias Carrere, de nationalité allemande ; Milliard, inculpé de complicité ; Lenoir, inculpé de complicité ; Colette Gilet, maîtresse de Lenoir, puis de Milliard, accusée de non-dénonciation et de complicité.

Weidmann est né à Francfort-sur-le-Main où il fait ses études. Expulsé du lycée pour vol, il est ensuite pensionnaire dans une maison de correction. Il part ensuite au Canada, où il commet des délits de plus en plus graves ; il est condamné et, à sa sortie de prison, il vole des voitures. Condamné à nouveau, il rentre en Allemagne où il finit par être incarcéré pour une durée de cinq ans. En prison, il fait la connaissance de Milliard qui le conduit en France à sa sortie. Ils louent une villa, dans laquelle seront découvertes quelques victimes de Weidmann.

Milliard, qui a connu Weidmann alors qu'il purgeait une peine de prison pour trafic de devises, nie sa complicité, prétend qu'à son retour en France avec Weidmann, il a accepté de louer une villa avec lui pour en faire un institut de beauté, alors que Weidmann déclare qu'il n'en a jamais été question et que, dès le début, la villa était destinée à séquestrer les personnes pour lesquelles les rançons avaient été exigées. Le troisième inculpé, Lenoir, a avancé l'argent pour la location de la villa.

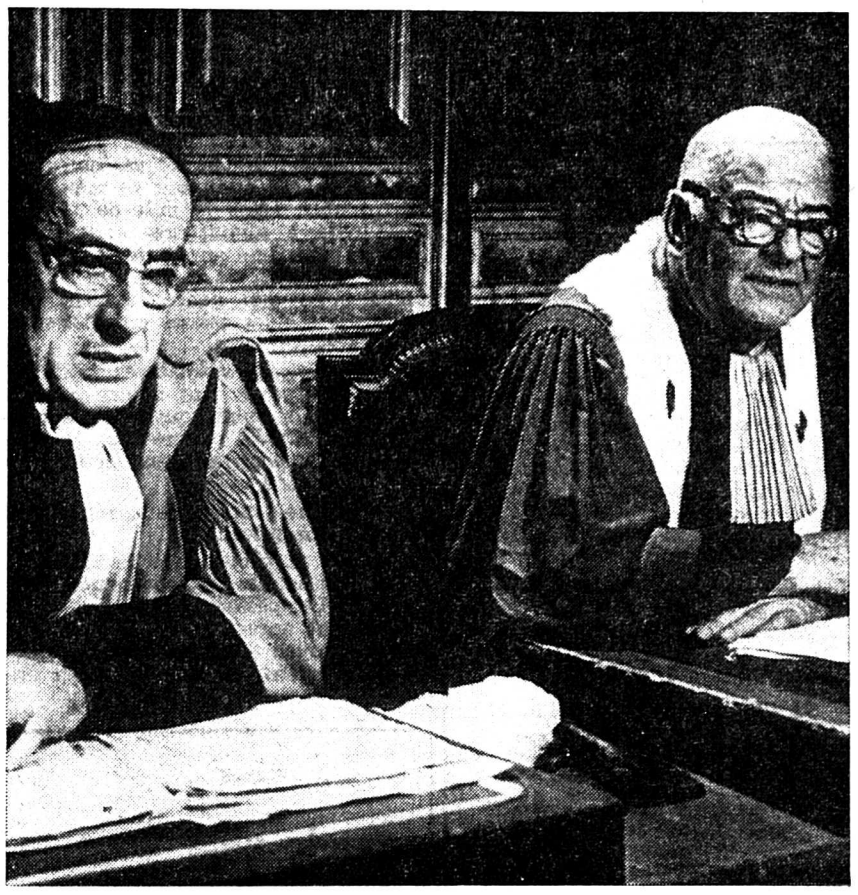

MISS MABEL

Dimanche 21 mars, à 20 h. 25

une pièce de Shériff
adaptée par Gérald Tassé

Miss Mabel est l'histoire étonnante du testament d'une femme égoïste et solitaire, dont les dernières volontés comblent d'argent les quelques personnes qu'elle avait toujours refusé d'aider durant sa vie. Peter Barlow, familier de la propriété, à qui elle avait interdit l'entrée de la maison, le vicaire de la paroisse, qui l'avait vainement sollicité pour ses œuvres, le docteur Harrison, médecin de campagne, qui lui avait demandé son aide, et enfin Watkins, son jardinier, désolé de ne plus pouvoir faire de la propriété l'endroit le plus fleuri du comté. La lecture de l'étrange testament de Mrs. Fletcher les surprend en même temps qu'elle les enrichit au delà de toute espérance. Seule, Miss Mabel, sœur jumelle de la défunte, a été oubliée dans cette distribution, mais elle ne semble absolument pas attristée. Bien au contraire, le contentement des bénéficiaires lui est une véritable joie. Il est vrai que Miss Mabel est une charmante vieille dame, dont la gentillesse et la générosité lui ont attiré l'estime de tous les habitants du village.

Dimanche 21 mars, à 19 h. 20

MES TROIS FILS

une comédie animée
par Fred McMurray

La famille Douglas continue de vivre dans la douce sérénité que peut créer un père, un grand-père, un fils amoureux, un deuxième fils en contradiction avec tout le monde et un dernier, le plus jeune, dont le bricolage à coups de marteau est le passe-temps favori. Au collège, Robby est amoureux de Mary-Belle, mais elle semble se désintéresser complètement de lui. Il ne sait que faire pour se distinguer. Il décide, en compagnie de son ami Robert, d'attirer l'attention de la jeune fille par tous les moyens, suivant l'exemple de son professeur d'histoire qui arrive à rendre intéressant les sujets les plus ennuyeux. Malheureusement pour lui, le résultat n'est absolument pas celui qu'il avait escompté. Mais au hasard d'une bibliothèque, il découvrira néanmoins Marie-Belle.

Particularités du scaphandre cosmique

(Suite de la première page)

mique. Il a ajouté qu'il existe également des scaphandres plus complets du type « régénérateur ». Les réserves d'air et d'oxygène qui sont à l'intérieur de ceux-ci sont évacuées vers un régénérateur fixé à l'extérieur et reviennent ensuite dans le circuit du scaphandre après avoir été épurées du gaz carbonique et de l'humidité. Le régénérateur complète également la teneur en oxygène et refroidit les gaz à la température voulue.

« Ce modèle de scaphandre est plus pratique pour une longue sortie dans l'espace, et est projeté pour l'alunissage », a dit M. Kritchaguine.

Rip Kirby

Copyright by
Opera Mundi

A travers la Suisse

Conseil national: votes finals

BERNE — La session de printemps ouverte le 1er mars par temps de neige a pris fin vendredi matin sous la pluie qui tombait finement sur la ville fédérale. La dernière séance se passa surtout en votations.

Par 94 voix sans oppositions, le Conseil accorde la garantie fédérale à la Constitution revisée du canton de Thurgovie puis en vote final il accepte par :

159 voix contre 0 le projet allouant des subventions aux cantons pour l'octroi de bourses d'étude.

154 voix contre 0 la réglementation des prestations complémentaires de l'AVS et de l'AI.

118 voix contre 14 la revision des dispositions du Code civil sur le droit de superficie.

151 voix contre 13 le financement complémentaire des routes nationales, seuls les indépendants et les membres du parti du travail ont voté contre.

157 voix contre 0 la loi concernant l'encouragement de la construction de logements et par :

166 voix contre 0 l'accord de coopération avec la Grande-Bretagne sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Le 70ème rapport du Conseil fédéral sur les mesures de défense économique envers l'étranger a été approuvé tacitement, après quelques considérations générales des rapporteurs de la commission des douanes, MM. Gnaegi (pab, Berne) et Schmitt (rad., Genève).

Enfin cinq pétitions et une plainte ont été liquidées selon les recommandations de la commission présidée par M. Joccotter, (lib., Vaud). L'une de ces pétitions concernant l'observation du repos dominical a été renvoyée au Conseil fédéral, par 76 voix contre 27, avec prière d'étudier la possibilité d'avancer au samedi les exercices de tirs militaires. La commission a estimé que ces tirs dominicaux sont de nature à troubler le repos dominical et qu'il devrait être possible de trouver une solution plus heureuse. Les adversaires du renvoi au Conseil fédéral proposaient le rejet pur et simple de la pétition.

Le président M. Kurmann a ensuite prononcé la clôture de la session.

Des parlementaires suisses écrivent au Bundestag

BERNE (ATS) — Vingt-huit conseillers nationaux (socialistes, libéraux et indépendants) ont envoyé, au sujet de la prescription des crimes nazis, une lettre au président du Bundestag de la République fédérale allemande.

Cette lettre, dont le premier signataire est M. Bertholet (soc., Genève) dit notamment : « Sans vouloir s'immiscer dans les affaires de votre pays, permettez à quelques parlementaires suisses de vous faire part de leur opinion. Les crimes nazis suscitent encore de nos jours une réelle horreur parmi les populations les plus diverses du globe. Tout doit être mis en œuvre pour que de semblables atrocités ne puissent jamais se reproduire. En raison de son caractère particulier, toute prescriptibilité prévoyant la non-poursuite des auteurs de telles monstruosités devrait être écartée. « C'est le vœu que les soussignés se permettent de vous adresser au moment où votre parlement est appelé à prendre une grave décision. »

Une femme courageuse

ZURICH. — L'écrivain américain Tomi Keithlen est arrivé vendredi matin à Kloten à bord d'un avion de Swissair, venant de New-York.

Mme Keithlen est aveugle depuis de longues années. Elle est l'auteur du Bestseller « Fair well to fear » (l'adieu à la peur) et travaille actuellement à un nouveau livre qui s'appellera « Around the world on six legs » (autour de la terre sur six jambes). Deux de ces jambes sont les siennes et 4 celles de son chien « Dutchess » qui l'accompagne lors de son périple autour du globe. Son chien d'ailleurs pu rester auprès d'elle durant la traversée de l'Atlantique, ce qui est une exception, car d'ordinaire les chiens font le voyage dans une caisse spéciale placée dans le fourgon.

Mme Keithlen va passer des vacances à Villars et St-Moritz, où elle fera du ski, toujours accompagnée de son chien qui court à côté d'elle un grelot au cou pour lui indiquer la piste à suivre. On voit donc que Mme Keithlen n'est aucunement résignée et qu'elle a su surmonter son sort.

... et demain
au
LOTO
de la fanfare de
VIEGE
P 75395 S

AGENCE olivetti VALAIS
BUREAU PRATIQUE
HERMANN DE PREUX
SIERRE Tél. 027/5 17 34
Représ. à Sion : P. Studer, Ø 2 39 91

Le BLS coupé par suite de chute de rochers

Vendredi matin, à 2 h. 40 environ, un millier de mètres cubes de rochers se sont écroulés à l'extrémité nord du tunnel entre le Blausee et Kandergrund, sur la voie ferrée du BLS. Ce tronçon est donc impraticable et demeurera coupé vraisemblablement vingt-quatre heures. Un service d'autobus a été organisé entre Frutigen et Mitholz.

A travers le Haut-Valais

Une région propice au tourisme
LE LOETSCHENTAL

Procession de la Fête-Dieu au Lötschental

Le Lötschental attire chaque année une foule de touristes. Durant les mois d'été, les localités de la vallée connaissent une belle affluence. L'on y voit des hôtes provenant de divers pays d'Europe, notamment d'Allemagne. Le Lötschental est sans doute l'une des vallées les plus pittoresques de notre canton. Le « modernisme » y a exercé peu de ravages et l'on y trouve le calme, ce que les touristes apprécient beaucoup.

UN PEU D'HISTOIRE

Le Lötschental appartint primitivement aux de la Tour-Châtillon, qui possédaient un château-fort à Niedergesteln. Cette domination d'une famille turbulente fut difficile à supporter. Les luttes entre les seigneurs et les Bernois provoquèrent de sanglantes batailles. D'après les historiens, plus de 1.000 bâtiments y furent incendiés en 1368 !

C'est dire combien ces luttes furent dévastatrices... Par ailleurs, un manuscrit découvert dans le Loetschental au 18e siècle prouve qu'en 1386 les Suisses (probablement les Bernois) y ayant pénétré pour déclarer la guerre aux Valaisans, durent renoncer à la lutte parce que la plupart avaient péri en franchissant un passage dangereux.

Au 14e siècle, Pierre de la Tour vendit une partie de la population (!). pour 500 florins d'or, au couvent d'Interlaken, qui s'en servit pour repeupler la paroisse de Gsteig.

MOINS ODIEUSE

La domination des Dixains, qui se substitua à celle des de la Tour, fut moins odieuse, sans être beaucoup plus tendre. C'est durant cette période que la vallée, jusqu'alors romande, fut germanisée. Sa population actuelle, on le sait, est uniquement de langue allemande.

Les Dixains y plaçaient tour à tour un juge pour deux ans. Mais, en 1790, les pauvres habitants, qui ne s'attendaient pas à une délivrance prochaine, rachetèrent, à un prix exorbitant pour eux, le droit de nommer leur propre juge.

Ce droit leur coûta la bagatelle de 1000 écus...

ATTACHANTES COUTUMES

Le Lötschental est renommé pour ses magnifiques masques que l'on voit, dans les villages, accrochés aux maisons pour éloigner les mauvais esprits. Cette année comme les précédentes, l'on a célébré les « Roitschaeggaetten » durant le temps de Carnaval.

Cette coutume, fort ancienne, est très pittoresque. Certains habitants mettent leurs masques et, revêtus de peaux de bêtes, ils battent la campagne ou hantent les rues de leur village. On s'en doute, leur aspect n'est guère engageant !

Le Lötschental a conservé bien d'autres coutumes, dont celle des Rois et de la Fête-Dieu. C'est dans cette vallée que l'on peut voir les plus belles processions du Valais, car les habitants de la région sont restés très fidèles à leurs traditions.

Pdc.

Un masque à l'aspect peu engageant.

EN MARGE DE L'ANNEE DU 150e ANNIVERSAIRE

Quelques dates de l'histoire de notre canton

HIER 19 MARS

Il y a 980 ans (19 mars 985) : Le roi Conrad accorde à Erembert un mas de terre situé à Nendaz.

Il y a 158 ans (19 mars 1807) : Décès de Joseph-Antoine Blatter, 73e évêque de Sion, élu le 3 août 1790, préconisé le 29 novembre et sacré le 13 février 1791.

Il y a 136 ans (19 mars 1829) : Les hommes de Conthey s'insurgent à l'occasion de l'élection de leur châtelain qu'ils refusent de choisir sur les trois candidats mis en élection par leur conseil local. Ils refusent de se conformer à la loi organique et veulent nommer le sieur Bassonville, gendarme français ayant épousé une fille d'Aven.

Il y a 64 ans (19 mars 1901) : Au Fletschhorn, une partie du glacier se détache du rocher et 4 millions de m3 de matériaux dévalent le ravin par-dessus la route cantonale. Deux morts, 67 hectares de prairies recouvertes et 53 pièces de bétail sont perdues.

Il y a 46 ans (19 mars 1929) : Sur le désir exprimé par le Vénérable Clergé et l'ensemble de la population valaisanne, le Conseil d'Etat admet le rétablissement de la fête de St-Joseph à son jour propre.

Il y a 13 ans (19 mars 1952) : Décès de Mgr Victor Bieler, évêque de Sion, 80e évêque du Valais.

Il y a 6 ans (19 mars 1959) : Maurice Zermatten reçoit le Grand Prix catholique de littérature par un jury réuni au Cercle interallié pour l'ensemble de son œuvre et en particulier pour son roman : « La Fontaine d'Aréthuse ».

Il y a 1 an (19 mars 1964) : Ouverture du trafic au tunnel du Grand-St-Bernard.

Valpresse-Sion.

Rhumatisme - Lumbago
Maux de tête
Togal aide promptement!

Café-Brasserie-Tea-Room-Pâtisserie
Le Français
SION Place de la Gare et des Postes
P 30160 S

Exposition
LUC LATHION
Oeuvres récentes.
à la grande salle de
l'Hôtel Terminus - SIERRE
du 18 mars au 9 avril.
P 788 S

HUMILIES et OFFENSES

Roman de Dostoievsky

107

Je savais de quoi il s'agissait et m'étais attendu à sa visite. Il venait me parler, ainsi qu'à Nelly, pour l'avoir chez eux. Anna Andreïevna était enfin d'accord d'adopter une orpheline. C'était le résultat de nos pourparlers secrets. J'avais convaincu Anna Andreïevna en lui disant que la vue de l'orpheline dont la mère avait été également maudite par son père, pouvait changer le cours des pensées de son mari. Je lui expliquai mon plan avec une précision telle qu'elle-même finit par obséder son mari en le priant d'adopter la fillette. Le vieillard s'en chargea avec empressement: il tenait à donner satisfaction à sa femme et ensuite, il avait des considérations particulières... Mais tout cela, je l'expliquerai en détail plus tard...

J'ai déjà dit que Nelly avait éprouvé, dès sa première visite, une antipathie pour le vieil homme. Plus tard, j'avais remarqué que son visage reflétait une sorte de haine chaque fois qu'on prononçait devant elle le nom d'Ikhmenev. Le vieillard entama l'affaire sans ambages. Il s'en alla tout droit vers Nelly, restée couchée sur le divan, le visage enfoui dans l'oreiller. Il lui tendit la main et lui demanda si elle voulait venir habiter chez lui ?

— J'avais une fille, que j'aimais plus que moi-même, fit-il, mais à présent, je n'en ai plus. Elle est morte ! Veux-tu la remplacer dans ma maison et... dans mon cœur ?

— Et une larme brilla dans ses yeux fiévreux.

— Non, je ne veux pas ! répondit Nelly, sans lever la tête.

— Pourquoi donc, mon enfant ? Tu n'as personne. Ivan ne pourrait te conserver éternellement près de lui, et chez moi tu seras comme en famille.

— Je ne veux pas, car vous êtes méchant. Oui, méchant, ajouta-t-elle, levant la tête et s'installant sur le divant en face du vieillard... Moi-même je suis méchante, et plus que tous les autres, mais vous l'êtes encore plus que moi. Ce disant, Nelly pâlit, ses yeux lancèrent des éclairs ; même ses lèvres tremblantes blémirent et se crispèrent, comme sous l'effet d'une forte émotion. Le vieil homme la considérait avec perplexité.

— Oui, vous êtes plus méchant que moi parce que vous ne voulez pas pardonner à votre fille ; vous tenez à l'oublier pour de bon. Vous prenez chez vous une autre enfant ! Or, peut-on oublier sa propre enfant ? Allez-vous m'aimer seulement ? Il vous suffira de me regarder pour vous rappeler que je ne suis qu'une étrangère, que vous aviez une fille, que vous l'avez oubliée exprès, cor vous êtes un homme cruel. Et moi, je refuse d'aller habiter chez les gens cruels, Je ne veux pas, je ne veux pas ! Nelly eut un sanglot et me jeta un regard à la dérobée.

— Après-demain, le Christ sera ressuscité. Tout le monde va s'embrasser, se réconcilier, se pardonner les offenses... Je le sais... Vous seul... vous seul... homme cruel ! Allez-vous-en !

Elle fondit en larmes. Je crois qu'elle avait préparé et appris ce discours depuis longtemps pour le cas où le vieillard réitérerait son invitation. Ikhmenev fut stupéfait. Il devint livide. Une expression maladive altéra ses traits.

— Et pourquoi, pourquoi s'inquiète-t-on de moi à ce point ? Je ne veux pas, je ne veux pas ! s'écria tout à coup Nelly dans une sorte de délire, j'irai mendier...

— Qu'as-tu Nelly ? Nelly, chère amie, m'écriai-je involontairement, mais mon intervention ne fit que raviver le feu.

— Oui, je préfère mendier dans les rues plutôt que de rester ici. Ma mère mendiait aussi et au moment de mourir, elle m'a dit elle-même : « Sois pauvre, va plutôt mendier que de... » Il n'y a rien d'infamant à cela ; ce n'est pas à un homme que je m'adresse, mais à tout le monde ! Ce qui est honteux quand on a affaire à une personne ne l'est pas lorsqu'il s'agit de tout le monde : c'est une mendiante qui me l'a dit ; ne suis-je pas une enfant ? Je n'ai personne à qui demander secours. Eh bien, je le demande à tout le monde... je ne veux pas, je ne veux pas ; je suis méchante, plus que tous les autres ! Voilà comme je suis méchante !

Et, d'un geste brusque, saisissant une tasse sur la table, elle la jeta tout à coup par terre.

— La voilà brisée, dit-elle en me regardant avec une sorte de triomphe provocant, vous n'avez que deux tasses, ajouta-t-elle, je briserai l'autre aussi... comment ferez-vous alors pour prendre votre thé ?

Elle semblait furieuse, on eût dit qu'elle trouvait une sorte de plaisir dans cette furie. Elle paraissait se rendre compte que tout cela était honteux et méchant, mais elle n'en continuait pas moins ses prouesses.

— Elle est malade, Vania, voilà ce qu'il y a, fit le vieillard. Ou... ou je ne comprends plus ce que c'est que cet enfant ! Adieu !

Il prit sa casquette et me serra la main. Il avait l'air mortifié. Nelly l'avait profondément outragé. Mon cœur se souleva d'indignation.

— N'as-tu pas pitié de lui, Nelly, m'écriai-je lorsque nous restâmes seuls. N'as-tu donc pas honte ? Non, tu n'es pas une bonne petite fille ! Tu as raison... tu es méchante ! Et je m'élançai à la poursuite du vieillard, sans même me donner le temps de mettre mon chapeau. Je voulais le reconduire jusque dans la rue, et lui dire ne fût-ce que deux mots en guise de consolation. Au moment de descendre l'escalier, il me sembla voir encore le visage de Nelly, qui avait terriblement pâli sous le coup de mes reproches.

J'eus tôt fait de rejoindre le vieillard.

— La pauvre fillette a été outragée, elle a son propre chagrin ; crois moi, Ivan ; et moi qui me suis mis à lui décrire le mien, dit-il avec un amer sourire. Je n'ai fait qu'envenimer sa blessure. On dit que « celui qui est rassasié ne comprend pas celui qui a faim », et moi j'y ajouterai, Vania, que « ceux qui ont faim ne se comprennent pas toujours entre eux ». Eh bien ! adieu !

J'essayai de changer de conversation, mais le vieil homme ne répondit que par un geste désabusé.

— Ne perds pas ton temps à me consoler ; tu ferais mieux de surveiller la fillette ; elle ne songe qu'à s'enfuir, ajouta-t-il avec une sorte d'aigreur ! Il s'en alla d'un pas rapide et en frappant le trottoir de sa canne. Il ne pensait pas si bien dire.

(à suivre)

Martigny et les Dranses

Dix condamnations au Tribunal militaire de Division 10 A

MARTIGNY — Le Tribunal militaire de division 10 A, réuni jeudi à Martigny, sous la présidence du colonel Bertrand de Haller, a prononcé une série de dix condamnations, dont cinq par défaut.

Le grand juge était assisté du lieutenant-colonel Gabriel Constantin, de Sion ; des capitaines Jean-Maurice Gross, de Martigny, et Henri Gétaz, de La Tour-de-Peliz ; du sergent Rémy Bole, de Lausanne, et des soldats Cyrille Pralong, de Sion, et Jean Pouget, de Sierre. Deux auditeurs, les majors Edouard Huguenin et Jacques Gonvers, tous deux de Lausanne. Trois greffiers, les premiers-lieutenants Maurice von der Muehll, de Lausanne, Eugène Ruffy, de la Croix-sur-Lutry, et André Viscolo, de Montana-Vermala. Audiencier : le sergent Ernest Rouge, de Lausanne.

Les changements- d'adresses non communiqués

Le premier accusé à comparaître à la barre est le soldat Narcisse A., né en 1937, domicilié à Denges. Il est accusé d'inobservation de prescriptions de services et d'insoumission pour n'avoir pas accompli son cours de répétition en 1964.

Le soldat A. a changé de localité à réitérées reprises et a omis de signaler au chef de section ses changements d'adresses. Son commandant d'unité a dû lui envoyer plusieurs ordres de marche et tous revenaient avec la mention « parti sans laisser d'adresse »...

L'accusé rétorque que chaque année, le CR avait lieu en automne et qu'il avait le temps de consulter les affiches. Lorsqu'il l'a fait, c'était trop tard, le cours ayant eu lieu au début de l'année 1964.

Le major Huguenin, dans son réquisitoire, souligna que le Tribunal avait à juger le cas le plus désespérément classique d'inobservation de service. Le soldat A. n'a pas annoncé ses changements d'adresses dans le délai de huit jours. Il n'a, de plus, pas consulté les affiches de mises sur pied des différents cours de répétition. L'auditeur requiert deux mois d'emprisonnement.

Le défenseur d'office, le major Jacques Matile, de Lausanne, souligna que son « client » avait été victime d'une certaine fatalité. Il n'a pas fait fi de ses obligations militaires. Son seul tort a été de faire son changement d'adresse un mois trop tard. De plus, ce CR a eu lieu exceptionnellement en février 1964. En conclusion, le défenseur demande une peine de principe avec le sursis.

Après avoir délibéré, le Tribunal retient les délits d'inobservation de prescriptions de service et d'insoumission. Il tient compte par ailleurs de la bonne volonté de l'accusé qui a offert spontanément de remplacer ce cours. De ce fait, il le condamne à trente jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et au paiement des frais.

Il voyageait beaucoup

Le second accusé à comparaître est le soldat Jean-Noël D., domicilié à Magnot, né en 1939. Contre lui, deux chefs d'accusation : l'inobservation de prescriptions de service et l'insoumission. D. a lui, également, omis de signaler ses changements d'adresses depuis 1962. Il a fait défaut au cours de répétition. C'est un récidiviste. Il a été signalé au moniteur suisse de police. L'accusé travaillait à l'époque à Genève, comme sommelier. Il est dépeint comme un être instable et sans scrupule. D. faisait, en outre, fréquemment des voyages en France. Ce qui, d'après ses dires, lui a empêché de consulter les affiches de mises sur pied du CR. Son commandant d'unité lui a envoyé quatre ordres de marche pour l'atteindre. L'accusé a été arrêté à Genève le 7 janvier dernier, ville qu'il a d'ailleurs quittée pour revenir en Valalis où il travaille actuellement comme magasinier.

L'accusé fournit très clairement des explications qu'il juge valables. Mais l'auditeur n'est pas de son avis, accusant le soldat D. d'inobservation et prescriptions de service et d'insoumission. Le major Huguenin soutient que D. savait pertinemment le jour de son entrée au CR mais qu'il a fêté par trop la dive bouteille, la veille. De plus, D. ne s'est pas présenté aux inspections. L'auditeur accuse D. d'être léger, viveur. Sa tenue et présentation militaire, d'après son commandant d'unité, a toujours laissé à désirer. C'est pourquoi le major Huguenin propose une rééducation militaire... Les deux chefs d'accusation sont retenus et le réquisitoire prononcé est le suivant : trois mois d'emprisonnement sous régime militaire. A déduire, deux jours de préventive subie à Genève.

Le défenseur n'a pas la partie aisée. Il demande au Tribunal de tenir compte de la réhabilitation de D. qui a quitté son ancien métier. D. se sentait sur la pente savonneuse ! Il gagnait beaucoup d'argent et en dépensait autant. Il a fait fi de tout son passé puisqu'à l'heure actuelle, il exerce un métier beaucoup plus astreignant et moins lucratif. Il y a eu un tournant dans sa vie. Dès lors, il serait risqué de lui faire subir une peine d'emprisonnement ferme.

Après délibération, le Tribunal constate que D. a changé de domicile en 1963 et ne l'a pas signalé, que l'ordre de marche ne l'a pas atteint. D., de plus, connaissait le jour de son entrée du service et ne s'est pas présenté. Il n'a pas subi les inspections. Il s'agit là d'une insoumission délibérée. Le haut aréopage condamne donc le soldat D. à une peine de 45 jours d'emprisonnement sous régime militaire, moins deux jours de préventive et aux frais de la cause.

Cinq condamnations par défaut

— Le soldat Otto S., né en 1937, de Marly (Fribourg), sans domicile connu, a écopé de 75 jours d'emprisonnement pour inobservation de prescriptions de service.

— Le soldat Gilbert R., né en 1924, domicilié à Genève, a été condamné à 9 mois d'emprisonnement pour inobservation de prescriptions de service et d'insoumission. C'est un récidiviste.

— Le soldat Raymond B., né en 1935, du Landeron, sans domicile connu, a écopé de 7 mois d'emprisonnement, toujours pour les mêmes motifs. C'est également un récidiviste.

— Le caporal Maurice G., né en 1933, de Saint-Maurice, actuellement sans domicile connu, a été condamné à 13 mois d'emprisonnement pour inobservation de prescriptions de service, insoumission et service militaire à l'étranger. A déjà été condamné.

— Neuf mois de prison au soldat Claude B., né en 1906, du Locle, sans domiclie connu, pour insoumission et service militaire à l'étranger. Récidiviste.

Une nouvelle enquête nécessaire

Le soldats Raymond L., né en 1937, domicilié à Riddes, est accusé d'absence injustifiée et d'insoumission. Bénéficiant d'un congé, lors du CR de 1963, du vendredi au dimanche soir, l'accusé n'a pas regagné son unité, stationnée dans la région du Brunig. Après avoir passablement consommé d'alcool, L. alla se coucher. Arrêté lundi par la police, L. prit le train. Arrivé à Brigue, ne se sentant pas bien et prétextant des troubles, L. fit dmei-tour ! Il fut alors arrêté dans son village natal. Le 10 février de l'année dernière, L. s'est brisé le petit doigt de la main gauche en manipulant un fût. Il ne s'est pas présenté pour son CR. Il alla chez un médecin, mais ne demanda pas de certificat.

L. fut soumis à une expertise psychiatrique. Il est dépeint comme un personnage irrégulier et qui fait volontiers des esclandres lorsqu'il est pris devin. Le médecin conclut à une schizophrénie à forme catatonique, d'où irresponsabilité pratiquement totale de ses actes délictueux.

Les renseignements civils ne sont pas à l'avantage de l'accusé. Il a déjà été condamné à réitérées reprises. Les références sont mauvaises.

Les renseignements militaires, quant à eux, prouvent, par contre, que L. a donné entière satisfaction à son commandant d'unité, lequel, sachant les attirances de L. pour la boisson, s'est spécialement penché sur son cas.

L'auditeur, après avoir retenu le délit d'absence injustifiée, s'attache surtout au rapport de l'expert psychiatre sur le degré d'irresponsabilité de L. Il n'est pas dans nos propos de nous étendre sur ce long exposé du major Huguenin. Disons simplement que celui-ci s'étonne de la conclusion qui découle de l'anamnèse proprement dite. L. ne souffre de rien de particulier. Il ressent quelquefois un vide, vide dû sans doute à un traumatisme crâno-cérébral subi en 1960. Son école de recrue a été faite, sans difficulté aucune. Le comportement disocial de l'accusé relève de l'influence de l'alcool uniquement. L'auditeur fait remarquer au Tribunal que ce rapport a été fait alors que L. était emprisonné à Monthey. D'où peut-être une certaine rapidité à conclure... Finalement, l'orateur préconise deux solutions : ou l'on écarte le rapport et l'on admet la responsabilité, ou l'on fait une nouvelle expertise confiée à un autre spécialiste pour que celle-ci ait lieu dans des conditions normales. Les actes sont établis et constituent en eux-mêmes un délit.

Le major Huguenin propose 4 mois d'emprisonnement sous régime militaire, moins 4 jours de préventive, si le Tribunal devait reconnaître L. comme un être conscient de sa responsabilité.

La défense s'oppose aux conclusions émises par l'auditeur quant à une deuxième expertise. Le Tribunal doit rendre un jugement sur la base du dossier mis entre ses mains. Le psychiatre conclut à l'irresponsabilité. Si l'aréopage devait avoir un doute, celui-ci devrait profiter à l'accusé. Le major Matile demande donc l'acquittement pur et simple et l'exclusion de l'armée. L. doit être renvoyé à l'autorité administrative compétente pour être remis dans le droit chemin.

Après de longs débats à huis clos, le Tribunal rend le verdict suivant : les conclusions du rapport établi par l'expert psychiatrique ne sont pas claires. Insuffisance de renseignements sur le degré d'irresponsabilité. La cause est ainsi suspendue et sera transmise au juge d'instruction pour une nouvelle enquête. Quant à L., il sera convoqué ultérieurement pour un autre examen.

Le porte-monnaie des autres

Le soldat François J., né à Chamoson en 1944, est accusé de vol commis au préjudice de ses camarades. J. faisait alors son école de recrue à Berne, l'année dernière. Il s'est emparé d'une somme d'environ 50 francs dans deux porte-monnaies. De plus, il a avoué avoir pris environ une vingtaine de francs dans une bourse délaissée sur une fenêtre.

J. est issu d'une famille modeste. C'est un bon travailleur, ces vols se sont produits en octobre et décembre 1964. J. avoue avoir dérobé 50 francs, mais nie le troisième larcin. « J'ai eu peur de l'adjudant qui me regardait de travers, j'ai avoué un méfait que je n'avais pas commis ». Un témoin fait son entrée : le propriétaire de la bourse... vidée de son contenu. Il n'a pas réclamé l'argent à J. car, dit-il, « je n'étais pas sûr que mon camarade, là, était le voleur ».

L'auditeur, le major Gonvers, demande au Tribunal de faire preuve de sévérité. J. a reconnu deux vols. Le doute plane quant au troisième. Voler parce que la solde n'est pas très élevée n'est pas une excuse valable. C'est un délit des plus odieux que l'on connaisse. Aussi l'auditeur requiert une peine de trois mois d'emprisonnement, moins 17 jours de préventive.

Le défenseur, le capitaine Jacques Allet constate que les faits sont clairs. J. a avoué. Il avait besoin d'argent pour regagner son village, le samedi. D'autre part, J. n'avait pu faire d'économie avant la rentrée au service puisqu'il envoyait toute sa paie à ses parents pour les besoins du ménage. Le mobile est donc tout simple : payer le prix du billet CFF. Le défenseur relève encore le caractère infantile de son client et demande au Tribunal de faire preuve d'indulgence et d'accorder le sursis.

Après délibération, le jugement rendu est le suivant : J. est condamné à 2 mois d'emprisonnement, avec sursis. A déduire 17 jours de préventive. Les frais sont à la charge de l'accusé.

L'histoire d'une lettre express

Le soldat Lucien V., né en 1921, domicilié à Isérables est accuseé d'insoumission pour avoir fait défaut au cours de répétition l'année dernière. V., atteint de silicose était en possession d'une déclaration médicale. Il a donc demandé une dispense, mais n'a envoyé sa lettre que cinq jours avant l'entrée en service. Comme, entre temps, il a reçu une missive exprès de sa femme qui vit en Belgique lui demandant de venir dans ce pays, V. est parti. A son retour, il vit que la demande de congé avait été retournée, le délai de 5 jours étant trop court.

L'auditeur prétend que V. a pris le risque de partir. Il connaissait parfaitement le règlement. Mais comme V. est d'une santé des plus précaire, il demande au Tribunal d'être indulgent et requiert 45 jours d'emprisonnement, moins deux jours de préventive.

Le capitaine Jacques Allet, brillant défenseur, fait alors état de la malheureuse expérience familiale de l'accusé : V. a été en mauvais termes avec sa femme, laquelle est repartie dans son pays natal. Trois enfants sont nés de cette union, enfants qui donnent à V. de nombreux soucis. De plus l'accusé est victime d'une silicose irréversible qui atteint le degré 3. Il avait l'intention d'aller avec ce certificat au CR. Mais voilà que cinq jours avant sa femme lui écrit en lui demandant son retour. Il y a l'espoir de reprendre cette vie commune. C'est un cars urgent. Et en rentrant, il prend connaissance que sa demande militaire a été refusée. Le défenseur conclut en disant que l'octroi du sursis s'impose.

Le jugement rendu est le suivant : vu l'état de santé précaire de l'accusé, celui-ci aurait dû être renvoyé en CVS beaucoup plus tôt. Le délit d'insoumission est retenu. Mais les circonstances atténuantes parlent en faveur du coupable. V. est donc condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis, moins deux jours de préventive. Les frais sont à la charge de V.

L'Ecurie des 13 Etoiles à l'honneur

MARTIGNY. — Le Salon International Automobile de Genève, rendez-vous du monde de l'automobile a vu mercredi dernier l'assemblée annuelle des délégués de la Fédération suisse des Ecuries. 17 Ecuries sont représentées lorsque M. Georges Filipinetti ouvre la séance par les salutations d'usage.

Le président en charge étant démissionnaire, il appartient à cette assemblée de lui nommer un successeur. Le choix s'est porté sur M. Jean Zufferey, membre d'honneur de notre Ecurie et ancien président. Il sera secondé dans sa délicate fonction par M. Bernard Dirren, à qui fut confié le secrétariat. M. Dirren aura la tâche difficile puisqu'il succède à ce poste à M. Jean Briffaut.

L'assemblée nomma ensuite M. G. Filipinetti membre d'honneur de cette Fédération dont il fut le promoteur et toujours dévoué président.

La composition du comité actuel est la suivante :

Président : Me Jean Zufferey, Valais ; Vice-président : M. Hubert Pathey, Neuchâtel ; Secrétaire : M. Bernard Dirren, Valais ; Membres : MM. Claude Sage et Philippe Simonetta.

Félicitations aux élus et à l'Ecurie des 13 Etoiles qui place ainsi 3 de ses membres aux destinées de la Fédération suisse des Ecuries.

L'assemblée Provins assombrie par un deuil

LEYTRON (VP). — Dimanche après-midi se tenait à Leytron l'assemblée des caves Provins. Plus de 400 délégués assistaient à cette importante séance qui vit l'adoption de la modification des statuts.

Malheureusement, en cours d'assemblée, une mort brutale vint jeter la consternation. M. Léon Besson, 64 ans, habitant Sion, se sentit peu bien dès le début de l'assemblée. Un médecin fut immédiatement mandé, mais hélas, M. Besson, décéda quelques minutes plus tard, en dépit des soins qui lui furent prodigués, des suites d'une crise cardiaque.

Un cyclomotoriste fait une chute

LE CHABLE (FAV). — Un accident de la circulation s'est produit sur la route qui du Châble conduit à Verbier, entre Médières et Fontenelles.

Un motocycle léger qui descendait de Verbier, au guidon duquel avait pris place M. Michel Quennod, domicilié au Sappey-Bagnes a heurté la bordure de la route à sa droite et a fait une chute assez brutale.

Le malheureux cyclomotoriste qui a reçu tout d'abord des soins du médecin du Châble, le docteur Jost a été ensuite conduit à l'hôpital de Martigny. La victime souffre d'une forte commotion cérébrale. On craint même une fracture du crâne.

Assemblée générale à Charrat

CHARRAT. — L'assemblée générale de la section de gymnastique de Charrat, présidée par M. René Gaillard, s'est tenue dernièrement afin de mettre au point le programme de sa prochaine soirée annuelle qui a été fixée au samedi 3 avril 1965.

Participeront à cette « fête », les sous-sections, dames pupillettes, pupilles et actifs. C'est donc au-devant d'un magnifique succès que va la soirée de la section de Charrat.

D'autre part, il a été question de la prochaine fête romande. C'est avec 24 gymnastes que la section s'annonce en vue de cette rencontre, nombre assez élevé et comptant peu ou pas de gymnastes de réserve.

Et les tirs obligatoires ?

Dernière cause à l'ordre du jour, celle de Raymond D. né en 1928, domicilié à Ardon. D. est accusé d'insoumission pour avoir fait défaut aux tirs obligatoires de 1959 à 1964.

L'auditeur voit là un cas de persévérance dans l'insoumission. D. a besoin d'être éduqué militairement. Il faut lui donner la peur des sanctions. Aussi, le major Gonvers requiert un emprisonnement d'un mois sous régime militaire.

Le défenseur demande de tenir compte des renseignements civils et familiaux. De plus, D. a déjà été emprisonné — 22 jours — pour ses absences de 59 à 62. Il faudrait donc le juger pour ces actes de 1963 et 1964.

Le jugement est rendu: le délit d'insoumission est retenu. D. est condamné à une peine de 15 jours d'emprisonnement sous régime militaire. Cette «facture» tient compte des 22 jours déjà subis. D. devra en outre payer les frais.

Il était près de 14 h. 30 lorsque, à notre grand soulagement, le rideau est tombé sur cette ultime affaire.

M. S.

Avant la prochaine séance du Grand Conseil

MARTIGNY. — Les députés de Martigny ne sont pas certains de pouvoir siéger lundi puisque le recours de Fully, que nous annoncions depuis quelques jours, a été déposé. Il faudra que la commission de validation des pouvoirs tranche le cas et on s'achemine vers une session extraordinaire comme on en connut en 1961.

Carnet de deuil

MARTIGNY. — Nous apprenons avec consternation le décès subit de M. Henri Thévenon, âgé de 68 ans, de Martigny. Il avait été victime de plusieurs accidents et ne sortait plus de chez lui. Il est décédé des suites d'une attaque.

La « Feuille d'Avis du Valais » présente à sa famille ses sincères condoléances.

Violent accrochage

ORSIERES. — Jeudi matin, vers 10 h. 15, un accident de la circulation s'est produit dans le centre du village d'Orsières. Deux voitures, l'une pilotée par un ressortissant genevois et l'autre par un Français se sont accrochées. Seuls d'importants dégâts matériels sont à signaler. La police cantonale d'Orsières a procédé au constat.

Vers une spectaculaire compétition

FULLY. — Le moto-club de Fully organisera demain dimanche un trial national des plus intéressants.

Cette compétition se déroulera dans le magnifique décor de la forêt des châtaigniers. Tous les as de la moto seront présents. La course proprement dite débutera le matin déjà, et la distribution des prix aura lieu sur place.

Un grand bravo aux organisateurs !

Conférence

SAILLON (JJR). — Hier soir, une nombreuse assistance s'était donné rendez-vous au Café-Bar de la Tour pour entendre une conférence sur les conceptions modernes de lutte antiparasitaire en cultures fruitières intensives et en viticulture.

Le conférencier était M. René Höhn.

Cette brillante conférence se termina pas une discussion ouverte à tous les participants.

Combat de Reines

SIERRE

Après ces journées d'élections mouvementées, alors que les esprits de la surchauffe commencent à se refroidir, voilà qu'une manifestation d'un tout autre genre se prépare à vous faire passer une agréable journée de détente dans le cadre du traditionnel floklore valaisan.

Le syndicat d'élevage bovin de Chandolin-St-Luc organise le 4 avril un grand match de reines avec la participation de nombreuses concurrentes choisies parmi les meilleures reines d'alpages de la région. Au pied du réputé vignoble de Ravire, au lieu dit « Pilet », vous passerez un dimanche riche en rires et en émotions. Le fendant et la raclette seront bien entendu de la partie et contribueront à créer une ambiance du tonnerre ! D'autre part il y aura des joutes nombreuses et des combats sans merci, bref une manifestation à ne pas manquer et des « coups vaches », c'est le cas de le dire ! Les Valaisans ont la solide réputation de maintenir les coutumes, de conserver les traditions et de défendre certaines couleurs ! Ceci est d'autant plus vrai qu'à la fin de la manifestation il faudra élire la reine des reines, qu'elle soit rouge ou noire ! L'élection sera sans recours, car c'est au match cantonal que l'on tranche les différends.

Le dimanche 4 avril, tous au rendez-vous du « Pilet » pour le maintien des traditions et de la belle race d'Hérens !

Pour le comité d'organisation
G. Z.

P 28643 S

L'HEUREUSE GAGNANTE

du poste de Télévision Siemens de la Tele tombola ELECTRICITE S.A. est Mme Jean Mani, avenue de la Gare 29, Martigny P 160 S

Sion et la région

Décès de M. Léon Besson

SION (Fav). — Hier, en fin d'après-midi, c'est avec une profonde consternation que l'on apprenait la mort subite de M. Léon Besson. Il se trouvait en assemblée avec les coopérateurs des caves «Provins» lorsque soudain, il s'affaissa victime pense-t-on, d'une crise cardiaque.

Le défunt était né en 1901, dans la vallée de Bagnes. Il suivra plus tard le collège à Châble.

A l'âge de 10 ans, il a eu le malheur de perdre sa mère. C'est à ce moment-là qu'il fut placé chez des parents qui lui donnèrent une solide éducation. Ils habitaient à Saxon.

Fils et petit-fils d'entrepreneurs, élevé chez un oncle également entrepreneur, il n'y a pas à s'étonner qu'il deviendra lui-même un habile constructeur. Signalons que son grand-père avait construit différents bâtiments, dont l'Arsenal de Sion.

Le premier grand travail que M. Léon Besson a dirigé fut la reconstruction de Lourtier ravagé auparavant par un gigantesque incendie vers 1930.

Il se mit par la suite à son compte à Saxon puis à Sion où il s'associa avec Pierre Vadi et Georges Giorgietti. Ils construisirent alors de grands locatifs, ainsi le bâtiment de la Place du Midi «Les Rochers», une grande partie de l'hôpital, le bâtiment Beauregard, à Sierre, le Pont d'Aproz, le pont CFF à Sembrancher etc.

Ces dernières années, il travaillait encore en collaboration avec l'entreprise Rombaldi.

Père de 4 filles dont 3 sont mariées, il trouva encore du temps pour s'occuper de sociétés, spécialement la «Cible» de Sion, au sein de laquelle il a remporté plusieurs challenges et distinctions dont la dernière dimanche passé au stand de Champsec.

Homme droit et correct, il entretenait de très bonnes relations avec tous ses clients.

Attaché à son pays natal, spécialement à la commune de Bagnes où il a une grande parenté, son départ laissera un large vide dans sa famille et partout à Sion où il comptait des amis.

A sa famille que ce deuil frappe si durement, notre journal présente l'expression de ses condoléances sincères et émues.

Une nuit pour réfléchir...

SION (FAV). — Deux jeunes gens de la place âgés de 17 et 18 ans importunaient assez grossièrement le personnel de l'établissement public dans lequel ils se trouvaient.

La tenancière de cet établissement, sis à la rue de Lausanne, à bout de nerf avisa la police qui arriva aussitôt sur les lieux.

Nos deux lascars furent conduits au poste où ils eurent toute une nuit pour réfléchir à leur conduite. Souhaitons qu'ils auront fait le vœu de ne pas recommencer...

Vernissage au Carrefour des Arts HANS GERBER

Après un succès peu commun du peintre sédunois Léo Andenmatten, le peintre Hans Gerber exposera ses dernières créations, collages et sculptures.

Hans Gerber, né le 15 février 1910. De 1933-1950, activités de sculpteur à Munich, Ascona, Paris, Florence et Zurich. Depuis 1950, établi à Buchillon (Vaud). Expositions dans nos meilleures Galeries de Suisse et d'étranger.

Le vernissage de cette exposition aura lieu samedi 20 mars dès 17 h. Un artiste intéressant à voir.

Une bagarre fait deux blessés

SION (FAV). — Une bagarre a éclaté dans un établissement public de la place entre le fils du patron, connu pour avoir le poing facile, et un saisonnier italien.

Le Valaisan, C. R., n'a pas été beaucoup touché tandis que son antagoniste S. R. assez sérieusement contusionné sur le visage a dû recevoir des soins dans une pharmacie. La police a dû intervenir.

Bientôt les ultimes essais à la nouvelle centrale de craquage de Sion

Depuis l'été dernier, la houille n'intervient plus, à Sion, dans la fabrication du gaz. Depuis la mise en service de la première ligne de craquage de l'essence légère, Sion et le Valais central vivent à l'heure du nouveau gaz. Les installations n'étaient cependant pas encore terminées. En effet, la seconde ligne de craquage prévue ayant été exposée à l'Expo 64, il a fallu attendre la fin d'octobre dernier pour en entreprendre le démontage, la transporter à Sion et en effectuer le montage. Aujourd'hui, cette opération touche à sa fin, le montage proprement dit étant pratiquement terminé. Il ne reste plus qu'à mettre la dernière main à l'installation et, d'ici deux ou trois semaines, les essais commenceront, dernière étape avant l'entrée en service définitive de la totalité de l'installation de craquage.

Les inspecteurs de viande se perfectionnent

Durant trois jours, les inspecteurs de viandes du canton viendront à Sion suivre un cours qui durera du lundi 22 mars au mercredi 24 mars, à l'Aula du Collège le lundi et à la salle du Grand Conseil le mardi et mercredi. Ces cours seront donnés par M. Capi, vétérinaire cantonal qui en assume la direction, par MM. Barras, Brunner, Karlen, Duchoud, Cottagnoud et Périllard, tous vétérinaires.

Tous les inspecteurs des viandes et leurs suppléants anciens et nouveaux sont convoqués. On sait que selon la loi, les inspecteurs et leurs suppléants doivent être de nationalité suisse et qu'ils ne peuvent exercer les professions de boucher, tripier, négociants en viande, marchand de bétail, équarisseur.

Les matières enseignées sont des plus intéressantes, comme bases : les éléments d'anatomie et de physiologie, les maladies parasitaires, les signes de santé et de maladies, les lois et ordonnances fédérales et cantonales sur le contrôle des viandes et des denrées alimentaires et en application : les maladies contagieuses, les altérations des produits carnés (conserves, etc.), les méthodes d'abattage et d'habillage et les exercices pratiques de contrôle des viandes aux abattoirs.

Un examen clôturera les cours et sera suivi de la vision de films, de discussions et d'un acte de clôture.

Agrar

Sortie traditionnelle d'une fanfare

AYENT (Sz). — Hier, jour de la Saint-Joseph, la fanfare « L'Echo du Rawyl » a procédé à sa traditionnelle sortie, qui est, du même coup, la première de l'année. Dirigée avec beaucoup d'autorité par M. Auguste Rey, « L'Echo du Rawyl », à la grande joie des habitants qui s'étaient rassemblés en grand nombre pour l'occasion, a donné plusieurs aubades sur les principales places du village et fut, comme il se doit, chaudement applaudie.

De Monthey au Lac

Deux nouvelles jubilaires

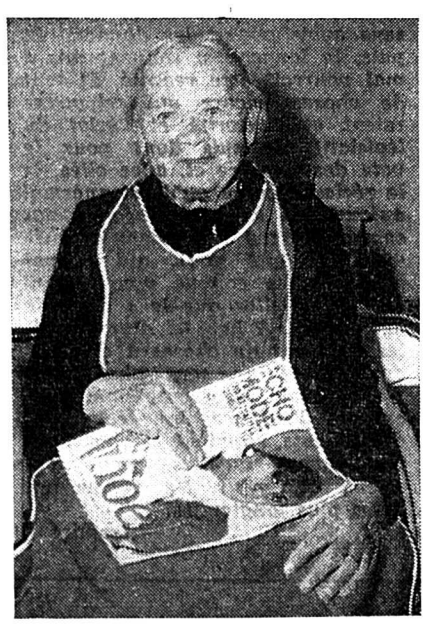

MONTHEY (Fg). — Le jour de la St-Joseph a été l'occasion, pour les représentants de l'autorité communale, d'accomplir un devoir bien agréable. En effet, c'est à cette date que MMmes Esther Bosi-Défago et Louise Christinat, pénétraient dans leur nonantière année. Suivant la tradition, la Commune de Monthey se devait de féliciter et de fêter ces deux jubilaires, en leur remettant le fauteuil traditionnel. Au cours de cérémonies bien sympathiques, les représentants de la Commune ont tout d'abord félicité comme il se devait les deux jubilaires, retraçant les principales étapes de leurs vies. 90 ans, voilà qui représente un grand nombre d'expériences faites de joies ou de tristesse. Pourtant, les deux nouvelles jubilaires prouvent bien de leur force et de leur jeunesse de caractère, puisque c'est très allègrement qu'elles franchissent ce cap de la nonantième année. Naturellement, la célébration de cet anniversaire a été l'occasion de fêtes de famille. Tandis que Mme Esther Bosi était fêtée parmi les siens, Mme Christinat célébrait ce nonantième anniversaire à la Maison de Repos de Monthey où elle vit depuis plusieurs années sous les soins attentifs et dévoués des Révérendes Sœurs responsables de l'établissement. Ainsi donc, cette manifestation faite toute de sympathie et de félicitations a marqué d'une pierre blanche l'anniversaire de Mmes Christina et Bosi, qui grâce à leur jeunesse et à l'affection que leur témoignent les membres de leurs familles franchiront sans peine cette étape des 90 ans pour atteindre celui de la centième année. C'est du moins le vœu que nous formulons à l'égard des deux jubilaires, tout en les félicitant pour ce bel anniversaire.

Mission catholique italienne (Missione cattolica italiana)

Dorénavant, tous les dimanches une messe pour les Italiens, dite en italien sera célébrée à 10 h. 30 à l'église de St-Théodule.

(Tutte le domeniche sarà celebrata per gli Italiani la S. Messa, in lingua italiana alle ore 10.30, nella chiesa di San Teodulo in Sion.

Saint-Gingolph et une nouvelle émission TV

SAINT-GINGOLPH (Md). — Samedi prochain, 27 mars, dans l'après-midi, une nouvelle émission réalisée par la télévision suisse-italienne passera en direct sur nos écrans.

Cette émission réunira les 3 villes frontières de Stein-am-Rhein, Pontresian et Saint-Gingolph avec des jeux du genre inter-villes.

On y verra entre autres des concours de pêche et les douaniers seront évidemment mis à contribution puisqu'il s'agit de villes-frontières.

Depuis quelques jours, une équipe de la RV est sur place pour régler les détails de cette nouvelle émission qui durera près de 2 heures.

Elections communales à Saint-Gingolph (France)

SAINT-GINGOLPH (Md). — A la suite des élections de dimanche, la nouvelle administration de Saint-Gingolph (France) est formée de MM. André Zenoni, maire sortant réélu. L'élection du maire se fera dimanche prochain et par les conseillers) ; René Berrod ; Georges Cachat ; Marcel Pachoud ; Marius Cachat ; Adrien Fornay ; Albert Hominal et Louis Fornay, tous anciens, réélus.

MM. Louis Chevalley ; Constant Mongellaz; Charles Cour; Félix Bays; André Bourgognon, nouveaux.

JEUNES GENS

qui désirez faire de la

LUTTE SUISSE

adressez-vous au caissier cantonal M. Richard Vogel Sierre.

Communiqué de la Caisse cantonale valaisanne de compensation

1. OBLIGATION DE S'ASSURER

Toutes les personnes qui ont leur domicile en Suisse ou qui y exercent une activité lucrative doivent s'annoncer à une Caisse de compensation (LAVS art. 1er).

II. RENTES AVS

Le droit aux rentes de vieillesses et de survivants prend naissance comme suit :

Rentes de vieillesse :

pour les Hommes, le premier jour du mois qui suit celui où ils ont accompli **leur 65ème année.**

pour les Femmes, le premier jour du mois qui suit celui où elles ont accompli **leur 62ème année.**

Afin d'éviter tout retard dans le versement de la première mensualité, les ayants droit doivent présenter leur demande un mois au moins avant l'accomplissement de l'âge requis.

Rentes de survivants :

pour les Veuves, le premier jour du mois qui suit le décès de leur mari;

pour les Orphelins, le premier jour du mois qui suit le décès de leur père ou de leur mère.

III. ASSURANCE-INVALIDITÉ (AI)

Les demandes de prestations doivent être adressées au Secrétariat de la Commission cantonale de l'AI, avenue Partifori 22, Sion.

Nos agents communaux tiennent à la disposition du public les formulaires d'inscription nécessaires et renseignent volontiers chaque personne sur ses droits et obligations à l'égard de l'AVS et de l'AI.

La saison des combats de reines est ouverte

Lesquels sont les plus impatients, les « mordus » des combats de reines valaisans et du dehors ou les rivales dans ces joutes royales qui depuis deux ans en ont été privé. Les virus de la fièvre aphteuse et du Bang étaient les coupables des interdictions officielles.

« Si la situation sanitaire le permet » dit l'Office vétérinaire cantonal, les combats de reines se dérouleront comme suit :

le 21 mars 1965 à Chermignon-Dessus, organisé par le comité de construction de la Chapelle ;

le 28 mars à Grimisuat, par le syndicat d'élevage et le Conseil de paroisse ;

le 4 avril à Sierre, par le Syndicat d'élevage bovin de Chandolin ;

le 11 avril à Ardon, par le Syndicat d'élevage et le comité de restauration de l'Eglise paroissiale ;

le 25 avril à Orsières, par le Syndicat d'élevage bovin ;

le 2 mai à Chamoson, par le Syndicat et la colonie de vacances ;

le 9 mai aux Haudères, par le Syndicat d'élevage.

La haute direction des combats de reines incombe à M. Cappi, vétérinaire cantonal, la surveillance et l'organisation à la Commission cantonale des combats de reines que préside M. Innocent Vergères de Vétroz, conformément au règlement cantonal en la matière.

Agrar

District de Saint-Maurice

Menuisiers et charpentiers ont fêté la Saint-Joseph ainsi que le veut la coutume

ST-MAURICE (FAV) — L'Association des maîtres menuisiers-charpentiers du Valais romand, comme chaque année, pour marquer le jour de leur saint patron, tinrent leurs assises hier, jour de la Saint-Joseph.

Ils s'étaient donné rendez-vous pour cette année à St-Maurice, dans un établissement public de la place où, après la partie administrative, un banquet leur fut servi.

On remarquait la présence d'un conseiller communal, M. Raphaël Moren, et Paul Barras, de la bourgeoisie, M. Hyacinthe Amacker, président de la société des Arts et Métiers, le chanoine Müller, de l'abbaye. MM. Amez-Droz et Métry représentaient l'Etat du Valais.

La partie oratoire fut entrecoupée par les productions du Chœur mixte de Saint-Maurice, qui a interprété plusieurs pièces de son répertoire sous la direction du chanoine Marius Pasquier.

Cette assemblée s'est terminée dans une ambiance sympathique.

A travers le Haut-Valais

Avec la Société suisse des ingénieurs et des architectes

BRIGUE (FAV). — Le samedi 3 avril, la Société suisse des ingénieurs et architectes, section Valais, tiendra sa 34e assemblée générale annuelle au château de Stockalper, à Brigue, à la salle des Conseils.

Après la partie administrative, avec un programme assez chargé, l'apéritif sera servi au château, suivi d'une brève visite de celui-ci. Le repas, ensuite, réunira les membres dans un établissement public de la ville.

Les travaux avancent bien

NATERS (PG). — Les travaux de la nouvelle construction du pont du Rhône de Naters avancent à grands pas. Les appuis sont terminés tout comme le mur de soutènement. On creuse en outre les fouilles pour les diverses conduites Brigue-Naters.

Pour la salubrité générale

BRIGUE (PG). — On vient d'installer à la sortie nord de la gare de Brigue un petit four crématoire destiné à éliminer les papiers et autres déchets, qui peut être utilisé par n'importe quel temps. Cet appareil a l'avantage de ne dégager ni fumée ni gaz.

Au vu de la quantité importante de déchets qui s'amassent dans une gare, on ne peut que louer les initiateurs de cette amélioration.

Aubade aux malades de la clinique de Saint-Amé

ST-MAURICE (FAV) — Hier après-midi, le Chœur mixte de St-Maurice a offert un concert aux malades de la clinique.

Celui-ci fut apprécié autant par les malades eux-mêmes que par les pensionnaires ou le personnel infirmier, apportant un peu de joie et créant une petite diversion.

Remercions le chœur mixte pour cette initiative aussi généreuse que sympathique.

†

Les contremaîtres et ouvriers de l'entreprise Besson ont le chagrin de faire part du décès de leur cher patron

MONSIEUR

Léon BESSON

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

†

La Direction et le Personnel du Consortium Rombaldi-Besson et entreprise Rombaldi ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Léon BESSON

leur cher associé, collègue et patron.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

CINEMAS

Sion - Arlequin

Samedi 20 et diman. 21 mars St-Joseph et diman.: matinées Jean Marais - Louis de Funès - Mylène Demongeot dans

FANTOMAS

l'ennemi public No 1 de vos soucis quotidiens... un délire pour votre plaisir ! Un joyau du cinéma d'aventures qui soulève des tempêtes de rire. Retirez vos places à l'avance s.v.p.

Parlé français - Faveurs suspendues - 16 ans révolus

Sion - Lux

Du sam. 20 au mercr. 24 mars Jean Claude Brialy - Louis de Funès dans

CARAMBOLAGES

Explosions de rire, on rit, on s'amuse et c'est quelquefois très bon... alors ? Allez-y donc

Parlé français - 16 ans rév.

Sion - Capitole

Samedi 20 et diman. 21 mars Richard Burton - Robert Ryan dans

LES AVENTURIERS

Un des plus grands films d'aventures de toute l'histoire du cinéma, un spectacle monumental.

Parlé français - Technicolor 16 ans révolus

Martigny - Etoile

Jusqu'à lundi 22 - 16 ans rév. (Matinées : Samedi à 17 h. et dim. à 14 h. 30)

Un récit frémissant d'humanité

LA BATAILLE DE NAPLES

Un film d'une grandeur déchirante

Samedi à 14 h. 30 : ENFANTS dès 12 ans

LE CHANTEUR DE MEXICO

Dim. à 17 h. - 16 ans révolus

Un « policier » d'une tension extraordinaire

LE DERNIER TEMOIN

Martigny - Corso

Samedi et diman. - 18 ans rév. (Dimanche: matinée à 14 h. 30)

Un film moderne, bouleversant

LE DESORDRE ET LA NUIT

avec Jean Gabin et Nadja Tiller

Sabato e domenica alle ore 17 Steve Reeves e Jacques Sernas in

IL FIGLIO DI SPARTACUS

In italiano - 16 anni compiuti

Cinéma d'Ardon

Samedi - Dimanche - 20 h. 30 16 ans révolus

Un CINEMASCOPE-COULEURS DU TONNERRE

Que ceux qui craignent la gaîté contagieuse s'abstiennent de voir

LE GENDARME DE ST-TROPEZ

car ils n'y résisteront pas.

Dimanche - 16 h. 30

Film italien

CARTOUCHE

18 ans rév.

Riddes - l'Abeille

Samedi et dim. - 16 ans rév.

Le plus grand film de tous les temps

LE CID

Charlton Heston, Sophia Loren

Le film principal commence tout de suite. Venez à l'heure s.v.p. - Prix des places imposé

Saxon - Rex

Samedi et diman. - 16 ans rév.

Un film gai, jeune, dynamique

CHERCHEZ L'IDOLE

avec Dany Saval et Franck Fernandel

Dim. à 14 h. 30 - ENFANTS dès 12 ans

LE CHANTEUR DE MEXICO

Sion et la région

Les paroissiens de langue allemande ont maintenant leur église

Vue durant la translation des reliques que portent deux séminaristes qui précèdent S. E. Mgr Adam. A gauche dans le fond on reconnaît quelques membres du Conseil communal et tout à droite M. Fr.-Ol. Dubuis, archéologue cantonal, qui a mis toute sa peine et ses connaissances à la réfection et mise en valeur historique de l'église de Saint-Théodule.

Photos Valpresse

Par décision de S. E. Mgr Nestor Adam, le Rd vicaire Reinhardt Casetti a été nommé recteur de Saint-Théodule. Nous sommes heureux de féliciter ce dévoué prêtre tant aimé en ville de Sion.

Le 2 juillet 1959, un décret de Mgr Adam demandait la nomination d'un comité chargé d'étudier la rénovation de l'église St-Théodule.

Se mettant avec courage au travail, les responsables de cette restauration rencontrèrent passablement de difficultés. C'est ainsi que l'architecte Karl Schmid décédait avant d'avoir pu mener à bien la première partie de cette restauration. Puis, lorsque les travaux débutèrent, ils furent quelque peu ralenti, des découvertes archéologiques très importantes devant être étudiées à fond et stoppant de ce fait les travaux.

Actuellement, cette restauration touche à sa fin. Il reste encore à installer la chaire, les vitraux, les tribunes et l'orgue. Cependant, le gros de l'œuvre est terminé, et, jeudi matin, Mgr Adam pouvait procéder à la bénédiction de l'autel.

Pour ceux qui s'étonneraient que l'église n'ait pas été consacrée, signalons qu'elle le fut déjà, en 1514, par Mathieu Schiner, qui était alors cardinal.

A cette cérémonie de consécration, participaient le chapitre, le séminaire, Dom Battaglia, directeur aumônier des ressortissants italiens habitant en Valais, et qui, dès ce jour, pourront utiliser également cette église. Le conseil de fabrique assistait également à la cérémonie.

Selon le cérémonial traditionnel, Mgr Adam procéda à la purification de l'autel, puis à la translation des reliques qui, durant les travaux, se trouvaient déposées à l'évêché. Il procéda, en outre, à la bénédiction du maître autel avant de célébrer la grand-messe avec comme diacre M. le chanoine Weissen, et comme sous-diacre, M. Walker, séminariste. Le sermon de circonstance fut prononcé par Mgr Adam qui releva la valeur de la cérémonie de ce jour important pour la paroisse de langue allemande.

Ainsi, dès ce jour, les paroissiens de langue allemande possèdent leur église. Les ressortissants italiens, qui, jusqu'à maintenant, devaient se rendre à l'office soit au Vieux-Collège, soit à la grande salle du Sacré-Cœur, auront aussi une véritable église pour assister à la messe.

UNE BONNE NOUVELLE NE VIENT JAMAIS SEULE

Cette journée du jeudi a été une journée de joie pour les paroissiens de langue allemande. Cette joie aura été d'autant plus grande, qu'ils auront certainement appris que Mgr Adam avait conféré le titre de recteur à M. le vicaire Reinhardt Casetti qui jusqu'à ce jour fonctionnait comme vicaire de langue allemande.

Tous les paroissiens se réjouiront de cette nomination et présentent au nouveau recteur leurs meilleurs vœux pour son futur ministère.

(Texte et photo Valpresse)

Un détenu se casse une jambe en jouant à football

SION (FAV). — Alors qu'il se livrait à une partie de football avec ses compagons, un détenu du pénitencier de Crêtelongue, M. L. D. a été victime d'une chute et s'est fracturé la jambe.

L'accident s'est produit hier en fin de matinée et le malheureux fut aussitôt conduit à l'hôpital régional de Sion pour y recevoir les soins nécessaires.

Chute d'une fillette

AYENT (ux). — La petite Myriam Dussex, âgée de 8 ans, habitant à Blignoud-Ayent a fait une chute sur la chaussée.

Aussitôt secourue, on dût conduire la fillette à l'hôpital de Sion ; elle souffre d'une fracture du coude.

Fully - Ciné Michel

Samedi et diman. - 18 ans rév. (Dimanche: matinée à 14 h. 30)

Une histoire poignante, dramatique

VIA MALA

avec Gert Fröbe et Christine Kaufmann

St-Maurice - Roxy

Dès 16 ans Tél. 3 64 17

Samedi et dimanche à 14 h. 30

Un film magistral et authentique en Technicolor-Panavision

LA GRANDE EVASION

D'après le récit de l'exploit le plus téméraire jamais enregistré dans les annales de la guerre.

Prix des places imposé 3 — 4.— 5.—

† René Bérard

ARDON (FAV). — Hier s'en est allé dans sa 71ème année, à Ardon, M. René Bérard. Le défunt était bien connu à Ardon et dans les environs.

Il a travaillé dans une entreprise de construction en qualité de maçon et ses patrons reconnaissaient ses qualités et ses connaissances professionnelles. Père de plusieurs enfants, malgré de nombreux déboires, il a su conserver assez d'optimisme tout au cours de sa vie.

Pendant plus de 40 ans, il fut membre actif de la fanfare l'« Helvetia » et avec ses deux frères, membres actifs également, ils totalisaient à eux trois, plus de 120 ans d'activité dans la société.

Il y a treize ans, le défunt avait cessé toute activité tant professionnelle qu'artistique pour cause de maladie.

Maladie qui devait l'emporter après tant d'années de souffrances qu'il a supportées avec courage et résignation.

L'exemple de M. Bérard peut être cité à tous les jeunes qui manquent de confiance.

A la famille endeuillée, notre journal présente l'expression de ses condoléances émues.

Feu de broussailles

SION (FAV). — Le poste de premiers secours a dû intervenir au lieu dit « Les Crosets d'en bas ». En effet, on avait bouté le feu aux broussailles et l'incendie risquait de prendre de grandes proportions.

Les hommes du poste arrivés sur les lieux parvinrent heureusement à circonscrire l'incendie.

Touriste allemand blessé

SION (Xc). — On a dû conduire à l'hôpital de Sion, un touriste allemand, M. Gaspard Abele, âgé de 21 ans qui a fait une chute en skiant dans la région. Le malheureux souffre d'une fracture de la cheville.

Brutale collision : 5 blessés

SAVIESE (FAV). — Dans la nuit de jeudi à vendredi, au lieu dit « A la Muraz » sur la route de Savièse à Sion, un véhicule piloté par M. René Flury, magasinier à Sion est entré violemment en collision avec une voiture venant en sens inverse, conduite par M. Pierre-Alain Elsig, âgé de 22 ans, étudiant à Sion.

M. René Flury souffre de blessures au menton et aux deux genoux. Son passager, M. André Maret habitant Châteauneuf a été sérieusement blessé au visage et aux mains.

Le jeune étudiant, M. Elsig souffre également de blessures sur le visage et à la cage thoracique.

Ses deux occupants, tous deux étudiants à Sion et âgés de 22 ans furent légèrement contusionnés.

Tous, sauf ces deux derniers ont dû recevoir des soins à l'hôpital régional de Sion. Les deux véhicules furent complètement démolis.

Bouteilles sur la chaussée

SION (Bk). — Jeudi matin, vers 10 heures, le chauffeur d'une importante maison de la place, prit brusquement le virage du sommet de l'avenue de la Gare, et eut la surprise de voir une partie de son chargement se répandre sur la chaussée. En l'occurence, il s'agissait de bouteilles de bière dont le contenu aurait été mieux apprécié ailleurs.

Les bris de verre furent heureusement rapidement évacués, évitant ainsi un nouvel accident.

Skieur malchanceux

SION (Tz). — Un Sédunois, M. Aristide Derivaz, âgé de 42 ans a été victime d'une chute alors qu'il skiait dans la région de Saint-Luc.

Le malheureux souffre d'une fracture de la cheville ainsi que d'une entorse.

GRAIN DE SEL

Une injustice à réparer...

— Je ne sais pas exactement ce qui va se dire lors de la conférence organisée par l'Association pour le suffrage féminin, au cours de laquelle s'exprimera Mme Emma Kammacher, avocate et présidente du Grand-Conseil de la République du Canton de Genève, mais je suis persuadé que le débat ne manquera pas d'intérêt.

— Oui, à condition que les hommes y prennent part, car, en fait, ce sont eux que cela concerne avant tout.

— En effet, puisque les suffragettes savent ce qu'elles veulent, tandis que les hommes refusent de leur donner ce qu'elles demandent.

— Ben, une fois de plus, je dis qu'ils ont tort.

— Ça dépend...

— Ça dépend de quoi, je vous le demande,... De leur égoïsme ? De leur crainte de voir arriver quelques femmes intelligentes parmi eux ? Allons, allons, ne soyons pas grotesques. Le canton de Genève a fait un essai qui semble heureux. Mieux, c'est une femme qui préside le Parlement et chaque député se réjouit d'aller aux séances. Jamais l'atmosphère n'a été aussi détendue...

— Ménandre, mon ami, vous êtes, me semble-t-il, un ardent défenseur de la cause féministe.

— Oui, je ne m'en cache pas, tandis que vous...

— Oh ! moi, je ne suis ni pour ni contre.

— Un hésitant comme tant d'autres.

— Je me pose toujours la question de savoir si oui ou non l'ensemble des femmes valaisannes souhaitent obtenir le droit de vote.

— Il ne s'agit pas de savoir si toutes les femmes de notre canton veulent aller voter, mais il importe de leur accorder ce droit dont elles feront, sans aucun doute, un aussi bon usage que les hommes...

— Ceux-ci n'en font pas nécessairement un bon usage.

— Je ne vous le fais pas dire. Alors, raison de plus pour que les femmes soient admises aux urnes.

— L'idée est combattue.

— A tort, mon vieux, bien à tort par des gens qui ont encore des œillères, qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, qui ne sortent de leur village que pour venir à Sion au Grand-Conseil mais qui ne sont jamais allés plus loin que la capitale. Non, non et non, nous ne pouvons plus nous opposer au droit de vote des femmes. C'est une injustice. Pire, c'est une erreur. Une femme réfléchit avant de jeter en l'air des millions pour des routes de troisième ordre sur lesquelles ne passe qu'un char à bois deux fois l'an. Une femme votera allègrement des crédits pour des écoles fonctionnelles qui ne soient plus des châteaux fort onéreux. Une femme, en toute circonstance, apportera à notre Parlement tout ce qui lui manque encore pour nous donner l'envie d'assister à des séances où l'on voit se lever des hommes qui parlent et parlent sans avoir ouvert les dossiers. Et puis, le langage si souvent mis à mal pourrait être rectifié. Et tant de choses encore qui rehausseraient et l'autorité et l'éclat du législatif. Je suis donc pour le vote des femmes et, avec elles, je le réclame parce qu'il est anormal aujourd'hui de les refuser à nos compagnes qui travaillent au même titre que nous, qui payent leurs impôts comme nous. Pourquoi n'ont-elles que le « droit de la boucler » ? hein !... Alors, qu'elles ont tant de choses à dire qui donneraient un sens plus juste, plus humain, aux problèmes concernant l'enfance, les écoles, les délinquants, l'hygiène et bien d'autres encore qu'elles connaissent mieux que nous. Ne soyons pas bêtes plus longtemps...

Isandre.

Derby de printemps à Prolin

EUSEIGNE (Bn). — Malgré le temps maussade de jeudi soir et incertain de vendredi, qui a fortement influencé l'état de la neige, le Derby de Prolin a remporté un grand succès. Une dizaine de clubs y étaient représentés. Ils étaient là les «cracks» du Valais central, les Mariéthod, Moix, Rossier et consorts. Ils l'ont fait d'une façon excellente. Les derniers à descendre ont souffert d'une neige trop molle. Les organisateurs de cette journée sportive sont à féliciter, le S-C les «Pyramides» et le patron du Derby, M. Marcellin Dayer. Pour éviter des erreurs les résultats paraîtront lundi.

Disons déjà que les Nendards furent les grands vainqueurs.

Sierre et la Noble Contrée

L'ensevelissement de Charly Martin

Derniers honneurs au cimetière.

Les chanteurs du Valais romand se sont joints très nombreux à la population de Chalais, hier pour rendre une bel et déférent hommage à l'un de nos musiciens les plus doués. Les obsèques de Charly Martin ont été très émouvantes.

Pas moins de cinquante sociétés de chant s'étaient fait représenter avec leur drapeau. Du Léman à Sierre, tout ce que le pays compte de chorales se sentait en deuil. Si la famille peut trouver quelque consolation dans le grand malheur qui la frappe, elle l'aura trouvé dans le chagrin visible de milliers de gens.

De Réchy à Chalais, une foule immense accompagna ce compositeur fauché bien trop tôt par la mort. On aura pu mesurer, de la sorte, de quelle sympathie il était entouré, de quelle estime. Une pensée unanime, dans cette assistance recueillie : ce musicien nous est ravi à l'heure où il allait sans doute donner la mesure définitive de son talent.

Ce talent était fin, délicat, admirablement adapté aux besoins de nos sociétés. Tous nos chanteurs aiment à chanter des œuvres de Charly Martin, toujours très mélodieuses, d'une heureuse simplicité, et spontanées. La chanson de chez nous dans ce qu'elle a de meilleur, émouvante, élégante, consonant avec l'âme d'un peuple, avait trouvé en lui un créateur heureux.

Pendant une vingtaine d'années, Charly Martin avait dû voler à une existence très chargée le temps de la composition. Très doué, il accumula chants et cantates malgré toutes les difficultés qu'il rencontra sur sa route. Enfin, il venait de franchir la période difficile et s'installait dans la stabilité. C'est maintenant qu'il allait réaliser les grandes œuvres dont il rêvait. Il en emporte la promesse dans la vie éternelle.

C'est une grande perte pour le Valais, à n'en pas douter, que cette mort inopinée. Ils le sentaient bien tous, ces chanteurs qui se pressaient derrière son cercueil, qui emplissaient l'église paroissiale, qui écoutaient, sur le cimetière, chants d'adieu et discours. Une émotion profonde étreignait tous les cœurs.

Chant d'ensemble dirigé par M. Fernand Dubois ; adieu adressé par le Chœur mixte de Sierre dirigé par M. Daetwyler ; morceau de la fanfare locale dirigée par M. Cécil Rudaz ; paroles émouvantes du président de la Fédération valaisanne des chanteurs... Dans la pâle lumière de cette Saint-Joseph, le pays prenait congé de l'un de ses enfants les plus méritants.

Sans doute, son œuvre reste. On chantera longtemps encore les chansons de Charly Martin. Elles sont à l'image de cette âme généreuse, discrète et modeste. Comme il est triste de penser que tant d'œuvres attendues, promises par un beau talent, ne verront jamais le jour !

Que sa famille accepte encore nos plus sincères sympathies !

Au Conseil communal de Sierre

— Il rappelle l'interdiction de poser des affiches sur les arbres situés le long des rues.

— Il confirme le maintien de l'heure de rentrée des enfants à 20 heures, décision ferme de ne pas accorder de dérogation, même pour les manifestations culturelles ou sportives.

— Il constate que le dernier rapport du Laboratoire cantonal au sujet de l'analyse des eaux de consommation est tout à fait favorable.

— Il désigne un délégué de la Commune de Sierre au Comité d'étude pour la mise sur pied d'un Centre électronique en la forme coopérative.

— Il vote un don d'honneur à l'occasion de la fête romande de gymnastique à Sion du 2 au 4 juillet 1965.

— Il constate que les études relatives à la construction d'une station intercommunale d'incinération des ordures ménagères sont en bonne voie, il donne son préavis pour la continuation des études à la Communauté valaisanne d'ingénieurs.

— Il adjuge les travaux de correction des talus à la route des Falaises.

— Il décide de confier la campagne de lutte contre les hannetons en 1965 à l'Association des traitements collectifs.

Blessé au travail

RECHY (Pd) — M. Joseph Devanthéry, domicilié à Réchy, âgé d'une quarantaine d'années, s'est grièvement blessé à un doigt en manipulant des électrodes. Il a reçu des soins à l'hôpital de Sierre.

Concert de la Fanfare Alusuisse

GRANGES (FAV) — La fanfare de l'Alusuisse a donné hier, en la salle du collège, le concert présenté à Chippis il y a une semaine. Celui-ci a remporté un vif succès.

Concert de l'orchestre Camerata

SIERRE (FAV). — Dirigé par M. Alexander van Wijnkoop, l'orchestre de chambre Camerata de Berne s'est produit hier soir à la Maison des Jeunes pour les mélomanes de la ville de Sierre. Ceux-ci ont pu entendre un concert à cordes de Vivaldi, puis de Richter, Adagio et Fugue. Au programme figuraient également le concerto de violon en do majeur de Haydn, la Sinfonia concertante J.-Ch. Bach et la Sonate en do majeur de Rossini.

Collision à Sous-Géronde

SOUS-GERONDE (FAV). — Dans la nuit de mardi à mercredi, une violente collision s'est produite devant l'établissement L'Oasis, entre une voiture venant de Chippis et se dirigeant sur Sierre, conduite par M. Antonio Franciosa, ouvrier à Gampel et la voiture de M. André Bonvin, de Sion.

Les deux véhicules ont subi tous deux des dégâts matériels assez importants.

Ciné-Club de Sierre : Clôture de saison

SIERRE — Jeudi soir, par la projection du film « La Strada », s'est clôturée la saison du Ciné-Club de Sierre 1964-1965. Cette œuvre puissante de Roberto Fellini a attiré un nombreux public à la Maison des Jeunes On a voulu voir ou revoir la pathétique histoire de la petite « Gelsomina » vendue à « Zampano ». Ces deux rôles principaux étaient tenus par Giulietta Masina et Anthony Quinn. Ce film excellent a terminé avec bonheur la saison du Ciné-Club de Sierre, au cours de laquelle d'autres très bons films, tels que « Le Carnaval des Dieux » de Richard Brooks ou « Le Christ Interdit » de Curzio Malaparte, ont été présentés. Discussions étaient ouvertes après chaque projection de films. Et nous devons remercier M. Antoine Maillard d'avoir chaque fois si bien mené les débats.

La saison prochaine débutera en automne 1965 et c'est d'ores et déjà avec joie que nous l'attendons.

Début d'incendie dans un poulailler

SIERRE (FAV) — Le poste de premier secours de Sierre a été alerté avant-hier à Villa, un début d'incendie s'étant déclaré dans un poulailler sis derrière le Manoir de Villa, propriété de M. Bielli, concierge. A proximité de ce poulailler, on avait allumé un feu d'herbes sèches et on l'avait laissé brûler sans surveillance. C'est ainsi que les flammes se sont propagées, brûlant complètement le premier compartiment du poulailler. Les habitants de la maisonnée ont été heureusement épargnés et le feu a pu être maîtrisé grâce à l'intervention rapide et efficace du poste de premier secours.

Départ pour Milan

SIERRE (FAV) — Hier matin, en gare de Sierre, 12 instructeurs du service du feu du Valais central (6 de Sion et 6 de Sierre) sont partis pour Milan, au vu de visiter la caserne de permanence de cette dernière ville. Nos instructeurs seront de retour dans la soirée de dimanche.

---

†

La Fédération cycliste valaisanne a le pénible devoir d'aviser ses membres et amis du décès de

MONSIEUR

Maurice CHAPPEX

ancien président

et ancien président de l'A.C.C.L.

Les obsèques auront lieu à Monthey le lundi 22 mars, à 10 h. 30.

---

†

A. R. T. M.

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre

MONSIEUR

Léon BESSON

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

---

†

Le Comité cantonal de l'Association valaisanne des entrepreneurs a le regret de faire part du décès de son membre

MONSIEUR

Léon BESSON

entrepreneur

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

Monsieur et Madame Albert **Briguet-Emery** et leurs enfants, à Chermignon ;
Monsieur Augustin **Briguet**, à Saint-Paul ;
Madame et Monsieur Ettore **Mazza-Briguet**, à Passama (Italie) ;
Madame Madeleine **Bonvin-Briguet**, à Chermignon ;
Monsieur Félix **Mabillard**, à Chalais ;
Mademoiselle Virginie **Mabillard**, à Chalais ;
Famille de feu François **Briguet**, à Sierre ;
Famille de feu Maurice **Briguet**, à Mery ;
Famille de feu Pierre **Briguet**, à Lens ;

ainsi que les familles parentes et alliées.

ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Louis BRIGUET

de Basile

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu le 18 mars 1965 dans sa 84e année après une maladie courageusement supportée, assisté des secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Chermignon, le 21 mars, à 11 h. 15.

Domicile mortuaire : hôpital de Sierre.

P.P.L.

Un car partira d'Ollon à 10 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

---

†

La Cible de Sion a l'immense douleur de faire part du décès de son cher membre

MONSIEUR

Léon BESSON

Les membres de la Cible sont priés d'accompagner Léon à sa dernière demeure.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

---

†

Madame Veuve Héléna **Gaillard-Bérard**, ses enfants et petits-enfants, à Ardon ;
Madame Veuve Edouard **Bérard-Gaillard** et son fils, à Ardon ;
Monsieur et Madame Ignace **Bérard-Papilloud** et leur fils, à Ardon ;
Madame et Monsieur Lucien **Bussard-Bérard** et leurs enfants, à Coppet ;
Famille Herbert **Bérard-Delaloye**, à Ardon et Conthey ;
Monsieur et Madame Léon **Bérard-Gaillard**, à Ardon ;
Famille Meinrad **Bérard-Blanc**, à Ardon, Magnot et Saint-Pierre-de-Clages ;
Famille de feu Albert **Delaloye-Genetti**, à Lausanne, Saxon et Cortaillod ;
Famille Marius **Gaillard-Delaloye**, à Ardon ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part de la perte de

MONSIEUR

René BERARD

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, pieusement décédé le 19 mars 1965 à Ardon, dans sa 71e année, après une longue et pénible maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Ardon le 21 mars 1965.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

---

†

Les membres de la fanfare « Helvetia » à Ardon ont le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur

René BERARD

ancien membre et père du membre actif Ignace Bérard.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.

Les membres de la société sont convoqués samedi à 20 heures au local des répétitions.

---

†

Madame Léon BESSON-HALTER, à Sion ;
Madame et Monsieur Rodolphe DOGGWILER-BESSON et leurs enfants Martine, Brigitte et François, à Sion ;
Madame et Monsieur Hans ZOLLER-BESSON et leurs enfants Pierre, Nicole, Hélène et Catherine, à Vevey ;
Madame et Monsieur François BOLLI-BESSON, à Lausanne ;
Mademoiselle Simone BESSON, à Sion ;
Madame Hélène BESSON et famille, à Saxon ;
Monsieur et Madame Ami BESSON et famille, à Bagnes ;
Monsieur Emile FUSAY-BESSON et famille, à Bagnes ;
Madame Julia LUISIER-BESSON et famille, à Bagnes ;
Madame Irène BESSON et famille, à Nyon ;
Madame et Monsieur Marcel DELEGLISE-BESSON et famille, à Bagnes ;
Monsieur et Madame Alfred BESSON et famille, à Bagnes ;
Madame Isaline BESSON et famille, à Bagnes ;
Madame Angeline COLOMBIN-BESSON et famille, à Bagnes ;
Madame Berthe HALTER et famille, à Zurich ;
Madame et Monsieur Walter HUBER-HALTER et famille, à Lenzbourg ;

ainsi que les familles parentes et alliées

ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Léon BESSON

Entrepreneur

leur bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, que Dieu a rappelé à Lui, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa 64me année.

L'ensevelissement aura lieu le lundi 22 mars 1965, à 11 heures, en la cathédrale de Sion.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Une sensationnelle victoire de l'espace
La Russie fait le bilan de l'aventure

L'URSS vient de réaliser une nouvelle et triomphale grande « première » : Leonov, premier homme « dans » le cosmos est soviétique comme l'était Gagarine, premier homme mis sur orbite. A ce titre seul, le vol de « Voskhod II » constitue déjà une étape historique aussi considérable que l'avait été le lancement du « Vostok I » le 12 avril 1961.

Cette première constatation, que font hier les observateurs à Moscou, est indépendante des détails que ne manqueront pas de donner dans les heures et les jours qui viennent les responsables de l'expérience, et les deux cosmonautes eux-mêmes, dans leur traditionnelle conférence de presse. Ces détails doivent, pense-t-on, porter à la fois sur les données même du vol de la cabine, et surtout des 20 minutes historiques de Leonov autour de la cabine, que sur les conditions de l'atterrissage, qui paraissent encore mal définies.

Ce qui apparaît évidemment comme essentiel, tant du point de vue de l'exploit humain et scientifique que de celui de ses conséquences possibles est donc bien la « sortie » de Leonov.

Pour la première fois, un cosmonaute, le 15e de la série en comptant les 4 Américains et Belyaev, commandant de bord de « Voskhod II » a échappé à la condition de passager d'un vaisseau spatial. En sa personne, l'humanité a fait littéralement ses premiers pas dans une dimension nouvelle et illimitée. Il s'agit là d'une innovation aussi capitale que celle du passage de l'homme à l'état vertical, ou de ses premières brasses dans l'eau. Leonov restait cependant relié au vaisseau, et à son coéquipier qui en contrôlait la marche, grâce à ce « cordon ombilical » dont des millions de télespectateurs ont pu suivre les volutes. Déjà un commentateur soviétique a laissé prévoir que l'étape suivante serait celle de l'abandon de ce dernier lien. Peut-être le prochain cosmonaute soviétique se propulsera-t-il dans l'espace grâce à des « minifusées » individuelles.

Cette libération par rapport au vaisseau cosmique ouvre également un champ totalement inédit à l'activité de l'homme dans l'espace. Ce n'est qu'à partir de maintenant que l'on peut parler sérieusement de travaux pratiques dans ce domaine : installation d'une plate-forme ou d'un relais pour la conquête de la lune, montage de laboratoires ou d'observatoires, assemblage de deux vaisseaux spatiaux après réussite de leur rendez-vous et permutation de membres des équipages etc.

Cet exploit n'a été rendu possible que par la mise au point minutieuse d'un équipement absolument nouveau, dans des conditions rappelant au maximum celles rencontrées durant le vol lui-même: sas hermétique et scaphandre. Celui-ci peut-on imaginer, a pu être testé à bord d'un des nombreux cosmos dont le lancement a précédé celui de «Voskhod II». La mise en condition de Leonov lui-même dut être au moins aussi difficile, puisque les conditions existant dans un scaphandre de l'espace, devant supporter des températures extrêmes et l'absence de pression extérieure n'ont absolument rien de commun avec celles connues jusqu'à présent.

Les conditions, qui se sont semble-t-il, écartées dans une certaine mesure de celles prévues initialement, dans lesquelles s'est effectué aujourd'hui le retour sur terre de «Voskhod II» ne font peut-être qu'ajouter encore à l'importance des succès soviétiques. Si certains systèmes automatiques n'ont pas fonctionné, l'atterrissage au «manuel» aura éprouvé l'efficacité des équipements de secours et l'importance de la marge de sécurité existant, ainsi que la capacité du personnel à faire face à des situations imprévues.

Sur le plan politique enfin, la technique soviétique enregistre une nouvelle avance, particulièrement spectaculaire, par rapport à celle des Etats-Unis. Celle-ci sera sans doute enregistrée avec d'autant plus de fierté en URSS qu'elle intervient à quelques jours du lancement attendu de «Gemini» dont les ambitions, au demeurant modestes, restaient en tout état de cause largement en deçà des réalisations de «Voskhod I» en octobre 1964.

Ce succès de l'homme et de la science soviétiques est le premier à mettre à l'actif de la nouvelle équipe dirigeante qui remplace, précisément depuis l'atterrissage de «Voskhod I» M. Khrouchtchev. Ce dernier se prévalait largement des victoires de l'URSS dans le cosmos — qui jusqu'au tout dernier — avaient tous pris place au cours de sa gestion. Pour compenser les difficultés rencontrées dans d'autres domaines, durant les 26 heures qu'aura duré ce vol, la «Direction collegiale» a montré incontestablement plus de discrétion, et a laissé les faits parler d'eux-même à l'imagination du peuple soviétique et du monde entier.

Un horrible individu avoue avoir tué et violé une fillette

BOURG-EN-BRESSE (AFP) — André Chaussin, qui a avoué avoir tué la petite Marylène Nicolas, 8 ans et demi, après l'avoir violée, avait demandé mardi à la mère de sa victime, qu'il connaissait bien, la permission d'emmener celle-ci jouer avec ses propres sœurs.

Et c'est ainsi qu'à la vue de plusieurs témoins il avait transporté la fillette sur le porte-bagage de sa bicyclette. Ayant laissé l'enfant dans un parc situé presque au centre de la ville pendant quelques instants, il alla prendre un apéritif dans un café, puis rejoignit Marylène qu'il emmena alors dans la campagne.

Plus tard, quand l'alerte fut donnée par les parents, il participa aux recherches menées par les gendarmes, les pompiers et de nombreux habitants, en tout une centaine de personnes, s'enquérant d'abord auprès d'une voisine si l'enfant n'était pas chez elle, puis aidant à battre les fourrés, entrant jusqu'à la poitrine dans l'eau des rivières et des mares.

Cependant, les soupçons s'étaient vite dirigés vers lui puisqu'il était la dernière personne aperçue avec la victime. Mercredi matin, il était soumis à l'interrogatoire des gendarmes dès que le petit cadavre eût été découvert dans une pièce d'eau, à deux kilomètres du bourg. Ce n'est toutefois que dans l'après-midi qu'André Chaussin entra dans la voie des aveux.

André Chaussin vivait chez ses parents dans une famille comptant cinq enfants. Bien que d'une intelligence médiocre — à 14 ans il savait à peine écrire — il était considéré comme un garçon serviable dont il n'y avait aucune raison de se méfier.

Employé depuis quelque temps comme manœuvre pépiniériste, après avoir essayé divers métiers manuels, il semblait s'être adapté convenablement à cette tâche.

Mais le fait que la préméditation n'est peut-être pas exclue, et la comédie que joua le jeune homme après son forfait, ne laisse pas cependant de troubler les enquêteurs.

Bombardement américain au Vietnam
120 avions sèment la mort

SAIGON (Reuter). — Plus de 120 avions des Forces aériennes et aéronavales américaines ont détruit vendredi des dépôts de munitions et de fournitures, situés au Vietnam du Nord, en utilisant des bombes et des fusées. Au cours de ce troisième raid contre le Vietnam du Nord en moins d'une semaine, les avions ont attaqué des objectifs dans les provinces de Phu Van et Vinh Son, à 175 km. au nord de la frontière avec le Vietnam du Sud, et à 210 km. au sud de Hanoi, capitale nord-vietnamienne.

Un porte-parole des forces aériennes américaines a déclaré que le dépôt de munitions avait été détruit dans une proportion de 90 à 100 %. Le résultat de l'opération menée par l'aéro-navale contre le dépôt de fournitures n'est pas encore connu.

En revanche, la « voix de la radio du Vietnam » (Vietnam du Nord), captée à Hong-Kong, a affirmé que l'armée et la population nord-vietnamiennes de la province de Sangean avaient abattu trois avions américains alors qu'ils bombardaient et mitraillaient les quartiers résidentiels d'Anh Son, Thanh Chuong, et d'autres districts.

Par ailleurs, des avions américains sont entrés en action, vendredi également au Vietnam du Sud, et de son côté le Viet-Cong a exécuté un attentat à la grenade à Saïgon : trois marins américains ont été blessés. En outre, des « Super Sabre » américains et des bombardiers à réaction « B-57 » ont bombardé et mitraillé des concentrations Viet-Cong, qui menacent la base aérienne, de première importance, de Da Nang, à 600 km. au Nord-Est de Saïgon.

Le major-général J. H. Moore, commandant de la deuxième division aéreinne américaine, a déclaré à des correspondants de presse que les dépôts de Phu Van et Vinh Son constituaient des points de ravitaillement pour les partisans du Viet-Cong, qui pénètrent au Vietnam du Sud, en empruntant le « sentier de Ho Chi Minh », au Laos.

Le major-général a précisé que soixante avions à réaction, venus de bases terrestres, étaient parvenus à leur objectif dans de bonnes conditions atmosphériques. Ils ont été accueillis par un léger tir de DCA. Les avions ont utilisé des bombes de 750 livres, leurs canons de 20 mm et des fusées. Une heure après cette attaque, 60 à 70 avions à réaction de l'aéro-navale et des « Skyraiders » à hélice, ont attaqué le dépôt de fournitures, situé à quelque km. du dépôt de munition.

Villages indiens bombardés

CALCUTTA (AFP). — Un territoire comprenant cinq villages et situé à proximité de la frontière orientale de l'Inde et du Pakistan, dans la région de Cooch Behar, a été dévasté jeudi par un feu continu d'artillerie des forces pakistanaises, annonce-t-on de source officielle indienne.

Le tir ne s'est pratiquement pas arrêté pendant six heures. Les forces indiennes ont riposté.

Deux notes de protestation ont été adressées par le gouvernement indien au Pakistan.

4 touristes italiens tués

MUNICH (Afp). — Quatre touristes italiens ont été tués dans la nuit de jeudi à vendredi dans un accident au cours duquel leur voiture a heurté un camion placé en travers de la route, dans la vallée de l'Inn, aux environs de Rosenheim (Bavière). Le camion chargé de ciment était en train de virer sur la route pour revenir à son point de départ, le chauffeur s'était aperçu qu'il avait oublié ses papier

L'ex-roi Farouk est mort

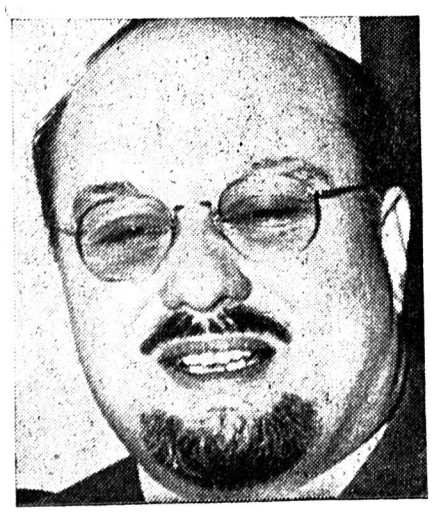

Farouk, ex-roi d'Egypte, est mort dans une clinique de Rome, à l'âge de 45 ans. Il avait succédé au roi Fouad Ier d'Egypte en 1937 et avait épousé peu après une princesse égyptienne, Farida, qu'il répudia en 1948, après qu'elle lui eût donné trois filles, mais pas d'héritier masculin. Il épousa en secondes noces, en 1951, la fille d'un diplomate égyptien, Narriman Sadek, dont il eut le dauphin Ahmed Fouad, au profit duquel il fut forcé d'abdiquer le 23 juillet 1952 à la suite de la révolution conduite par le général Naguib. La république fut définitivement proclamée le 18 juin 1953. C'est pendant le règne de Farouk que se situe la rupture définitive avec la Grande-Bretagne. Depuis son abdication, Farouk a vécu en Italie et à Monaco.

Martigny et les Dranses

Une rafale de foehn abat l'hélicoptère de Martignoni qui est gravement blessé

L'annonce de l'accident dont a été victime le pilote Martignoni, a fait l'effet d'un coup de canon, tant on était sûr que ce pilote, tout comme ses compagnons, ne pouvaient connaître un pareil sort.

Jeudi matin, Fernand Martignoni effectuait des transports de matériel pour le compte d'une entreprise hydroélectrique travaillant près d'une poche d'eau située sur la rive gauche de l'Entremont, un peu au-dessus de Liddes.

Alors qu'en début de matinée, la tempête de foehn qui avait régné toute la nuit dans cette région, s'était calmée, elle reprit de plus belle vers 10 heures, à l'instant où l'appareil, lesté d'une charge de 170 kg. environ, arrivait à proximité du chantier.

Désiquilibré par une violente rafale, l'hélicoptère tangua dangereusement. Voyant cela, Martignoni se débarrassa de sa charge. A ce moment là, malgré cette manœuvre, une pale du rotor principal toucha un sapin et l'appareil se mit alors à plonger vers le sol où il devait s'écraser quelque 80 mètres plus bas.

L'alarme fut immédiatement donnée à Sion, à l'aérodrome, par les ouvriers témoins de l'accident. Geiger décolla alors avec le second hélicoptère afin de se porter au secours de son malheureux coéquipier. Gravement blessé, Martignoni fut transporté à l'hôpital de Sion où l'on diagnostiqua des fractures de jambe, de côtes, des brulures du 2ème et 3ème degré ainsi que des plaies et contusions multiples sur tout le corps.

Les blessures par brûlures sont dues au fait que l'appareil s'enflamma au moment où il prit brutalement contact avec le sol.

C'est une véritable chance que le pilote ne soit pas mort d'une part et que, d'autre part, l'hélicoptère ne se soit pas abattu sur les ouvriers qui travaillaient à proximité.

Bien que jeune encore, Fernand Martignoni, âgé de 35 ans, marié et père de 5 enfants, n'en possède pas moins une solide expérience de pilote.

Il y a 10 ans qu'il s'est formé à l'école de Geiger. Durant ces 10 ans, il a accompli 4000 heures de vol sur avion et 2000 heures sur hélicoptère. C'est probablement à sa grande expérience que Martignoni doit d'avoir évité une terrible catastrophe au cours de cet accident.

Valpresse

Il ne reste plus de l'hélicoptère qu'un amas de ferraille.

District de Saint-Maurice

Réunion franco-suisse consacrée à la navigation lémanique

ST-MAURICE (J-J). — Mercredi soir, à l'Hôtel National, une conférence a réuni des représentants des administrations de France et de Suisse intéressées à la navigation sur le Léman.

Les délégations françaises et suisse présidée l'une par M. Jean Gabarra, conseiller au Ministère des affaires étrangères, à Paris, et l'autre, par M. Roger Ischer, de l'Office fédéral des transports à Berne, ont établi un programme tendant à la mise à jour de la Convention franco-Suisse du 10 septembre 1902 relative à la police de la navigation sur le lac Léman. L'évolution de la navigation sur ce lac est telle, en effet, depuis le début de ce siècle, que les dispositions en question doivent absolument être adaptées aux circonstances actuelles.

M. Marc-Henri Ravussin, conseiller d'Etat, chef du Département des Travaux publics du canton de Vaud, a assisté à une partie de cette réunion, qui s'est déroulée dans une atmosphère très cordiale. La Municipalité de Montreux était représentée par M. J. J. Cevey, en l'absence de M. Vogelsang, retenu par d'autres obligations. L'Office du tourisme de Montreux, qui avait délégué son directeur, M. R. Jaussi, a offert un apéritif à tous les hôtes. Le Valais était aussi représenté à cette conférence par des personnalités riveraines.

FEUILLE D'AVIS DIMANCHE

Feuille d'Avis dimanche

LES Pères Noël ne se contentent pas de faire du service le dernier mois de l'année. S'ils se manifestant à ce moment-là d'une manière plus tangible, il n'en est pas moins vrai qu'ils sont occupés également tout le reste du temps. N'oublions pas que nous sommes au XXe siècle et que le progrès préoccupe tous les Pères Noël de la terre, dans le domaine qui leur est réservé : le jouet. Telle une grande entreprise, celle que les Pères Noël ont dû créer pour être à la page, possède des usines ultra-modernes, où l'automation est des plus poussées. Les bureaux d'études, les ateliers de dessin, les offices de statistiques travaillent en collaboration étroite pour créer le jouet au goût du jour, la nouveauté sensationnelle, la poupée qui fait le plus vrai, l'animal qui parle comme à la télévision, que sais-je encore !

Il existe même, depuis fort longtemps, un Salon du Jouet, à Lyon, où les Pères Noël de France et de Navarre et d'ailleurs, se donnent rendez-vous. C'est ainsi que nous nous trouvions mêlés à eux, dernièrement, et que nous avons été mis dans leurs confidences. Nous avons ainsi pu constater de visu toutes les merveilles créées à l'intention de tous les enfants sages, sans oublier les adultes capables de le redevenir pour un bref instant, le temps de Noël apportant une courte trêve aux passions mesquines et aux luttes fratricides.

En voyant tous ces jouets qui font vrai et sont créés pour la joie des enfants, on ne peut pas s'empêcher de souhaiter que l'adulte lui-même puisse s'en contenter et s'en amuser comme dans un nouveau paradis, sans nuire à son prochain et sans l'occire pour de bon avec des joujous de plus en plus perfectionnés et terrifiants.

Les grands de ce monde seraient bien inspirés si, une fois de temps en temps, ils venaient retrouver les Pères Noël dans leur tournée aux Salons des Jouets. Cela leur donnerait l'occasion de faire leur choix parmi tous ces passe-temps innocents, de choisir leurs armes, de se réunir autour du tapis vert pour une partie de cartes, d'où ne dépendrait pas le sort du monde et où il n'y aurait surtout pas de victimes innocentes. Ils bénéficieraient ainsi d'un dérivatif à leurs passions et à leur envie de jouer les apprentis-sorciers.

Mais quittons le domaine de l'utopie pour faire le tour complet de ce Salon du Jouet où tout est réalité et merveille. Répartis sur les deux derniers niveaux du bâtiment principal des expositions, les stands forment des galeries latérales groupant les jouets par catégories. Le spectacle aux charmes duquel l'on ne saurait résister, est à la fois objectif et subjectif. L'art de mettre en valeur, par des jeux de lumières, des décors extraordinaires, des graphismes décoratifs, des scènes animées, atteint ici un degré de perfection inoui. Les enfants, principaux bénéficiaires de toutes ces belles choses, ne sont pas autorisés à visiter le Salon. Il convient de leur réserver d'agréables surprises. Cependant, qu'il nous soit permis de soulever légèrement le voile de ce coin de paradis que l'on quitte à regret.

Poupées - Bébés et Poupées - Misses

AH ! que voilà un domaine où les petites filles trouvent les plus grandes joies !... C'est même du délire, car maintenant, la poupée ne se laisse pas seulement habiller et coiffer, mais ses cheveux se raccourcissent ou s'allongent facilement. La poupée est d'abord — comme de tous temps — ce bébé qui sourit, qui dort, qui pleure, qui fait pipi, qui a de la fièvre, qui guérit vite, qui prend son biberon pour grandir et avoir droit à une récompense sous forme de promenade dans un landeau douillet et auquel on raconte de belles histoires.

Celle qu'on a baptisée « Drowsy » pleure et grogne (en anglais !) jusqu'à ce qu'on la prend dans les bras pour la consoler.

« Margotte », elle, se pend à votre bras lorsque « Saturnin », le canard-vedette de la télévision, l'agace trop.

« Cathy » est la plus affectueuse. En effet, son cœur à transistors bat tout près du vôtre.

Les trois frères « Conk », quant à eux, sèment la terreur au Salon, d'une façon pire que celle de « La Terreur », à Sion.

Mais, actuellement, nous voyons des poupées qui, de baigneurs ou de bébés, sont devenues de véritables jeunes filles, de ravissantes demoiselles.

Celle que l'on a le plus remarqué et dont le papa n'est autre que le fameux dessinateur-poète Peynet, se prénomme « Sophie ». Elle est le fidèle reflet de la Parisienne, dont elle a le charme, l'élégance et la beauté. Brune, blonde ou rousse, elle est coiffée à la dernière mode. Ses yeux pétillent d'esprit et la douceur de son visage appelle la sympathie spontanée.

Sa garde-robe, très «haute-couture», permet de varier sa silhouette.

« Sophie » est la coqueluche de toutes les petites filles. Si elle se présentait à un concours de beauté pour le titre de « Miss-Quelque-Chose », en compagnie d'autres beautés célèbres, telles « Barbie », « Ken » et « Bella », nous sommes à peu près convaincus qu'elle remporterait le titre haut-la-main.

Pour élever, nourrir et soigner toutes ces poupées, les petites filles ont à leur disposition tout ce que la technique moderne offre à leurs grandes sœurs ou à leurs mamans : des berceaux, des chambres meublées avec goût, des salles de bain éclatantes, des salons de coiffure équipés de tous les appareils pour soins de beauté, des garde-robes riches, des dînettes, des jeux, des trousses de coutures, etc., de quoi satisfaire les plus exigeantes petites filles du monde.

Les animaux parlent et ont du cœur

Nous le savons : les animaux parlaient déjà dans les fables et les livres d'images, au cinéma et, tout récemment, ils ont la parole à la télévision. Maintenant, nous sommes là, parmi eux, dans ce zoo fantastique, prêts à la conversation, à l'exhibition et à la mimique. Dès le lever du soleil (en matière plastique), le coq bat des ailes et jette son joyeux « cocorico » (en japonais). Le lion s'étire, baille et invite (en anglais) l'éléphant, toutes oreilles agitées, à faire une petite promenade dans la jungle peuplée de tous les animaux de la création et qui sont en latex, en peluche, en plastique et même encore en bois et en métal. L'ours descend de la montagne pour devenir le « Nounours » chéri des tout-petits. Il ne sait plus que faire pour payer en retour ceux qui l'aiment ; Quand on le prend dans les bras, il ferme ses jolis yeux et quand on tire sur une ficelle dans son dos, il dit : « Je m'appelle Teddy et je suis de bonne humeur ! ». Quant à l'ours qui répond au nom de «Pépito», il fait battre son cœur à transistors dès que son petit ami le presse contre le sien.

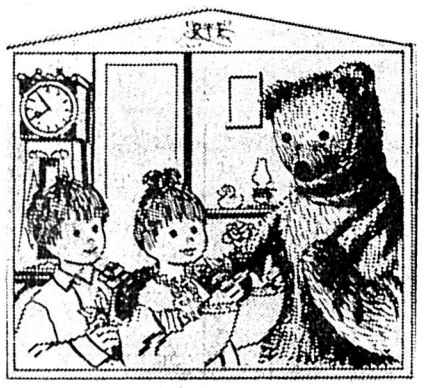

Dans la basse-cour, cette cane est affolée, car elle a perdu sa couvée ; pointant son bec tel un radar, elle part à sa recherche en cancanant éperdûment. Le fermier a attelé ses chevaux et chargé des cages remplies de poules qu'il vendra au marché. Au bruit des sabots des chevaux se mêle le caquettement ininterrompu des volailles. Tout ce tintamare oblige Minet à ouvrir ses beaux yeux bleus, tandis que son ami Médor n'en ouvre qu'un.

Ce n'est pas comme « Pollux », célèbre vedette de la télévision, qui est recouvert de tant de poils qu'on ne voit pas ses yeux et qu'on ne distingue pas sa tête de sa queue. Pour être fixé, il faut lui présenter un susucre, alors sa queue frétille et sa tête essaye d'attraper la friandise.

A côté de ces grands personnages et vedettes, il y a tous les animaux qu'on pousse, qu'on tire, qu'on remonte, qu'on anime grâce à des piles électriques.

Le cheval à bascule s'est modernisé, d'autres animaux sont présentés dans le même genre et sont appelés à calmer plus d'une colère enfantine ou à bercer les rêves de futurs cavaliers et amazones.

Nous aurons garde d'oublier tous les jouets gonflables en matière plastique et où nous retrouvons aussi bien les personnages de Walt Disney que de modernes phénomènes. La plupart de ceux-ci sont destinés à agrémenter les débats aquatiques sur les plages comme dans les piscines ou les baignoires.

Il faut se féliciter de cette prédilection de l'enfant pour de tels compagnons de jeu. Celui qui aime les nounours et autres animaux de la création, ne leur fera jamais de mal. Ne dit-on pas que celui qui aime les bêtes ne saurait faire de mal aux gens ?

Savants et sportifs

Pour les passionnés de la recherche scientifique, de la découverte, pour les amateurs d'émotions fortes, des laboratoires bien équipés, des engins perfectionnés, des bolides racés, des « Mésoscaphes » sont présentés. C'est ici que le rêve devient réalité et que le réel dépasse la fiction. Il y a donc encore des enfants qui pensent aux choses sérieuses ?

Bien sûr, il y en a même beaucoup qui ne songent qu'à imiter leurs aînés. Ils bâtissent des cités pour un monde de jouets animés, avec des autos pétaradantes, des trains circulaires, des téléphériques modernes, des avions et des hélicoptères à réaction ou téléguidés, des bateaux, des sous-marins et des « Mésoscaphes » de Jacques Piccard (en maquette à monter) qui exploreront des Léman en forme de baignoire.

La cibernétique a encore fait des progrès. Actuellement, les savants et les ingénieurs en herbe disposent déjà d'instruments perfectionnés, de machines à calculer et de cerveaux électroniques. A l'instar de leurs aînés, ils construisent des fusées pour participer à la conquête du cosmos. Ils ont même plus de chance, car ils peuvent toucher une lune en matière plastique dont la surface est la réplique exacte de ce que les caméras des « Rangers » ont pu saisir.

L'enfant a de plus en plus le sentiment, grâce à tous ces jouets, de devenir le maître de la terre, des océans et du ciel.

PERSONNAGES DES CONTES ET WESTERNS

Ils sont immortels, tous ces personnages et héros de l'enfance, de l'adolescence, de l'âge mûr. Blanche-Neige et les Sept Nains évoluent au milieu des hôtes habituels des bois. Le Petit Chaperon-Rouge s'attarde à cueillir des fleurs sauvages que sa grand-maman aime tant. Cendrillon est en compagnie du Prince Charmant. Ivanhoe et autres Robins des Bois préparent de nouvelles expéditions pour faire triompher le droit et la justice.

Grâce au don d'ubiquité dont nous profitons en compagnie des Pères Noël venus à Lyon, nous voici déjà au milieu d'autres paysages : c'est le Far-West avec sa faune et sa flore classiques. La diligence poursuivie par les Indiens, file devant nous dans un bruit de roues grinçantes et de galop des chevaux, comme si nous étions devant un écran de cinéma ou de télévision ; nous entendons même les cris des poursuivants. Tous les bruits sont vrais.

Il y a aussi les panoplies avec les costumes et tout l'attirail correspondant aux personnages dans la peau desquels ils est ainsi facile de se mettre. L'arsenal est au complet, les accessoires sont à portée de la main.

On peut ainsi se déguiser en cowboys, en Indien, en explorateur, en chirurgien, en Amazone, en infirmière, en coureur automobile, en astronaute, en homme-grenouille, etc., etc.

Comme on peut le constater, les petits garçons et les petites filles sont très gâtés sous le rapport des jouets et des jeux. Les grands le sont-ils moins ? Oh ! que non ! On a pensé, avec raison, que les grandes personnes ont également besoin de jeux pour se distraire.

Tout est authentique et à la mesure des jeunes héros qui peuvent réaliser leurs rêves extraordinaires et leurs ambitions légitimes.

Tout le matériel déjà connu servant aux jeux de plein air et de salon est là : ballons, balles, boules, anneaux, boumerangs, ping-pong, cerfs-volants, planeurs, mini-golf, etc., etc., pour nos ébats à l'air pur ; jeux de cartes, jeux de sociétés de toute nature qui permettent de faire la nique au mauvais temps ou d'agrémenter les longues soirées d'hiver.

Les nouveautés sont assez rares en ce qui concerne ces jeux. Il s'agit surtout de jeux éducatifs, d'adresse ou de patience, dont certains ont remporté des médailles d'or, d'argent ou de vermeil.

Dans cette catégorie de jeux, il y en a pour tous les âges, à partir de 7 ou 8 ans. Il y en a aussi pour tous les goûts. Pour les fervents de l'automobile, il y a le karting, la course-rallye, le stock-car, l'autostop, le code de la route, les 1000 bornes, l'autoroute. Le jeu « Carrefours » permet de remporter l'une ou l'autre coupe des différents sports : golf, ski, concours hippique, régates, tennis, etc.

Si l'on est nombreux, on peut jouer au tiercé chez soi et d'être tour à tour propriétaire d'écurie, jockey ou parieur.

En général, les règles de jeu sont simples et divertissantes. Ne pourront s'ennuyer que ceux qui le veulent bien.

Est-ce un gâteau à partager ? Non, il s'agit tout simplement d'un jeu d'adresse et de sang-froid. Le joueur doit s'efforcer d'amener sans encombre, au sommet, une cordée de trois alpinistes. Un faux mouvement ***et tout est à recommencer.***

SAXON

SALLE DU CASINO

Samedi 20 mars 1965 dès 20 h. 30

GRAND BAL

avec l'orchestre « JO PERRIER »
en attraction « LES DALTON'S »

organisé par la classe 1946 de Saxon.

P 17389 S

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

Tirs avec armes d'infanterie - (Carte 1 : 50.000 Montana)
Troupe : ER art. 27

Jour, date, heure :

Mardi	23.3.65	0800-2400
Mercredi	24.3.65	0800-2400
Jeudi	25.3.65	0800-2400
Vendredi	26.3.65	0800-2400
Mardi	30.3.65	0800-2400

Tirs avec : Armes d'infanterie : fus. d'assaut + tube roquette.

Position : Place de tir de combat d'Aproz - Pro Bardy.

Zone dangereuse : Région d'Aproz - Pro Bardy (500 m. à l'Est d'Aproz.

Pour de plus amples informations on est prié de consulter le bulletin officiel du canton du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Poste de destruction de ratés :
Arsenal de Sion - Tél. (027) 2 10 02

Le Cmdt. de la Place d'armes de Sion
Tél. (027) 2 29 12

Sion, le 12.3.65.

Ofa 03.052.01-17 B

GRAND LOTO

du Chœur-Mixte de Saint-Maurice

DIMANCHE 21 MARS 1965 DES 15 HEURES

à la Grande Salle de l'Hôtel des Alpes

à Saint-Maurice

P 28663 S

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

No 5 - Tir d'artillerie - (Carte 1 : 50.000 Montana)
Troupe : ER art. 27.

Jour, date, heure :

Mercredi	24.3.65	1000-1730
Jeudi	25.3.65	1000-1730
Vendredi	26.3.65	1000-1730

Tirs avec : canons : Ob. ld. 15 cm.

Positions : Savièse, place de tir DCA.

Zone dangereuse : La Fava - M. Gond - Pt. 2584 - Pt. 2389 - Pt. 1973 - Chaux d'Aire - Pt. 1994 - Pt. 2112,7 - Pt. 2079 - Pt. 2141,9 - Montorbon - La Fava.
Hauteur verticale : 4000 m.

Pour de plus amples informations on est prié de consulter le bulletin officiel du canton du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Poste de destruction de ratés :
Arsenal de Sion - Tél. (027) 2 10 02

Le Cmdt. de la Place d'armes de Sion
Tél. (027) 2 29 12

Sion, le 12.3.65.

Ofa 03.052.01-18 B

hernie

LA MÉTHODE MODERNE

MYOPLASTIC-KLEBER

est incomparable. Sans ressort ni pelote, elle renforce la paroi déficiente avec douceur et sans gêne,

« COMME AVEC LES MAINS »

posées à plat sur le bas-ventre. Souple, léger, lavable, **Myoplastic**, facile à porter par tous en toutes saisons, permet toute activité comme avant.

Appliqué avec succès en Suisse depuis 1948, il vous sera essayé gratuitement par l'applicateur de
l'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON

SION : Pharmacie Zimmermann, Rue de Lausanne
Lundi, 29 mars, de 9-12 et 14-17 heures

P 75-2 DE

Meubles à crédit

SANS

réserve de propriété

PAYABLES EN 36 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer. (sel. disp. ad hoc)

Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER dès Fr. 855.—
A crédit Fr. 977.— Acompte Fr. 185.— et 36 mois à **22.-**

SALLE A MANGER 6 pièces dès Fr. 658.—
A crédit Fr. 756.— Acompte Fr. 144.— et 36 mois à **17.-**

STUDIO COMPLET 15 pièces dès Fr. 1686.—
A crédit Fr. 1921.— Acompte Fr. 337.— et 36 mois à **44.-**

SALLE A MANGER teak 6 pièces dès Fr. 1188.—
A crédit Fr. 1354.— Acompte Fr. 238.— et 36 mois à **31.-**

SALON-LIT 3 pièces dès Fr. 575.—
A crédit Fr. 655.— Acompte Fr. 115.— et 36 mois à **15.-**

CHAMBRE A COUCHER « Lux » dès Fr. 1375.—
A crédit Fr. 1571.— Acompte Fr. 275.— et 36 mois à **36.-**

1 pièce et cuisine dès Fr. 2117.—
A crédit Fr. 2415.— Acompte Fr. 435.— et 36 mois à **55.-**

2 pièces et cuisine dès Fr. 2711.—
A crédit Fr. 3098.— Acompte Fr. 542.— et 36 mois à **71.-**

3 pièces et cuisine dès Fr. 3119.—
A crédit Fr. 3576.— Acompte Fr. 624.— et 36 mois à **82.-**

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT AU MEILLEUR PRIX DU JOUR!!

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON pour DOCUMENTATION GRATUITE

Nom/Prénom :

Localité :

Rue/No :

TINGUELY AMEUBLEMENTS

Route de Riaz Nos 10 à 16
Sortie de ville
direction Fribourg
Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

GRAND PARC A VOITURES
PETIT ZOO

BULLE

22 vitrines d'exposition permanente

P 13-22 B

TAPIS SULLAM

La plus grande maison spécialisée en Valais
REPARE vos TAPIS D'ORIENT
nettoyage
Tél. (026) 6 13 52
MARTIGNY
Avenue Nlle Poste

P 181 S

François Schlotz

Maître peintre diplômé
Gypserie Peinture - SION
Tél. 2 22 50
(de 12 à 13 heures)

P 501 S

A VENDRE

fumier bovin

50 m3.

Tél. (027) 2 15 55

P 28651 S

A VENDRE

ALFA GIULIETTA TI 1961

excellent état.
Prix à convenir.
S'adr. à Oscar Mudry - Martigny.
Tél. (026) 6 19 24

P 680 S

A VENDRE

sur Savièse, tout près de la route,

1 vigne

d'environ 300 toises, une de 101 toises Fendant-Rhin.

Ecrire sous chiffres P 28605 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER, à Arbaz, bel

appartement

bien situé, 3 pièces, réduit, cave, garage, chauffage central. Bas prix.

Tél. (027) 2 45 79 (heures des repas).

P 28122 S

A LOUER
à Sion - Ouest

appartement

2 pièces tout confort.

Tél. (027) 2 56 87 (le matin).

P 28428 S

A LOUER
un

appartement

à Vuisse sur Savièse, 2 chambres, cuisine, salle de bains, cave et bout de jardin.

S'adresser chez Dumoulin Placide, Ormône - Savièse.

P 28656 S

A LOUER à Vétroz, dans maison familiale neuve, deux

appartements

1 à 3 ½ pièces
1 à 4 ½ pièces
Confort, garage.
Prêts pour le 1er juin.

Tél. (027) 4 74 62 de 18h.30 à 19h.30.

P 28521 S

PAX

Société suisse d'assurance sur la vie, Bâle

Société coopérative fondée en 1876

Résultat de l'élection des délégués pour la période administrative de 1965 à 1971

A tous les membres de notre Société coopérative

Le résultat de l'élection des délégués pour la période administrative de 1965 à 1971 est connu. Après la clôture de la votation, le bureau électoral placé sous la direction de Maître B. Gelzer, avocat et notaire, à Bâle, a pu compter 30.693 cartes électorales qui lui sont parvenues, dont 30.241 ont été déclarées valables. Par rapport aux 98.294 cartes électorales expédiées, ceci correspond à une participation électorale de 31,22%.

Nous remercions tous les sociétaires qui ont pris part à l'élection et ont ainsi témoigné leur confiance à la PAX.

Dès le 22 mars 1965 se trouvera à disposition, au siège de la PAX (Aeschenplatz 13, à Bâle) et pendant deux semaines, le procès-verbal établi par le notaire, pour être consulté par les sociétaires. En outre, les résultats seront publiés en détail au milieu d'avril 1965 dans le No 11 de « VIVRE ET DURER ».

Tous les recours éventuels contre la procédure électorale sont à adresser au Conseil d'administration de la PAX durant la période du 22 mars au 5 avril 1965. Nous vous renvoyons à ce sujet au Règlement électoral établi par l'Assemblée des délégués en 1964, ainsi qu'aux Statuts de la PAX.

Avec nos salutations les meilleures.

Pour le Conseil d'administration :
Hans Brodbeck

Pour la Direction :
W. Lützelschwab

Bâle, le 19 mars 1965.

Extrait du procès-verbal électoral établi par le notaire sur l'élection des délégués pour la période administrative 1965-1971 de la PAX, Société suisse d'assurance sur la vie, à Bâle.

Sont élus comme délégués du CANTON DU VALAIS :

ROBERT GATTLEN - SION
KLEMENS FUX - BRIGUE

P 1381 Q

Importante entreprise du Valais

ayant son siège social à Martigny

cherche

UNE SECRETAIRE DE DIRECTION

Ce poste demande une excellente culture générale, de l'expérience, la connaissance parfaite du français et de l'allemand, le sens des responsabilités et de l'organisation.

Nous offrons un salaire en rapport avec nos exigences, une situation stable, la semaine de 5 jours et tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et photographie sous chiffre P 51069, Publicitas 1951 Sion.

Economisez votre argent !

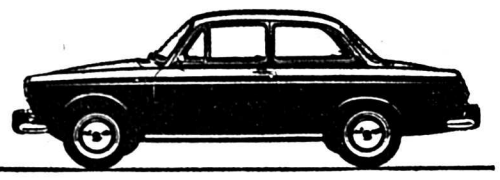

Achetez une VW

ELLE ROULE... ROULE... ROULE...

Vous dépensez un minimum au km.

De plus nous vous offrons toute une gamme de voitures d'occasion. Garanties. Prix très intéressants et facilités de payement.

DISTRIBUTEUR OFFICIEL :

A. ANTILLE, GARAGE OLYMPIC
SIERRE SION

AGENTS REGIONAUX :

MONTANA : Garage des Nations, A. Bonvin
RIDDES : Garage de la Plaine, A. Hiltbrand
SAXON : Garage de la Pierre-à-Voir, J. Vouillamoz
MARTIGNY : Garage Central, J. Gautschi
ORSIERES : Garage du Grand-St-Bernard, G. Lovey
VILLETTE-BAGNES : Garage Claude Droz

P 385 S

Les prix PESSE font le printemps

DUVETS 110x150 **Fr. 28.—**

120x160 **Fr. 35.—**

DUVETS plats belle qualité 120x160 **Fr. 48.—**

ainsi que toutes dimensions.

COUVERTURES rayées 150x205 **Fr. 19.80**

LITS DOUBLES 90x190 dès **Fr. 268.—**

DIVANS 90x190 dès **Fr. 168.—**

MATELAS à ressorts, 90x190 dès **Fr. 68.—**

SALONS grand choix dès **Fr. 490.—**

GRAND CHOIX EN TOUS GENRES
A DES PRIX PESSE

PESSE MEUBLES TAPIS

MONTHEY Tél. (025) 4 22 97

VENTE DIRECTE

P 158 S

Procrédit est la première banque accordant des prêts sans caution

Prêts jusqu'à Fr. 10 000.—.
Pas d'enquête auprès du propriétaire, du patron ou de la parenté ; donc discrétion absolue.

A Banque Procrédit, Fribourg

Envoyez-moi la documentation sans engagement et sous enveloppe fermée.

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ N° _____

Localité _____ Canton _____

A VENDRE

compresseur de chantier

« Ingersoll Rand », portable, Type 3 R-36, 1000 lt-min., révisé, en parfait état. Fr. 2.000.—.

Tél. (027) 5 11 02 P 28728 S

entreprise michel

Sierro

Son Service permanent :

AMBULANCE
TAXIS
DEPANNAGE
POMPES FUNEBRES

SION

Tél. 027 2 59 59 - 2 54 63

(Paraît tous les jours dans le Memento sous « Ambulance »).

A VENDRE
REGION CENTRE DU VALAIS

10.000 m2 de terrain viticole

Ecrire sous chiffre P 28727 à Publicitas, 1950 Sion.

Pfister ameublements s.a.

Le plus grand choix — les plus petits prix
la qualité PFISTER éprouvée!

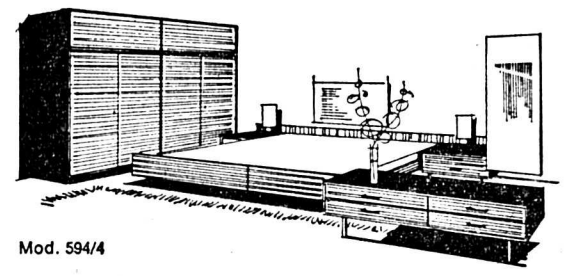

Mod. 594/4

200 magnifiques chambres à coucher y compris matelas à ressorts, 1ère qualité, à partir de **785.-**

150 salons, par ex. vaisselier, canapé, 2 fauteuils, guéridon; l'ensemble, seul. **570.-**

Tous ces modèles, vendus isolément, aussi à des prix très avantageux!

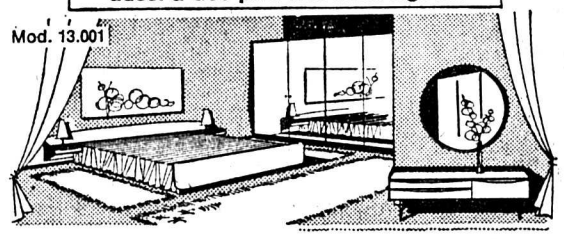

Mod. 13.001

Pour fiancés: très intéressant:

300 mobiliers complets, par ex. mobilier 3 pièces, **franco domicile,** dès **1480.-**

Sur DEMANDE: 36 mois de crédit — Pas de risque
Discrétion absolue! Egalement tapis, rideaux, lustrerie etc. facilités de paiement, tout chez le **même** fournisseur.

Lors de votre prochain jour de congé visitez sans engagement une de nos expositions

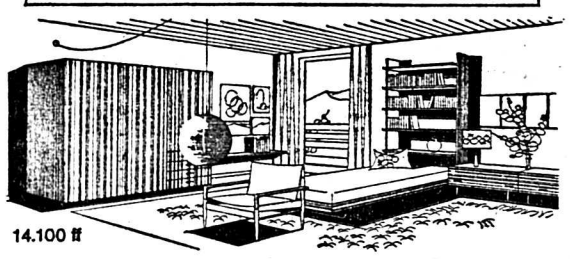

14.100 ff

150 studios de conception individuelle, 6 pièces, prêts à être habités, dès **395.-**

300 garnitures rembourrées confortables, 3 pièces, depuis **195.-**

BON à adresser à la succursale ci dessous

☐ Prospectus en couleurs, les plus récentes suggestions
☐ Financement de mobiliers facilité

S'intéresse à l'achat de: _____

Nom/Prénom: _____

Rue/No: _____

Localité/Ct: _____ 30

(Numéros postaux)

Pfister ameublements s.a.

LAUSANNE, Montchoisi 5
Tél. (021) 26 06 66

P Parc pour voitures devant et derrière l'immeuble
Essence gratuite / remboursement du billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.—

ON CHERCHE de suite ou à convenir

MONTEURS ELECTRICIENS

pour grandes installations industrielles, dans toute la Suisse.

Bon salaire et déplacements payés.

Faire offres à Carlo Faoro, Bureau Technique, Rue du Mont 7, 1950 Sion - Tél. (027) 2 41 35

P 17398 S

IMPORTANTE maison commerciale de la Suisse romande de spiritueux en gros cherche

REPRESENTANTS

actifs, désireux d'adjoindre des produits de grande renommée, à la commission. Messieurs les représentants doivent être introduits dans les restaurants, bars, hôtels.

Faire offres sous chiffre P 28693 à Publicitas, 1951 Sion.
Discrétion absolue garantie.

«HAFLINGER»

Ce petit véhicule fonctionnel fait un travail considérable

Vous cherchez un véhicule tout-terrain pouvant être employé pratiquement partout? Pour l'entrepreneur et le géomètre, le médecin et le vétérinaire, en agriculture et pour l'exploitation forestière, comme véhicule de pompiers, pour le commerçant et les services publics, etc.? Alors vous avez besoin, vous devez posséder un STEYR-PUCH-HAFLINGER.

D'une tenue en côte de 65%, d'un angle de basculement de 45°, ce véhicule traverse sans encombre les cours d'eau, gravit des escarpements rocheux, passe facilement par dessus les troncs d'arbres abattus. Grâce à sa grande garde au sol, il se déjoue des obstacles et ornières. Avec ses 4 roues motrices et ses 2 différentiels blocables, il gravit les rampes les plus abruptes.

Dans l'armée suisse, chez le forestier, dans le génie civil et bien d'autres domaines, ce véhicule a prouvé qu'il est capable d'accomplir les plus durs travaux et de rendre des services inespérés. Le STEYR-PUCH-HAFLINGER apporte la solution à maints problèmes de déplacement et de transport, surtout dans des régions jusqu'ici inaccessibles. Demandez une démonstration et un essai chez:

GARAGE DE LA PIERRE-A-VOIR - SAXON

AGENT - REPARATIONS - SERVICE :

JULES VOUILLAMOZ - Tél. (026) 6 21 09
Représentant : Ançay Armand - Saxon

P 360 S

m international

Notre devise : du beau meuble à bon prix !

SWISS LOOK - une véritable performance
Ravissante chambre à coucher moderne en noyer repro inédit aux propriétés étonnantes: **résiste aux griffes et à la lumière, lavable !**
Avec armoire à 3 portes:
Fr. 1365.— seulement

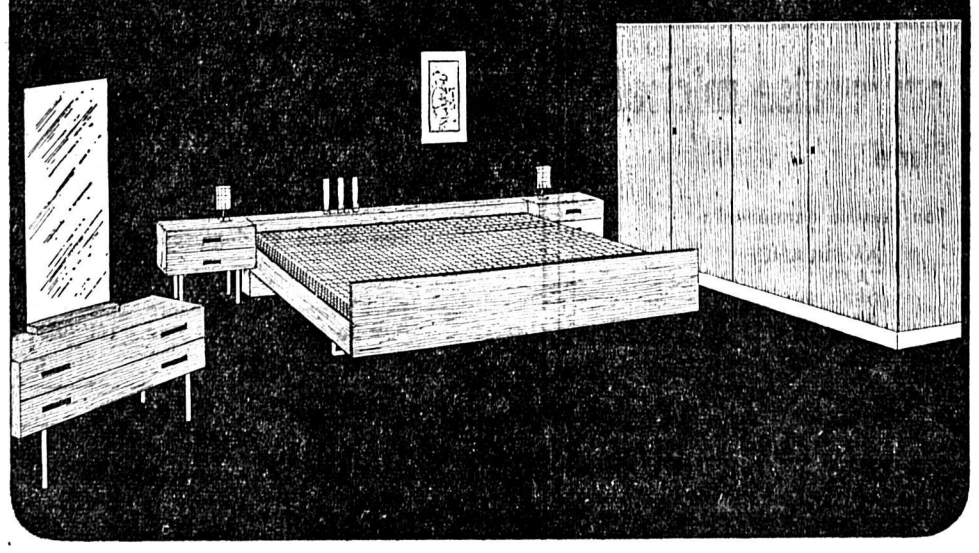

A. Gertschen FILS S. A.
FABRIQUE DE MEUBLES ET AGENCEMENTS INTERIEURS
BRIGUE • SUCCURSALE A MARTIGNY

riche en Vitamines C

je tiens la forme ROMANETTE

Buvez jeune. Faites le plein de dynamisme en savourant Romanette Citron Royal, la boisson de table au jus de fruit gazéifiée, riche en vitamines C*. Citron Royal désaltère merveilleusement et contribue au renouvellement de votre énergie quotidienne. Pour être en forme:
Citron Royal... la meilleure marché des boissons vitaminées.

citron royal

* contrôle permanent de l'Institut Suisse des Vitamines

Cyclo-moteur **Mobylette**

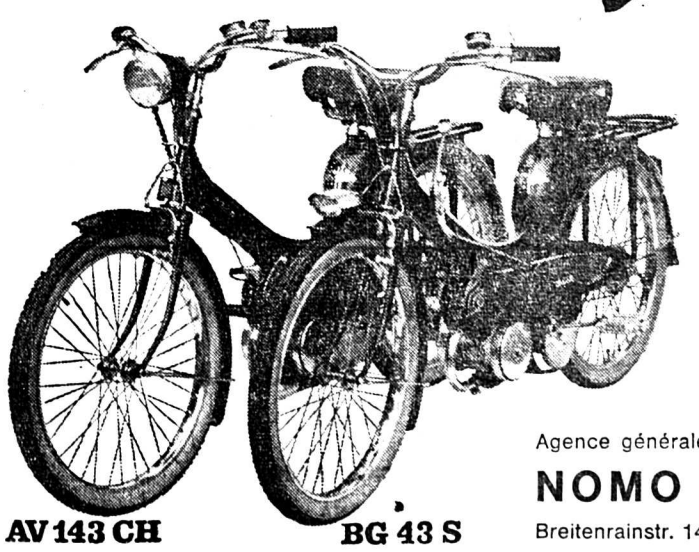

Mobylette s'affirme de jour en jour grâce à sa **simplicité** et à son **service de réparation** bien organisé dans toute la Suisse.

AV 143 CH BG 43 S

Agence générale pour la Suisse:
NOMO SA BERNE
Breitenrainstr. 14 / Tel. 031 41 86 60

Demandez Mobylette près de nos agents ou près de votre agent de cycles et motocycles

Lisez la Feuille d'Avis du Valais

FEUILLE D'AVIS DIMANCHE

madame - pour madame - pour madame - p

Métiers de femme — *Aides précieuses des médecins*

Les infirmières en psychiatrie

La psychiatrie est devenue depuis une dizaine d'années une spécialisation importante de la médecine générale. Ainsi, en Suisse, deux cinquièmes environ des lits d'hôpitaux — dispersés dans une quarantaine d'établissements cantonaux ou privés — sont occupés par des malades souffrant de troubles mentaux. Cela étant, la garde et les soins réservés à ces patients se sont développés en un métier bien défini et fort estimé. Les hôpitaux, cliniques et sanatoriums psychiatriques se singularisent en général par le fait qu'ils emploient autant de personnel masculin que féminin.

En quoi consiste leur travail

La tâche professionnelle des infirmières, dans les divisions réservées aux femmes, ne diffère guère de celle des infirmiers auprès des hommes. Proches collaborateurs des médecins, les uns et les autres tiennent vraiment entre leurs mains le bien-être des malades. Or, les thérapeutiques modernes offrent à ces assistants un travail non seulement humain, mais très intéressant. Ainsi, à côté des médicaments, le traitement par l'occupation du patient est aussi important que varié. Son but est en effet une saine activité, obtenue en éveillant et soutenant les intérêts et les capacités de chacun. En réalité, tous les contacts avec les malades peuvent procurer de grandes satisfactions. Car il arrive souvent qu'une simple conversation, un jeu ou une promenade facilitent sensiblement, quoique d'une façon indirecte, la tâche du médecin traitant. Il y a aussi les malades âgés, dont le nombre a beaucoup augmenté ces dernières années et qui exigent des soins particulièrement attentifs, tant corporels que psychiques. Enfin, les petites tâches ménagères — les repas en particulier — qui font agréablement diversion et permettent de créer autour des hospitalisés une bonne ambiance quotidienne.

Les conditions de travail

Elles répondent à une conception moderne du problème et tiennent compte des responsabilités incombant à ces infirmières. Aujourd'hui, leurs heures de travail sont réglées comme celles des autres salariés. Du reste le taux des salaires a augmenté d'une façon si réjouissante ces dernières années, que ce métier est devenu intéressant sur le plan matériel aussi. De nombreux hôpitaux psychiatriques offrent en outre une sécurité sociale enviable, avec caisse de retraite et salaire intégral en cas de maladie.

Les bases requises

Les jeunes filles désirant choisir cette voie doivent être d'une intelligence normale, avoir bon caractère, jouir d'une excellente santé et s'intéresser aux malades. La limite d'âge pour l'entrée est fixée, en principe entre 19 et 35 ans. En outre, si une année d'école ménagère est recommandée pour les infirmières, les infirmiers, eux, ont intérêt à posséder un métier manuel quelconque.

La formation professionnelle

Déterminée par la Commission scolaire de la Société suisse de Psychiatrie, elle s'étend sur trois ans d'apprentissage. Depuis quelques années, bon nombre d'établissements hospitaliers ont intróduit un enseignement systématique tendant à une amélioration de la formation. Les élèves suivent des cours divers et approfondis, totalisant 20 à 30 semaines de la période préparatoire. Cette instruction traite tout d'abord les bases purement professionnelles : pathologie et maladies mentales en général, anatomie et physiologie, soins corporels et psychiques aux malades, auxquels viennent s'ajouter une quantité d'autres sujets, dont certains tendent au développement de la culture générale. Ces périodes concentrées de cours sont coupées par des stages pratiques dans les divers services — les élèves s'initiant à leur métier aux côtés de leurs collègues diplômés.

Une offre de service est la première démarche à entreprendre pour tous ceux qui se sentent attirés par cette profession pleine d'idéal. A noter qu'il est possible de choisir l'établissement dans lequel on aimerait travailler et de s'entendre, avec sa direction, quant à la date d'entrée. Par ailleurs, le Bureau central suisse de Psychiatrie pratique à Berne, Dählhölzliweg 14, se tient volontiers à disposition pour tous renseignements et sert d'intermédiaire pour le placement des candidats.

Rêves de vacances

Vacances de rêves

Un soleil timide et bien tiède encore caresse la joue pâlotte du passant qui retrouve un pas flâneur sur le chemin de son travail, les premières primevères égayent les prairies encore brunes et sales de neige poussiéreuses, les bourgeons se gonflent, signe traditionnel avant-coureur du printemps qui est à la porte. Les femmes rêvent toilettes légères et froufrous vaporeux, les jeunes filles espèrent secrètement trouver un prince charmant qui les emmènera courir la campagne et cueillir la pâquerette, Les agences de voyage pavoisent leurs vitrines de photographies de mers idylliques, de champs de tulipes, de tours Eiffel et d'Arc de Triomphe, d'oasis tranquilles, pour attirer l'œil des badauds. Leurs devantures gorgées de soleil pousse à échafauder des projets fantastiques que tout le monde peut actuellement réaliser. Car la vitrine n'est pas une simple tentatrice, marchande d'illusions : quand vous entrez dans l'agence demander les prix de ces voyages extraordinaires dans ces pays qui semblent immuablement inondés de soleil, vous êtes frappés par des prix modiques. Pour 600 frs, le badaud peut visiter les îles grecques, pour 120 francs, il découvre les Champs Elysées et la rue Mouffetard (que beaucoup oublient de voir, c'est dommage. Elle a pourtant gardé tout son cachet), pour 415 francs voir Rome et revenir, etc. Mille et un voyages forfaitaires sont proposés au public, promettant détente, excursions, compagnie agréable, à des prix dérisoires. Il faut pourtant ne pas oublier de lire le «dès» 100 fr., dès 500 fr., il peut être traître! La Yougoslavie, l'Italie et l'Espagne, où tous les Suisses se retrouvent, ne suffit plus : les agences envoyent maintenant leurs clients beaucoup plus loin, pour la même durée de séjour : la Tunisie, le Maroc, les Canaries, la Roumanie, la Mer Noire accueille aujourd'hui de nombreux touristes aux moyens financiers restreints. C'est merveilleux. Comment se débrouillent-elles.

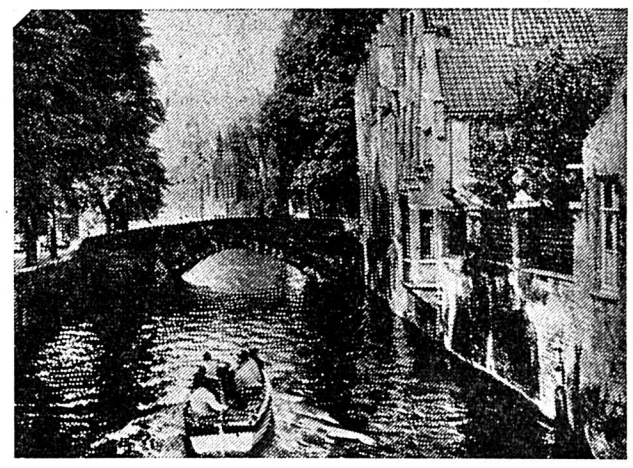

Le temps des rêves de vacances..

Plusieurs de ces agences en Suisse, en Hollande, en Belgique et en France se sont alliées, elles affrètent elles-mêmes leurs bateaux, louent leurs avions, possèdent leurs hôtels.

Cela leur permet de baisser au maximum leurs prix.

Et puis, c'est la grande époque des villages de vacances, des huttes de paille, des vacances bon marché pour les jeunes. Chacun peut trouver sa petite place au soleil, les étudiants, les mères de famille et toute leur progéniture, les célibataires et les personnes âgées. Vive les rêves de vacances, parce qu'il y a matière à en faire.

Nicole Métral.

La nouvelle ligne de la coiffure 1965

«Ligne France»

C'est sous les cris de « Vive la France » que la nouvelle ligne lancée par la Haute Coiffure française et Coiffure Création fut accueillie en rade de New York. La cause ? Les maîtres-figaros avaient choisi le paquebot « France », et une croisière vers les Amériques pour porter outre-Atlantique un message bien français, celui de l'élégance de la Haute Couture, du charme de la Haute Coiffure, en d'autres termes : du charme français.

Le public était rempli d'enthousiasme en voyant les douze charmantes ambassadrices exquisement vêtues, merveilleusement coiffées.

Ainsi, une double raison pour adopter la nouvelle ligne de la coiffure du printemps et de l'été 1965 :

— Un nom magique « France ».

— Un retour aux boucles, aux vagues... comment pourrait-il en être autrement ?

Avec la ligne mouvante présentée par les grands couturiers, il convenait de choisir une coiffure en mouvements également, une coiffure qui bouge, qui s'agite au moindre vent, une coiffure, en quelques mots, qui s'accorde bien avec les genoux visibles, une coiffure de petite fille, une coiffure qui compense « cela », qui attire le regard.

« FRANCE » compte ses points principaux sur les doigts de la main :

— cheveux courts sur le côté : pas de largeur
— hauteur de coiffure limitée
— diminution des volumes
— coiffure projetée vers l'avant
— nuque courte.

Et on s'en doute, alors que les cheveux lisses sur le crépage exigeaient une certaine unité de couleur, les boucles avec lesquelles on joue, jouent également avec les reflets, les rayons du soleil en mélange inhabituel entraînant des tons châtoyants qui donnent aux nuances naturelles un relief nouveau sur ces longueurs s'échelonnant sous la maîtrise des ciseaux du coiffeur, de 14 à 2 cm.

Au printemps bibelots et meubles font «peau neuve»

BIBELOTS :

Or : Frottez les taches avec un mélange de jus de citron et de sel ordinaire finement pulvérisé, appliqué avec une flanelle douce. Frottez ensuite avec un linge saupoudré de farine.

Grès : Les vieux grès sont souvent ternes ou embués autour des ornements en relief ; il faut les savonner avec une brosse douce, puis après séchage, passer avec un pinceau une légère couche de blanc d'œuf battu avec un peu de gomme en poudre. C'est de cette façon que les ménagères hollandaises entretiennent les grès.

Marbre : Dans un récipient à moitié d'eau, broyez finement 50 gr. de chlorure de chaux, puis ajoutez de l'eau de manière à faire un litre. Mélangez avec du blanc d'Espagne en quantité suffisante pour faire une pâte crémeuse qu'on applique en couche assez épaisse sur la surface à nettoyer. Après une heure de contact, enlevez les taches de graisse, faites usage d'une pâte formée de blanc d'Espagne et de benzine ou encore mouillez toute la surface du marbre avec une solution concentrée de carbonate de soude additionnée de blanc d'Espagne pour former une bouillie assez épaisse. L'emploi des acides, même très étendus, n'est pas à recommander, car ils attaquent le marbre.

Nacre : Eau de pluie et savon noir. Rincer à l'eau claire. Polir avec une flanelle de laine. Avoir soin de sécher à fond.

Ivoire : Utilisez pour le nettoyage une brosse douce ou un pinceau et de la poudre de pierre ponce très fine, délayée dans un peu d'eau.

Corne : A nettoyer avec une éponge douce et de l'eau légèrement ammoniacale. Polir avec une flanelle et de l'huile alimentaire.

MEUBLES :

Acajou ciré : Choisissez une encaustique épaisse à base de térébenthine, imprégnez une flanelle propre avec cette encaustique et frottez longtemps le bois. Passez un chiffon doux.

Acajou verni : Mélangez au bain-marie, loin de toute source de chaleur : 100 gr. de gomme laque en parcelles dans un peu d'alcool ; lorsque la gomme est dissoute, ajoutez le même volume d'huile de lin bouillie (cette préparation peut se conserver en flacon bouché ; secouez avant son emploi). Versez un tout petit peu de ce mélange sur une flanelle, et frottez le meuble.

Acajou fendillé : Mélangez avec une lame de couteau 125 gr. de cire fondue avec 50 gr. de résine, ajoutez une pointe de rouge indien, faites légèrement tiédir, bouchez les fente, égalisez et attendez le séchage complet avant d'entretenir tout le meuble.

Bois verni au tampon : Mélangez en parties égales de l'alcool pur et de l'huile de noyaux. Versez quelques gouttes de la préparation sur un linge doux et frottez le meuble. Pour obtenir un nettoyage plus profond, mélangez 1/4 d'huile de lin et un verre à liqueur d'essence de térébenthine. Humectez avec ce mélange, une mousseline de soie et frottez le bois en rond en décrivant des cercles.

Bois ciré : Frottez avec un chiffon de laine sans jamais l'encaustiquer pour qu'il garde sa belle patine. Lorsqu'il y aura des taches, vous les traitez de la façon suivante : Tache d'eau : frottez avec un bouchon de liège, passez de l'encaustique légère. Frottez avec une brosse puis avec un chiffon de laine lorsque l'encaustique est sèche. Tache de graisse : utilisez de l'essence minérale. Tache d'encre : retirez-les avec une solution d'acide oexalique.

Bois laqué : Essuyez le meuble, humidifiez un morceau de toile souple avec de l'eau pure. Séchez aussitôt avec un linge de soie.

Bois blanc : Dépoussiérez-le puis poncez-le dans le sens du fil du bois avec du papier de verre fin, puis le laver rapidement pour ne pas laisser l'humidité pénétrer dans le bois.

Tante Rosine.

UN DEFILE DE MODE A SIERRE

Vendredi passé, le Magasin Tichelli de Sierre avait organisé à l'Hôtel Terminus son défilé printemps-été 1965.

Une palette de ravissants petits costumes, d'élégants manteaux mi-saison et de fraîches et gracieuses robes d'été nous furent présentés par quatre mannequins de types différents. Costumes classiques ou dernier cri, manteaux à l'allure jeune, sportive ou raffinée, robes de coton, de soie ou de mousseline, tous nous ont emballé par la richesse de leurs coloris (beaucoup de bleus lumineux ou de marine, alliés au blanc, du gris, du beige ou du turquoise, etc.) et par leur ligne élégante et soignée. Les chapeaux — assortis aux toilettes et printaniers à souhait — étaient les créations de Mme Neuwirth, modiste à Sierre, tandis que les chaussures étaient du Magasin Franzetti et les sacs présentés, ceux de la Maison Gimmi-Jordan.

Défilé réussi de la Maison Tichelli dont le souci nous a bien semblé être l'élégance de la femme.

Jouve.

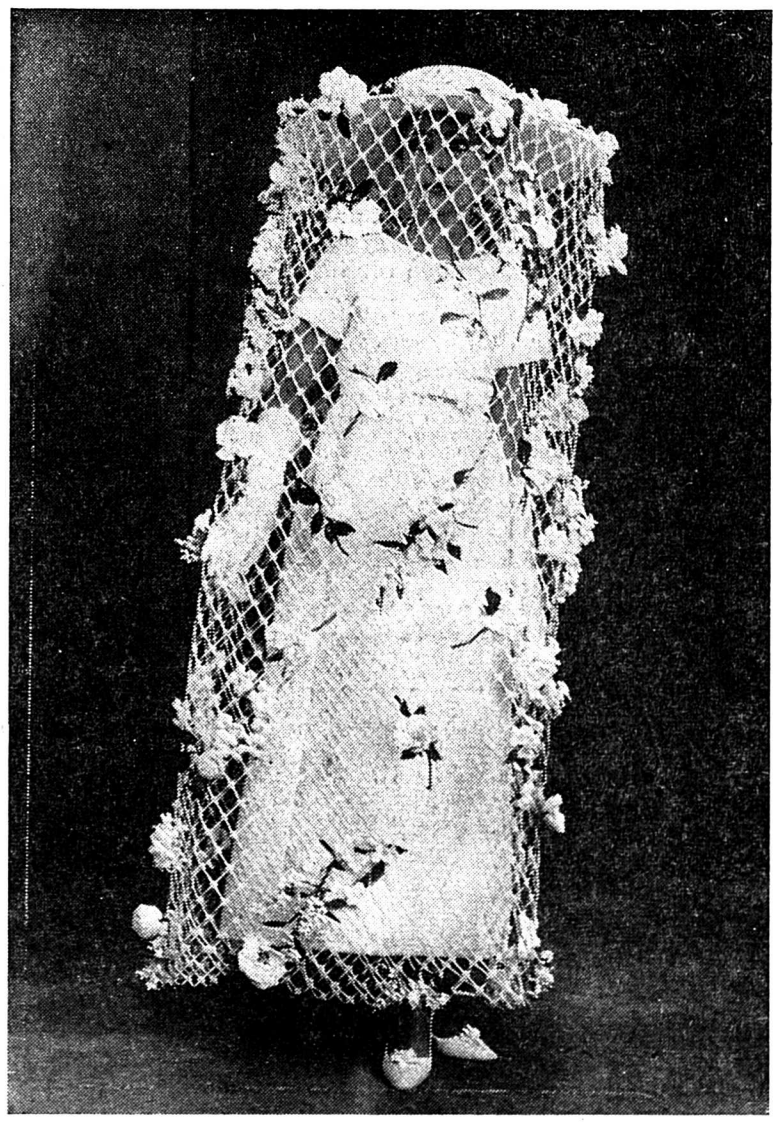

Yves St-Laurent, dans sa collection de printemps 1965, nous présente cette ravissante robe de soirée garnie de fleurs qui — entre nous — serait une « idyllique robe de mariée »..

Le transformable chic et avantageux

de jour : élégant sofa

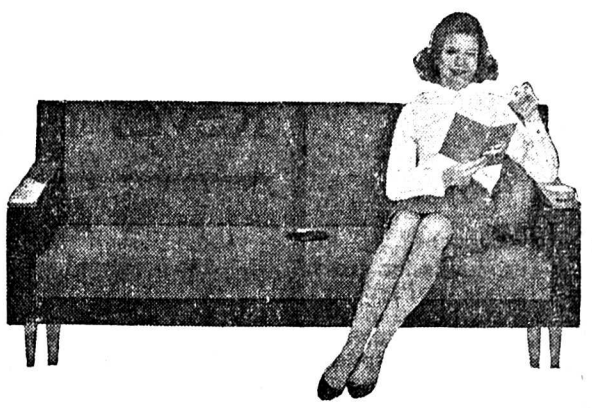

PETITS MEUBLES
COMBIS
GUERIDONS
TAPIS

A TOUS LES PRIX
ET LIVRABLES DU STOCK

Borgeaud frères
AMEUBLEMENTS
AV. DE LA GARE - MONTHEY - Tél. (025) 4 21 14

de nuit : double lit

prêt en un clin d'œil, sans effort, sans mécanisme compliqué.

Fr. 950.–

avec 2 fauteuils assortis

Fr. 1500.–

P 82 S

Nous savons que le confort-chauffage ne doit pas vous coûter cher!

Le brûleur à mazout KREBS-UNI-GARANT produit une grande chaleur de 8 500, 12 000 ou 18 000 kcal/h, pour une consommation minime. L'allumage électrique de sûreté ainsi que la commande automatique par thermostat y contribuent en grande partie. KREBS-UNI-GARANT se prête au chauffage de toutes vos pièces, car il convient à la plupart des modes de chauffage : à l'étage, à air chaud aussi bien qu'au petit chauffage central. Nous sommes prêts à vous en fournir la preuve! Confort sans souci, grâce à KREBS-UNI-GARANT. Approuvé par l'A.S.E. et le I.F.E.M. Documents techniques et conseils gratuits par l'agence générale

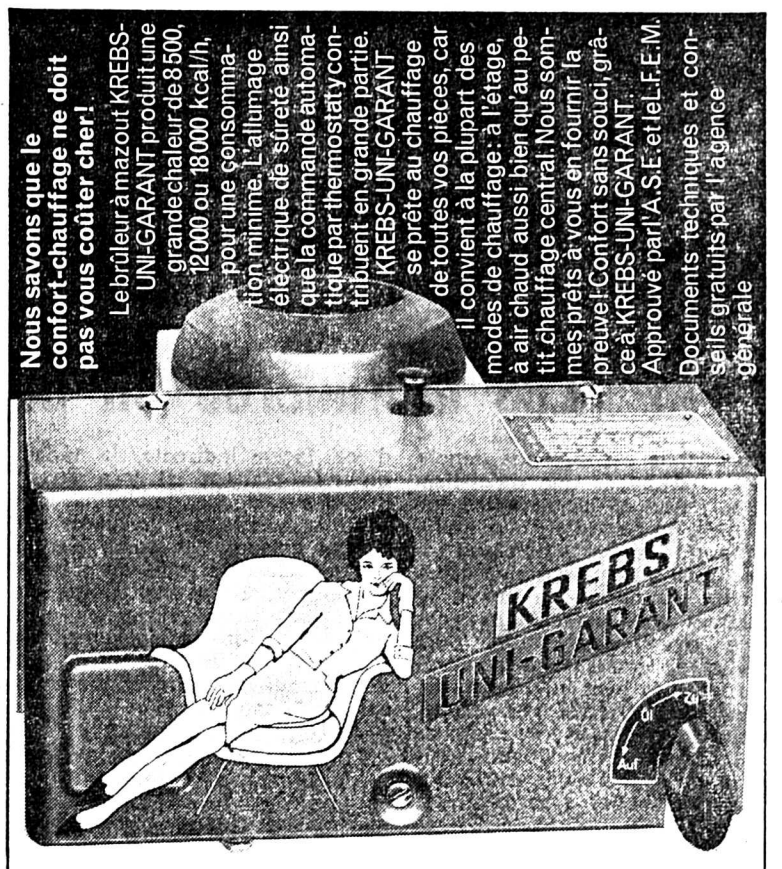

Petit brûleur à mazout

à partir de fr. **875.--**

R. Krebs SA.

3097 Liebefeld-Berne Tél. 031 63 54 01

Visitez-nous à l'exposition HILSA du 26 mars au 4 avril 1965
Vélodrome de Zurich - Halle 5 - Stand No 505

P 475 Y

Fr. 30.– pour votre vieille montre

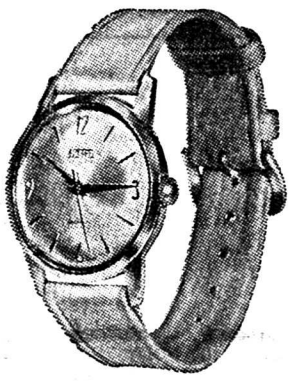

dans n'importe quel état, grosse ou petite, montre-bracelet ou de poche, de table ou pendule, vous sont remboursés lors de l'achat d'une nouvelle montre

SUPER-AUTOMATIC

Mouvement ancre de précision, remontoir Rotor automatique le plus moderne, INCA-BLOC-antichoc, antimagnétique, étanche, 100 pour cent automatique, avec 36 heures de réserve de marche, 10 micr. plaqué or, fond acier vissé, bracelet cuir.

1 année de GARANTIE

Notre prix le plus bas	Fr. 98.—
Remboursement pour votre vieille montre	**Fr. 30.—**
Notre prix pour vous seulement	**Fr. 68.—**

Envoyez s.v.p. votre vieille montre, la nouvelle suivra par retour du courrier. — **Jos. Bleuler, Langstrasse 120, Dépt. AV.2 - 8004 Zurich.**

P 628 Z

ADAPTEZ au MAZOUT

votre ancienne chaudière au charbon avec le sensationnel

BRÛLEUR LUNIC

★ Prix défiant toute concurrence.
★ Fonctionne sans bruit et sans électricité.
★ Conçu pour les chaudières situées à la cuisine, au vestibule ou au sous-sol.
★ Garantie et service d'après vente assurés.

Renseignements auprès de votre installateur ou **Etablissement Kohli, Bex - Tél. (025) 5 25 34.** P 349 L

Extrait du livre: «L'auto ne s'achète pas au kilo»

Les freins à disque sur quatre roues sont, de par leur nature même, exempts de fading, insensibles à la chaleur ou à l'eau et ne nécessitent pratiquement pas d'entretien.

8/D49 f

La réponse de Renault: **Les voitures de course sont équipées de freins à disques. Elles doivent pouvoir compter sur un freinage rectiligne aux vitesses les plus élevées. La Dauphine, la Renault 8 et la Caravelle vous offrent cette sécurité. Elles ne chassent jamais lors d'un arrêt brusque et freinent comme sur rails! Cette sécurité, votre vie parfois peut en dépendre...**

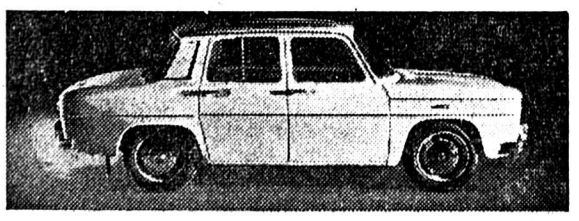

RENAULT

Renault (Suisse) S.A.
Genève / Regensdorf ZH

Renseignements auprès des 250 agents Renault en Suisse.

Renault 8-A 1965
Fr. 6790.–
Renault 8 Major 1965
Fr. 7290.–
Renault 8 Automatic
1965 Fr. 7990.–

Crédit assuré par Renault Suisse

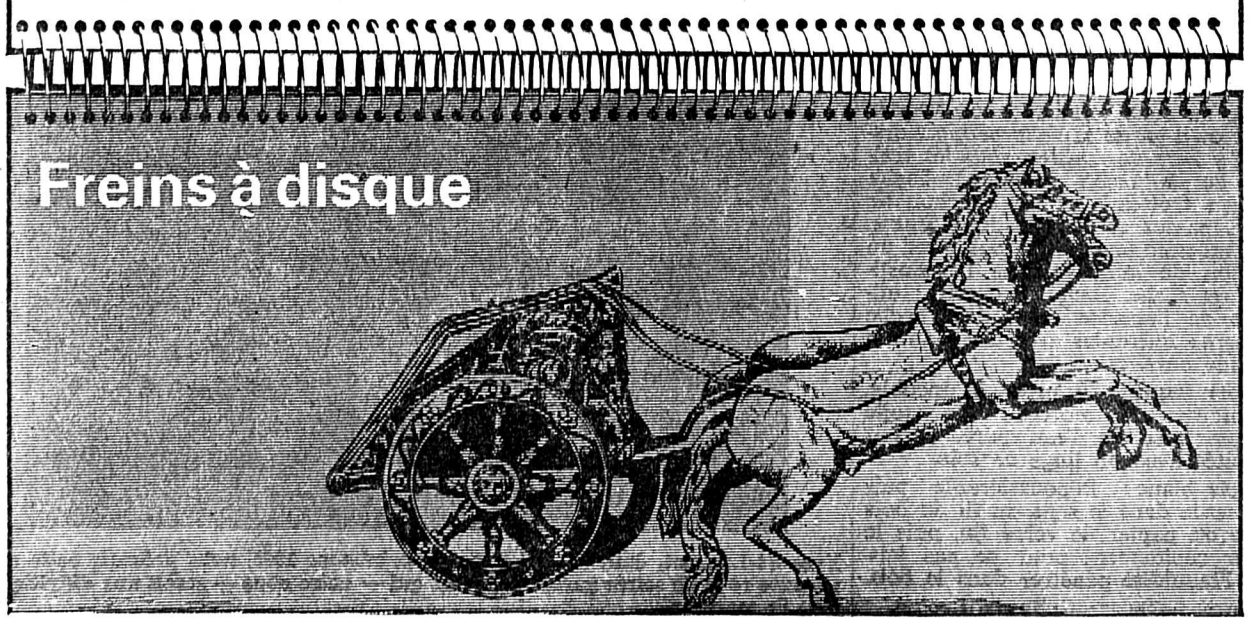

BUREAU D'AFFAIRES A SIERRE

cherche

EMPLOYEE DE BUREAU

si possible bilingue, entrée à convenir.

Offres manuscrites avec curriculum vitae sous chiffre P 45223 à Publicitas, 1951 Sion.

Carrosserie du Lac

GRANGES Tél. 4 26 22

Un travail précis et rapide vous est assuré par notre personnel spécialisé.

Ne trouvez-vous pas que CYNAR servi **sec** est tout aussi délicieux ? (Servir frais avec un zeste d'orange.) Pour que vous puissiez le servir **sec** CYNAR vous offre avec chaque bouteille que vous achetez deux verres pour votre bar à la maison.

gratis maintenant
deux nouveaux verres à CYNARsec

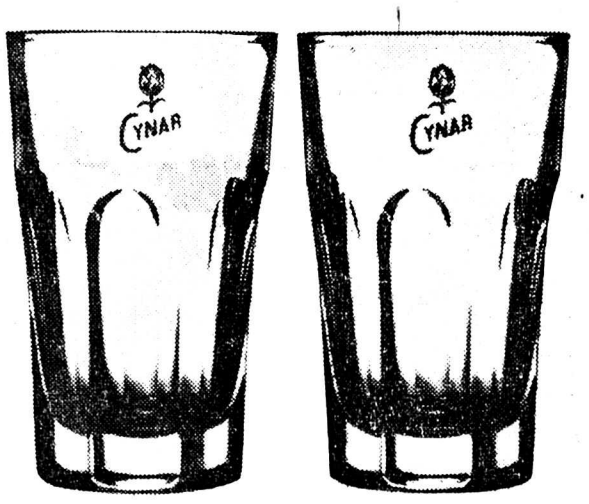

En vente dans les drogueries, les magasins spécialisés et de comestibles.

Avec
100 francs
déposés
chaque mois à la
Société de Banque Suisse
vous obtiendrez:

après 2 ans **2'481.90**
après 4 ans **5'127.80**
après 6 ans **7'948.45**
après 8 ans **10'955.40**
après 10 ans **14'161.00**
après 12 ans **17'578.35**
après 14 ans **21'221.40**
après 16 ans **25'105.15**
après 18 ans **29'245.40**
après 20 ans **33'659.20**

Epargnez 100 francs chaque mois et votre capital s'accroîtra rapidement comme indiqué ci-dessus; ce n'est qu'un exemple, basé sur un taux d'intérêt annuel de 3¼%.
A la Société de Banque Suisse vous pouvez même placer votre argent jusqu'à 4½%.

Il vaut la peine d'épargner
chez la Société de Banque Suisse!

La Société de Banque Suisse vous offre en effet diverses possibilités de dépôts à la fois sûrs et productifs, par exemple:
livrets ou comptes de dépôts
livrets ou comptes de placements
obligations de caisse
Tous renseignements nécessaires — également sur le système d'épargne par la poste — vous seront fournis aux guichets de la Société de Banque Suisse.

Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein
SION, SIERRE, MONTANA, CRANS, SAXON

BVE-19

La voiture éprouvée des millions de fois

A 37

Austin 850
Hydrolastic®

Austin 850 maintenant avec la suspension révolutionnaire Hydrolastic®. Facile à parquer (dimensions extérieures très réduites), mais de la place en abondance pour 4 personnes et leurs bagages (espace intérieur très vaste). Traction avant BMC, Moteur transversal 4,3/37 CV. Economie «écossaise».

dès **Fr. 5200.—**

Austin — un produit BMC.
Plus de 250 agents et stations service BMC en Suisse.
® = marque déposée

Représentation générale:
Emil Frey AG, Motorfahrzeuge,
Badenerstrasse 600, 8021 Zurich,
tél. 051 54 55 00

SION : Tony Branca - Bâtiment La Croisée 20

BEX : Garage de Bellevue, Rue de la Gare ; BRIGUE : Léo Schwery, Garage Saltina ; MARTIGNY-VILLE : M. Morard, Garage du Mauvoisin ; NOES S/ SIERRE : M. Bruttin, Garage de Noès ; PONT-DE-LA-MORGE : Garage Proz Frères ; SAINT-GINGOLPH : A. Leuenberger, Garage du Léman S.A. ; SEMBRANCHER : Garage Magnin ; SIERRE : MM. Remedi & Bétrisey, Station Service AGIP S.A., Route de Sion ; SION : M. Vultaggio, Garage de l'Aviation SA ; SUSTEN-LEUK : Léo Schiffmann, Garage ; VERNAYAZ : J. Vouilloz, Garage Salantin ; VETROZ : Paul Branca, Garage de Vétroz. P 229 Z

AGENCE cherche un

mécanicien

capable, connaissant voitures / moteur Diesel et tracteur, ainsi pouvant seconder le patron. Service à l'atelier individuel, très varié et intéressant. Salaire exceptionnel (payé au mois) av. droit de provision, pour homme avec capacités - place d'avenir. Pour marié, appartement peut être fourni.

Ecrire sous chiffre P 51073 à Publicitas, 1951 Sion.

CHERCHONS
pour le 1er mai 1965

jeune fille de bureau

connaissant la dactylographie, langue maternelle française, bonnes notions d'allemand. Salaire à convenir.

Faire offres à :

LES CREUSETS S.A.
Ateliers électro-mécaniques
1950 Sion. P 28606 S

ON CHERCHE

mécanicien-auto

Très bon salaire.
Caisse de prévoyance.
Entrée immédiate.

S'adr. au GARAGE NEUWERTH & LATTION - 1917 ARDON
Tél. (027) 4 13 46 ou 4 13 55.

P 363 S

ENTREPRISE DE MENUISERIE du Valais central cherche

1 MENUISIER-POSEUR
1 MENUISIER-EBENISTE
1 MENUISIER, MACHINISTE-TRACEUR

Nous offrons situation stable et bon salaire.

Faire offre sous chiffre P 65303 à Publicitas, 1951 Sion.

Afin de compléter notre équipe de vente nous cherchons un

REPRESENTANT

pour la visite de notre clientèle épiceries, restaurants, hôtels.

Nous offrons une situation stable et bien rétribuée (pas de commission) à collaborateur dynamique et capable d'étendre notre réseau de clients.

Offres manuscrites avec curriculum vitae et photo à

HENNIEZ-LITHINEE SA. - Henniez (VD)

P 1880 L

JE CHERCHE

jeune fille

pour faire la cuisine et remplacer pour servir au tea-room. - Bons gains, nourrie. Entrée 1er avril.

TEA-ROOM DU CASINO
1950 SION - Tél. (027) 2 15 69

P 28519 S

COMMERÇANT TESSINOIS, depuis 10 ans dans la branche, avec vaste clientèle de détail, restaurants et magasins,

CHERCHE REPRESENTATION VINS DU VALAIS

évent. avec création petit dépôt.

Ecrire sous chiffre 8309 ASSA, 6901 Lugano.

Moyenne entreprise du Bas-Valais cherche

magasinier

pour contrôle et manutention du stock de marchandises. Précis et dynamique. Capable de diriger une petite équipe et de conduire un élévateur. Possibilités d'être formé rapidement et évent. apprendre à conduire un élévateur.

Faire offres écrites avec curriculum vitae et photos sous chiffre P 51074 à Publicitas, 1951 SION.

ON CHERCHE

une bonne vendeuse

Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser à M. Ruchet, fromagerie valaisanne - Martigny.
Tél. (026) 6 16 48 P 65316 S

Samedi 20 mars 1965
au SNACK CITY à SION
dès 16 heures

LOTO

du Cercle
de Culture Physique
Dames

Nombreux et beaux lots

P 28629 S

nettoyages de printemps

Spic nettoie bien plus vite et à meilleur compte...

...que tout autre produit de nettoyage, même liquide. Pourquoi ? Spic est unique en son genre, car il a été spécialement étudié pour les «à fond» et tous les gros travaux de nettoyage. Son pouvoir nettoyant est exceptionnel. Vous passez une fois et la propreté réapparaît immédiatement.

Plus besoin de rincer, ni d'essuyer. Et l'on vous complimentera sur la propreté de votre intérieur. Chaque jour, utilisez Spic pour vos carrelages, linos, baignoires, parois, etc.

PROFITEZ DE NOTRE ACTION

Un produit Procter & Gamble - Promena SA Bâle

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

Madame
Schmid-Minola
Modes
PRESENTE
SA COLLECTION
DE PRINTEMPS
à partir de
lundi 22 mars
Av. Pratifori Sion
P 28594 S

ENGRAIS SCHWEIZERHALL
Soignez vos pelouses,
utilisez l'engrais spécial
HERSAN pour GAZON
Agent :
William ROBERT - TISSOT
Avenue St-François - Sion
Tél. (027) 2 24 24 P 27872 S

VERCORIN — VERCORIN — VERCORIN
Restaurant de la Forêt
près des stations
du téléphérique et du téléski
SES SPECIALITES
Tournedos aux morilles
☆
Entrecôtes « LA FORET »
☆
Raclette à toute heure à partir de deux personnes
Se recommande : **L. RUDAZ**
Tél. (027) 5 08 44
P 1171 S

VOS ARMOIRIES DE FAMILLE
peintes sur parchemins, bois, verre.
Recherches
Voir vitrine rue des Remparts (Serv ind.)
Créations pour Sociétés
Demandez prospectus illustrés
GASPARD LORETAN
Route de Lausanne 34 - SION
(derrière le garage Gschwend)
Tél (027) 2 33 88 P 755 S

Nos occasions :

FIAT 1500	km. 45.000	1963
DKW Junior	km. 24.000	1963
BMW 700	km. 36.000	1961
MGA 1100	km. 26.000	1963
MORRIS 850		1964
AUSTIN A 60		1962
AUSTIN A 55		1961
SIMCA 1500		1964
SIMCA 1500		1964
OPEL 1700		1960
TAUNUS 17 M Luxe		1964

Garage de la Matze SA
AGENCE GENERALE SIMCA
A. Huonder - Tél. (027) 2 22 76
Succ. Station AGIP Glis - Brig
Représentant :
Armand REYNARD — SION
Tél. (027) 2 35 25
Toutes nos voitures d'occasion sont expertisées et vendues avec garantie.
FINANCEMENT
P 370 S

En cas de **föhn**
Les fameux comprimés anti-douleurs
SPALT
les comprimés Spalt
Dans les pharmacies et drogueries

Vente aux enchères

Le soussigné, agissant pour M. Olivier FOURNIER, de Barthélemy, à Aproz-Nendaz, et pour les héritiers de Mlle Ernestine FOURNIER, de Barthélemy, exposera en vente, par voie d'enchères publiques qui se tiendront à Aproz, au Café de la Coopérative,

samedi, 27 mars 1965, à 18 h.

tous les immeubles figurant au chapitre des prénommés, M. Olivier Fournier et Mlle Ernestine Fournier.

La liste des immeubles mis en vente peut être consultée en l'étude du notaire soussigné.

Les conditions de vente seront données avant l'ouverture des enchères.

p.o. Albert PAPILLOUD
notaire, à Sion

P 28607 S

D. LORETAN-CURDY
GRAPHOLOGUE DIPLOMEE
Etudes de caractères
1961 SALINS S/ SION
P 841 S

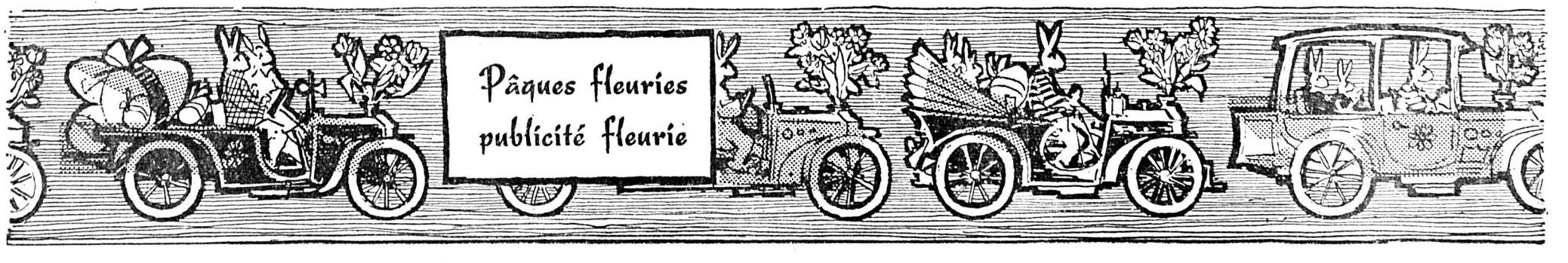

FEUILLE D'AVIS DIMANCHE

Happé au passage

Paul Forstel

C'est encore une personnalité qui fait partie des dirigeants méritants que je me permets de happer au passage aujourd'hui. D'autant plus méritant que les journalistes sportifs valaisans lui ont décerné le challenge valaisan du mérite sportif, catégorie dirigeants. Et ce papier vient à point nommé, car les récompenses seront distribuées à la fin du mois, la date étant communiquée dans la rubrique sportive de ce numéro.

C'était assez ardu pour votre serviteur d'accrocher « Popaulo » — comme l'appellent ses amis — car c'est un garçon qui déteste qu'on parle de lui : le genre de dirigeant effacé, qui consacre des heures pour son club et, après plus de vingt-cinq ans de présidence, on ne peut plus mesurer le temps.

Notre interlocuteur est né en France le 2 août 1915, plus précisément à Vire (Calvados), alors que la première guerre mondiale faisait rage. Ses parents n'ont pu rentrer en Suisse qu'en 1918 et s'établirent à Martigny, exploitant d'abord l'Auberge du Simplon jusqu'en 1928, puis l'Hôtel Suisse. Fils d'hôteliers, ce jeune garçon, plein de vigueur, ne pouvait que suivre la trace de ses parents et reprendre l'entreprise familiale.

C'est en 1939-1940 que fut créé le HC Martigny, dont nous avons déjà retracé quelques tribulations. Mais le plus beau jour de la vie du président fut incontestablement la création de la patinoire artificielle en 1955. Je me souviens qu'en 1944 déjà, une maquette de patinoire artificielle était exposée dans une vitrine de Martigny-Ville juste à la croisée de l'ancienne route Lausanne - Brigue.

Et c'est précisément sous l'impulsion de ce président dynamique, que dix ans plus tard les rêves devenaient réalité. Forstel est de la trempe de ces hommes qui n'abandonnent pas.

Une preuve de sa ténacité c'est que lorsqu'il participa au Rallye de Monte-Carlo en 1950, par un temps épouvantable, il tint le coup jusqu'au bout et termina brillamment cette épreuve.

Il pratiqua également le football avant la seconde guerre mondiale avec le Martigny-Sports, mais fut un mordu du hockey sur glace, jouant en arrière pendant six ans avec le club qui lui était cher. Décidant subitement que Martigny pouvait prétendre à se hisser plus haut, Paul Forstel jeta toutes ses forces dans la direction du Hockey-Club et ses efforts furent couronnés de succès avec l'ascension en Ligue Nationale B en 1955. Depuis, ce club s'est maintenu dans sa série et le président en est pour une large part dans ces succès.

Quand on lui parle de ses projets, Paul Forstel reste muet car il n'aime pas s'avancer. C'est un réaliste. Pour lui, l'année prochaine sera une année de transition pour son club car certains éléments ont décidé de se retirer du sport actif. Ainsi cinq juniors prendront place en première équipe et Michel Wehrli — malgré tous les bruits qui veulent bien courir — sera là encore la saison prochaine, son contrat ayant été signé.

Quant à ses idées sur la réforme du hockey en Suisse, il pense que la chose la plus urgente est l'autonomie de la Ligue Nationale — mais pourquoi ne pas proposer l'autonomie des séries inférieures ce qui passerait plus facilement — et l'augmentation des matches de championnat.

Aussi curieux que cela paraisse, dans les milieux du hockey, qui pense Martigny pense Forstel et on ne voit pas bien ce club changer de président, car le HC Martigny sans Forstel n'est plus Martigny.

G. B.

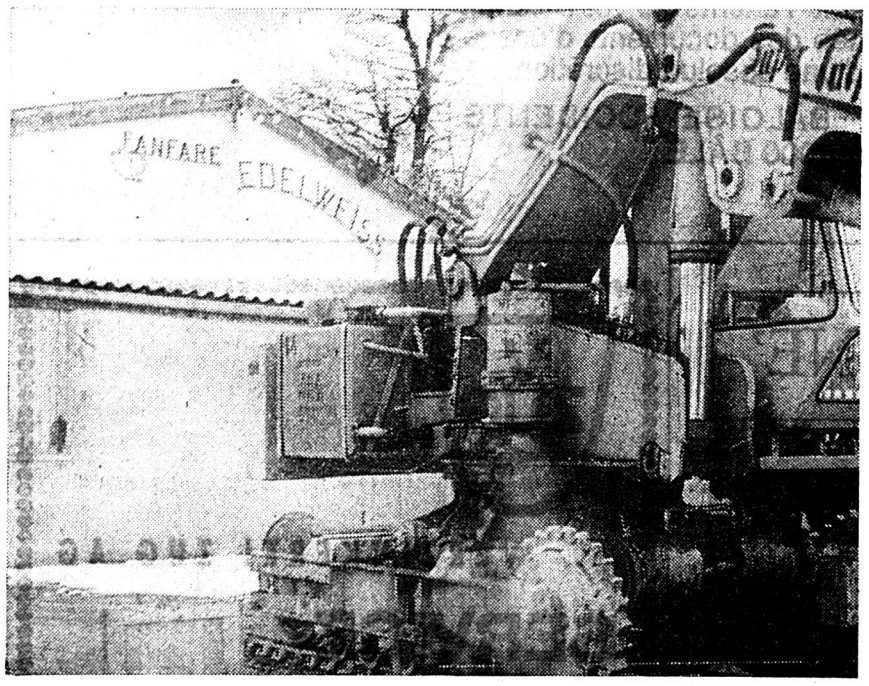

La fanfare « Edelweiss » veillera sur les succès du FC Erde.

LE FC ERDE

AURA BIENTOT SON TERRAIN

Il est des événements qui marquent la vie d'une société, qu'elle soit culturelle, dramatique théâtrale, de musique, ou sportive. C'est le cas pour ce très jeune Football-Club Erde dont le vice-président, M. Marc Udry, me sonna l'alarme : « Nous construisons notre terrain, venez regarder cela ».

Ni une ni deux et hop départ pour Erde. Et en remontant cette magnifique route en passant par Sensine et Erde — entre autre route parfaite pour une course de côte — je me posais la question de savoir comment se situerait un terrain de football dans une région aussi escarpée et surtout sur des terres comportant de telles différences de niveau.

C'est à l'entrée du village, en contre-bas sur la gauche qu'on découvre un vaste chantier où trois puissantes machines sont à pied d'œuvre pour niveler le terrain, creuser les canalisations et déplacer des tonnes de terre. L'endroit est très vite repéré, car dominant le tout, le local de la fanfare « Edelweiss » (qui sert de grande salle également), montre le chemin. A mon avis, c'est un signe très encourageant car sport et musique feront très bon ménage.

QUELQUES TRIBULATIONS

Avant d'arriver à ce jour « J » qui permit de démarrer à la construction, il a fallu pas mal de tractations et d'échanges de terrain pour en arriver à la place actuelle. Et surtout on pensait commencer en divers endroits, dont un situé derrière l'église. Tant et si bien que pour terminer il y eut un échange de terrain avec la commune qui acheta celui en question afin de le mettre à la disposition des sportifs et que la contrée puisse disposer d'installations propres. D'autre part, l'arrêté fédéral concernant la surchauffe ne touchait pas nos amis d'Erde parce qu'il n'y a qu'une autre société sportive à part le ski-club et qu'elle mettait ses installations à la disposition de la jeunesse de toute la contrée.

MERCI A CONTHEY

Le comité du FC Erde est très reconnaissant au FC Conthey qui lui mettait son terrain à disposition pour les matches et les entraînements. De solides liens d'amitié n'ont cessé de régner entre les deux clubs et il faut féliciter les Contheysans pour leur sportivité et leur compréhension vis-à-vis de ce club prétérité et combien méritant.

TENACITE RECOMPENSEE

C'est en 1955 que partit la première idée de créer une société sportive, sous l'impulsion de M. Louis Evéquoz, alors moniteur I.P. Mais c'est en 1958 que se créa ce club de football qui réunit des joueurs venant des villages de la contrée. Cette société compte actuellement plus de 60 membres actifs et supporters. La première équipe joue en quatrième ligue et malgré l'handicap du terrain, des juniors prennent part à la compétition. C'est justement ce qui fait plaisir, car les précurseurs ont vu loin. Pas de terrain, mais nous en aurons un et formons des juniors qui puissent assurer la relève. Et maintenant le rêve devient réalité et le terrain est en construction. Il ne sera certes pas utilisé avant 1966, mais c'est un but qui sera atteint et toute la jeunesse de la contrée bénéficiera de ce complexe sportif d'Erde. La fièvre gagne tout une population, car lorsqu'on arrive dans ce village et qu'on questionne pour savoir où se trouve ce terrain, pas d'hésitation, l'endroit est désigné « illico ». Et chaque habitant suit avec intérêt l'évolution des travaux, qui ont commencé sous la neige, comme le montre nos photos.

Dire que cette gravière deviendra une magnifique pelouse plate.

LES DIRIGEANTS

Ce sont des gens à qui il faut rendre hommage car précisément ils sont à la base de la réalisation de ce terrain et le jour de l'inauguration sera un grand jour pour eux. Ils ne ménagent ni leur peine, ni leurs loisirs pour la bonne marche de la société et précisément pour une rapide réalisation de leur centre sportif. J'ai cité : M. Louis Evéquoz, président, M. Marc Udry, vice-président, M. Antoine Evéquoz, secrétaire-caissier, MM. Lucien Papilloud et Pierre Fontannaz, membres. N'oublions naturellement pas les entraîneurs : Charles Germanier première équipe et André Fontannaz — qui vient de Daillon — pour les juniors.

Comme nous l'ont dit les dirigeants, tous les joueurs se recrutent dans tous les villages du coteau de Conthey et je suis certain que cette grande famille va faire parler d'elle sitôt qu'elle pourra évoluer sur son propre terrain.

Et je lui donne rendez-vous naturellement pour le jour de l'inauguration, car la « Feuille d'Avis du Valais » s'associera avec plaisir à la grande joie de toute cette population si charmante du coteau de Conthey.

Georges Borgeaud.

Les « trax » s'attaquent à des gros blocs de roche.

Les travaux ont débuté sous la neige.

(Photos FAV)

D'un fidèle collaborateur à son successeur

Plus de 30 ans au service de la même compagnie, c'est une référence qui se passe de commentaires! Plus de 30 ans de bonne et loyale collaboration, cela signifie aussi que notre agent général pour le Valais, Monsieur René Métrailler, est bien en droit de songer à prendre sa retraite dans un proche avenir.

Nous voudrions nous y prendre à temps pour lui trouver un successeur. Pourquoi ne seriez-vous pas vous-même le futur

agent général

pour le canton du Valais ?

Les compagnies soussignées cherchent un collaborateur issu des milieux de l'assurance, bancaires ou financiers et remplissant les conditions suivantes:

- forte personnalité
- capacité de travail au-dessus de la moyenne
- excellentes références
- talent d'organisateur
- expérience dans la conduite des collaborateurs
- âge idéal: 30-40 ans,

Si nous cherchons ce successeur maintenant déjà, c'est que nous voulons avoir le temps de le faire bénéficier d'une instruction approfondie en l'introduisant dans ses nouvelles fonctions.

Nous restons dans l'attente de votre candidature accompagnée des documents d'usage et vous assurons d'une absolue discrétion.

BÂLOISE-VIE BÂLOISE-ACCIDENTS
7, Aeschenplatz, 4000 BÂLE

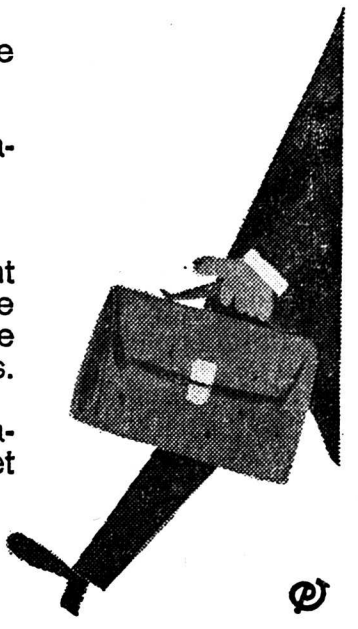

Sans soucis – grâce à wash 'n' wear en 'TERYLENE'

Cambouis, caviar ou confiture sur votre pantalon. Qu'importe! Mettez le pantalon dans la machine à laver. Essorez-le légèrement. Tendez-le bien sur un cintre. Attendez un peu (quelques minutes ne suffisent pas, même pour 'TERYLENE'). Remettez-le. Vous serez impeccablement habillé et vos plis seront parfaits. Mais exigez wash 'n' wear et veillez à l'étiquette 'TERYLENE'. Les jeunes et ceux qui pensent jeune sont toujours chic grâce à

'TERYLENE'

'TERYLENE' est la marque déposée pour les fibres polyester I.C.I.

ICW-11

V ZUG

VERZINKEREI ZUG AG

SERVICE-MONTEUR

Sind Sie Autofahrer, tüchtig und zuverlässig, Elektromonteur oder Elektromechaniker von Beruf, mit guter Allgemeinbildung, deutsch und französisch sprechend?

Dann bietet sich Ihnen die Möglichkeit nach einer gewissenhaften Ausbildungszeit von 3 Monaten in unserem Werk in Zug später selbständig als Service-Monteur für unsere modernen Haushalt-Apparate (Waschautomaten, Geschirrspülautomaten, Bügelmangen) die **Servicestelle Martigny** zu übernehmen.

Bewerber richten ihre Offerten mit Lebenslauf, Zeugnisabschriften, Photo und Angabe der Gehaltsansprüche an die Personalabteilung der

VERZINKEREI ZUG AG, 6301 ZUG.

P 5 Lz

V ROLL N

Usine de Klus

Pour un de nos départements de vente nous cherchons un

employé de commerce

pour correspondance française.

Veuillez adresser vos offres avec curriculum vitae, prétentions de salaire, photo et copies de certificats à

VON ROLL S.A., Usine de Klus, 4710 KLUS

P 392 Sn

NOUS CHERCHONS
pour entrée de suite ou à convenir

1 EMPLOYEE DE BUREAU

Langue maternelle française, préférence à candidate parlant allemand et anglais. Place stable très bien rétribuée.

Offres avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire à l'**Agence Immobilière Gaston Barras, 3963 Crans s. Sierre** P 639 S

FEUILLE D'AVIS DIMANCHE

Chronique de la route

L'AUTOMOBILE

par Marius Georges

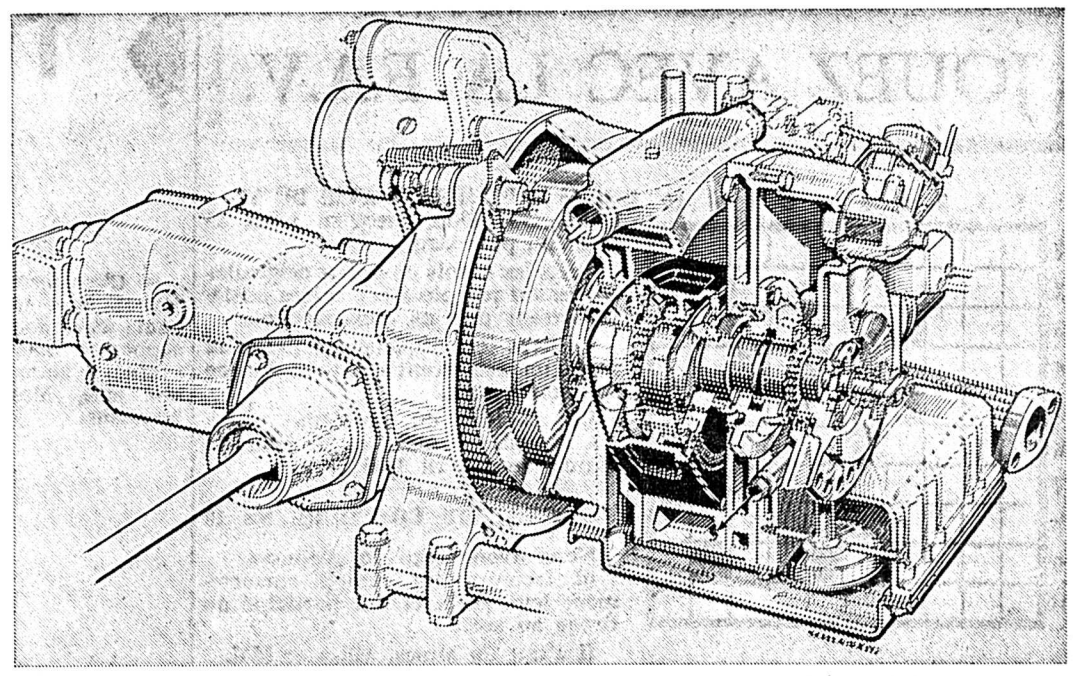

Fig. 1 : Moteur Wankel ou à piston rotatif. (Photo d'usine)

Un chansonnier français raconte volontiers l'anecdote suivante. « Une automobiliste s'arrête au bord de la route. Sa voiture, une voiture populaire de marque allemande, refuse tout service. La conductrice en descend, contourne deux ou trois fois son véhicule en espérant l'arrivée d'un galant automobiliste. Le temps passe. Lasse d'attendre elle décide de rechercher la cause de la panne. Elle ouvre le capot avant et s'exclame : « Tiens, je comprends pourquoi je suis en panne... j'ai perdu le moteur ».

Cette petite histoire que l'on met facilement sur le compte des conductrices convient admirablement à bien des conducteurs de voitures. Cette rubrique n'a pas la prétention de vous dévoiler tous les secrets de votre voiture mais elle vous permettra de mieux connaître votre véhicule et par voie de conséquence vous permettra une meilleure utilisation et un entretien plus correct.

Notre étude débutera par le moteur, se poursuivra par le système de transmission, le système de freinage, la carrosserie et l'agencement.

xxx

LE MOTEUR

Le moteur est un « transformateur d'énergie ». Il transforme l'énergie potentielle chimique contenue dans le carburant en énergie mécanique. Cette transformation est liée à des pertes d'ordre thermique et mécanique. La puissance mécanique obtenue sert à la propulsion du véhicule.

Les moteurs utilisés dans l'automobile peuvent être divers selon le type d'énergie transformée.

Moteur benzine. - Le plus couramment utilisé pour ses qualités de puissance, de prix et d'autonomie.

Moteur diesel. - Utilisé sur quelques rares voitures (Mercédès 190 D, Peugeot Diesel).

Moteur électrique. - Il se limite aux véhicules spéciaux de livraison et aux transports urbains spécialisés (trolleybus, girobus, tramways).

Le moteur à benzine connaît également deux variantes :

Moteur Otto. - Utilisé sur tous les véhicules de série. Le mouvement alternatif du piston est transformé en mouvement rotatif par le vilebrequin. Ce moteur fera l'objet de notre étude.

Moteur Wankel. - Ce moteur, encore au stade expérimental, se différencie du précédent par le fait que le piston effectue une rotation dans le carter d'où son nom de moteur rotatif. (Fig. 1).

Le moteur utilisé dans l'automobile comporte généralement plusieurs cylindres (4 ou 6) disposés en ligne (Fig. 2), à plat ou en opposition (Fig. 3) ou en V (Fig. 4).

Moteur en ligne : Fiat, Ford Cortina, Alfa Roméo, etc.

Moteur en opposition : VW.

Moteur en V : Ford Fairlaine, Ford Taunus 12 M, etc.

La position du moteur dans la voiture peut être située à l'avant (Fiat 1500, Ford Cortina, etc.) ou à l'arrière (VW, Fiat 500, etc.).

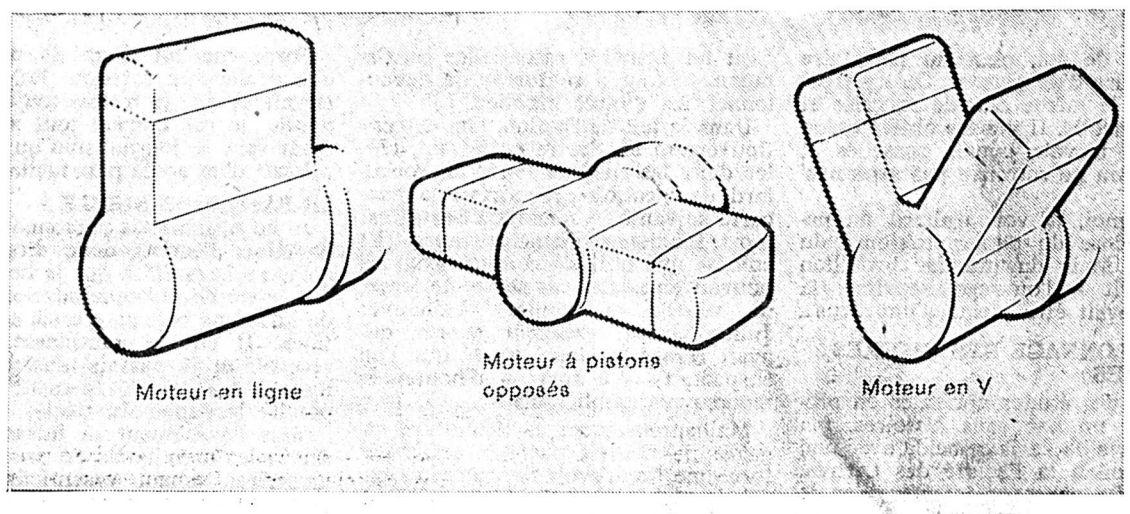

Fig. 2.3.4 : Position des cylindres d'un moteur d'automobile. (Doc. Shell)

FONCTIONNEMENT

Le moteur peut se schématiser comme un cylindre fermé à l'une des extrémités par une paroi fixe et à l'opposé par une paroi mobile. Dans ce cylindre fermé est introduit un gaz qui est comprimé par déplacement de la paroi mobile, puis enflammé. L'explosion ainsi provoquée repousse violemment la paroi mobile (piston). Il ne reste dès lors que de récupérer cette force et transformer sa direction linéaire en mouvement rotatif. La bielle et le vilebrequin remplissent cet office. L'alimentation et l'évacuation du moteur sont assurés par des dispositifs ad-hoc. (Fig. 5).

Le fonctionnement du moteur à benzine s'opère selon une succession de 4 opérations formant un cycle. Dans les moteurs 4 temps, le cycle s'établit sur deux tours de vilebrequin, tandis qu'un tour suffit aux moteurs à deux temps. La plupart des moteurs actuels fonctionnent selon le cycle 4 temps ; il y a cependant des exceptions (DKW).

Aspiration - 1er temps. - Le piston descend dans le cylindre, entraîné par la rotation du vilebrequin ; la soupape d'admission s'ouvre et les gaz préparés par le carburateur emplissent le cylindre.

Compression - 2ème temps. - Le piston, toujours entraîné par le vilebrequin, a passé par son point le plus bas dans le cylindre et recommence à remonter. L'aspiration terminée, la soupape d'admission s'est refermée. La compression des gaz peut débuter ; elle se terminera au moment où le piston arrive à sa position la plus élevée. Le rapport entre le volume maximum utilisable du cylindre et le volume existant en fin de compression détermine le taux de compression.

Combustion - 3ème temps. - Le mélange comprimé lors du 2ème temps est allumé par une étincelle. Une explosion se produit. La dilatation des gaz nécessite une augmentation du volume sous peine de causer la destruction du cylindre. La paroi mobile (piston) se déplace, entraînant avec lui la bielle et le vilebrequin. Ce temps est appelé temps moteur.

Echappement - 4ème temps. - La soupape d'échappement s'ouvre permettant ainsi l'évacuation des gaz brûlés et le recommencement du cycle.

Le moteur Wankel travaille également selon le même cycle. Il en est de même dans les moteurs à 2 temps où les 4 opérations sont combinées dans un tour de vilebrequin.

Temps	Tour du vilebrequin	Piston	Soupapes admiss.	Soupapes échapp.
Aspiration	½	descend	ouverte	fermée
Compression	1	montant	fermée	fermée
Combustion	1 ½	descend	fermée	fermée
Echappement	2	montant	fermée	ouverte

Fig. 6

(à suivre)

M. G.

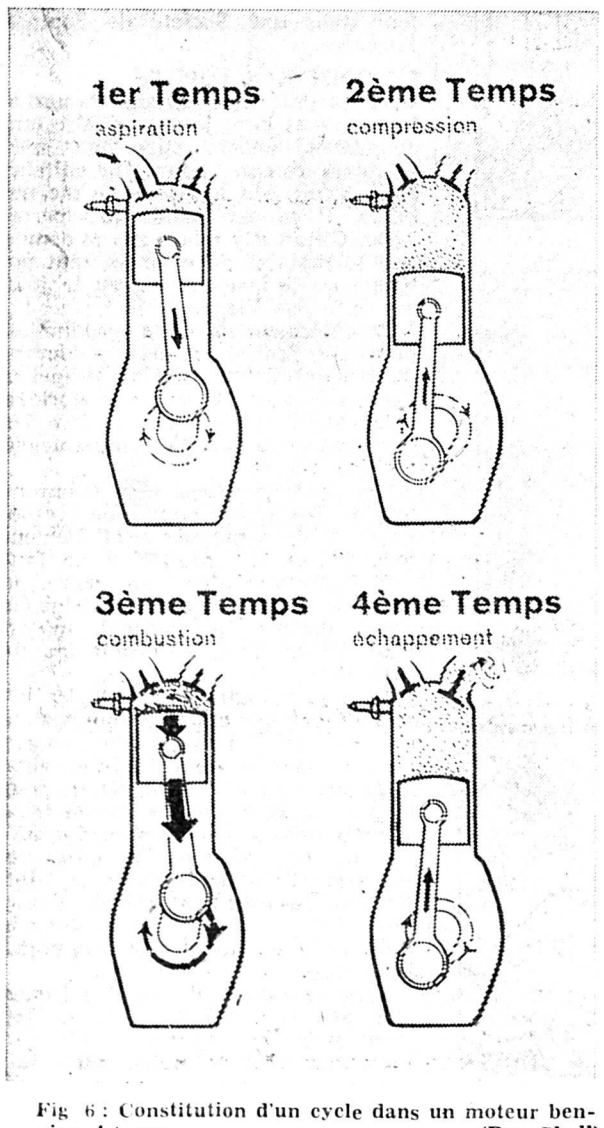

Fig. 6 : Constitution d'un cycle dans un moteur benzine, 4 temps. (Doc. Shell)

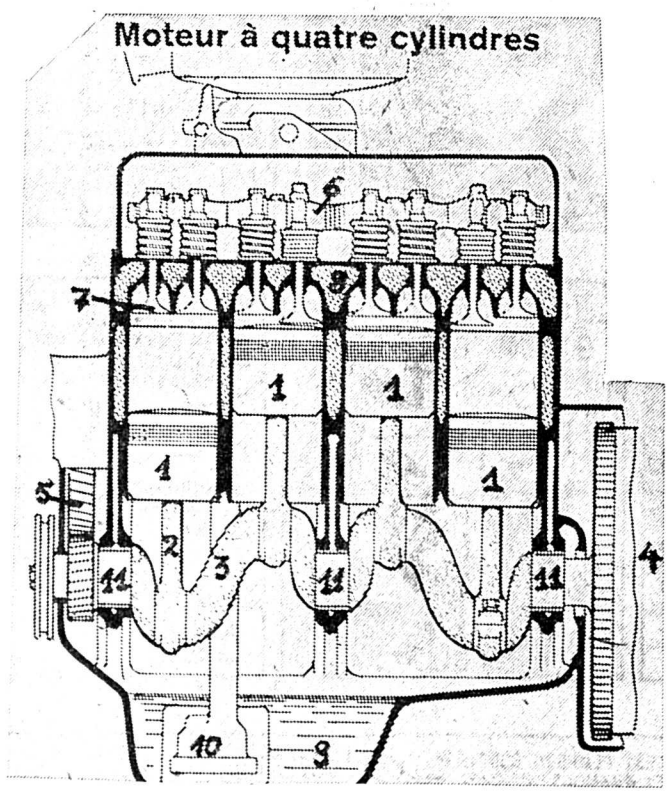

Fig. 5 : Parties constituantes d'un moteur

1. **piston**
2. **bielle**
3. **vilebrequin**
4. **volant**
5. **distribution**
6. **culbuteurs**
7. **soupapes**
8. **eau de refroidissement**
9. **carter d'huile**
10. **filtre à huile et aspiration d'huile**
11. **palier de vilebrequin**

La rive gauche du lac de Wallenstadt

Il ne nous fallut pas moins de trois quarts d'heure pour couvrir les 13,8 kilomètres que compte l'ancienne route du Kerenzerberg reliant Näfles - Mollis et Mühlehorn - Murg en passant par Filzbach. Cette route, tellement sinueuse qu'on n'en peut dénombrer les détours, offre un caractère romantique, tout particulièrement au printemps et en automne ; mais il n'en reste pas moins que ses 320 mètres de dénivellation constituent un obstacle de taille, et plus spécialement encore le jour où l'on désire rallier avant midi un lieu de villégiature dans les Grisons. Par la nouvelle route du lac de Wallenstadt en revanche, l'automobiliste réalise un gain de temps appréciable de 12 à 15 minutes, et davantage même si l'on tient compte de la plus grande fluidité du trafic grâce à laquelle les moments d'attente sont sensiblement réduits.

Sans être un défenseur acharné de la technique moderne, on ne peut s'empêcher d'admirer les travaux qui nécessite la construction de cette route : aménagement de galeries et d'échappées inattendues s'ouvrent sur le lac scintillant de lumière. Paysage et technique ont en effet été admirablement alliés dans cette route de conception moderne et hardie.

Malgré tout, nous aimerions aujourd'hui chanter les louanges de la route du Kerenzerberg, ancienne mais pas pour autant « périmée », longeant des pâturages verdoyants et des prés qui nous font penser à un paradis de fleurs. Dès la partie supérieure du lac de Zurich, l'on distingue au loin le Mürtschenstock, cette crête sauvage, tourmentée, aux dentelures innombrables, qui rappelle certaines formations rocheuses des Alpes savoyardes ou même de l'île d'Ischia.

Ce voisinage majestueux ne nous frappe pas au tout premier abord, lorsque l'on traverse ces petits paradis de vacances que sont Obstalden et Filzbach, Murg et Quarten ; l'on a tôt fait de pardonner à la montagne son aspect impétueux et agressif, parce qu'on a l'âme emplie de la paix des petits lacs de montagne, sereins et d'un bleu couleur de gentiane, reflétant la félicité de tout un pan de ciel.

La rive gauche du lac de Wallenstadt, exception faite des centres de villégiature du Tannenboden, n'est pas une région se prêtant au tourisme et à son cortège d'hôtels luxueux et d'attractions mondaines. Ce pays charmant, replié sur lui-même, plaira au promeneur et à celui qui vient chercher le repos, à celui qui vit en paix avec sa conscience et n'éprouve pas le besoin d'une compagnie autre que celle d'un bon livre ou du chant de la brise dans les cimes des arbres. Il s'étonnera tout au plus de l'immensité du monde, tour à tour avare, puis généreux en richesses de toutes sortes. Ce sentiment, on le ressent parfois au hasard d'une promenade qui, des bords du lac de Wallenstadt, nous conduit au Spitzmeilen ou même jusqu'à la cime enneigée de la Sardona ; ou inversement, lorsque l'on passe des régions rocheuses de haute altitude aux champs fleuris ou qu'on plonge dans l'ombre des forêts profondes et solitaires. Quiconque a goûté une fois le bonheur de passer quelques jours ou quelques heures seulement dans cette contrée d'une beauté captivante éprouvera un choc en retrouvant les hommes des villes, leurs routes et leurs autostrades ; et ils ne les enviera en aucune façon pour la rapidité avec laquelle ils se déplacent...

Les échappées et les points de vue qu'offrent les détours, les corniches et les loges d'avant-scène de la rive gauche du lac de Wallenstadt sont étonnamment multiples. D'une forêt solitaire, environnée de toutes parts de fougères, de mousses et de pierres, le regard court par-dessus le bleu-vert du lac tout en facettes jusqu'aux étincelantes neiges éternelles des Alpes grisonnes.

Plus à l'est s'étend la vallée de la Seez, toute habillée d'un vert estival ; piquées çà et là sur les flancs de la vallée, l'on aperçoit des collines verdoyantes surmontées parfois d'une chapelle ou d'une petite église éblouissante de blancheur, image d'une harmonieuse symbiose entre architecture et nature où l'œuvre de Dieu et celle des hommes s'unissent indissolublement. Les villages de Flums et de Mels sont la patrie de sculpteurs de masques réputés dont certains, tel Walter Egli, perpétuent et améliorent l'héritage reçu de leurs illustres ancêtres qui ont nom Justus Stoop et Walter Mullis de Sargans.

Arnold Burgauer.

JOUEZ AVEC LA F.A.V.

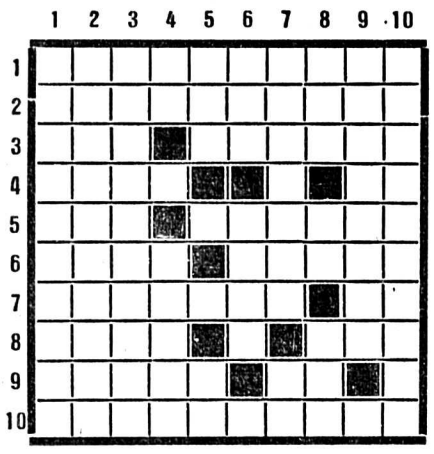

PROBLEME No 12

HORIZONTALEMENT :

1. N'est malheureusement pas toujours donnée au meilleur.
2. Permet de s'élever par soi-même.
3. Fruit. - D'un auxiliaire.
4. Fort mince. - Fin d'infinitif.
5. Abréviation qui désigne beaucoup de choses. Mieux vaut ne pas y rester.
6. Zone d'influence. - Inv. : Massif des Alpes.
7. Dans le talon de certaine botte. - Grecque.
8. Peu de chose. - Terme de jeu.
9. Paysagiste français (1840-1926). - Paresseux.
10. Le précédent n'est pas capable d'en faire.

VERTICALEMENT :

1. On s'y tient debout (Mot-composé).
2. Avant d'affronter le public.
3. Dépossédèrent.
4. Interjection. - Ternir.
5. Suit un solstice - Règle.
6. L'Egypte et la Syrie. - Ville du Piémont.
7. Ancienne région de l'Italie. - Exclamation.
8. Ne reconnaît pas. - Temps. - Fille de Laban.
9. Arbre.
10. Morceaux de viande.

SOLUTION DU PROBLEME No 11

HORIZONTALEMENT : 1. Lavaret - Al (La). 2. Ides - Nuage. 3. Mégaptères. 4. Anerie - Ost. 5. Cités - Amie. 6. Otât - Avalé. 7. Nersac - Ta. 8. Divisé. 9. Démodés. 10. Honorèrent.

VERTICALEMENT : 1. Limaçons. 2. Adénite - Do. 3. Végétarien. 4. Asarets - Mo. 5. Pis - Ador. 6. Ente - Acide. 7. Tue - Av (Ave) - Ver. 8. Aromatisé. 9. Agésilas. 10. Lestée - Est.

Envoyez votre solution à la rédaction de la FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, 1951 Sion, jusqu'au jeudi 25 mars au plus tard.

Seuls les envois de grilles originales collées ou recopiées sur cartes postales seront pris en considération.

Un livre sera attribué par tirage au sort à un concurrent ayant envoyé une solution exacte.

La solution du problème paraîtra samedi 27 mars et le nom du lauréat le 3 avril 1965.

RESULTAT DU CONCOURS No 10

Nous avons reçu 76 réponses.

62 lecteurs ont rempli correctement leur grille et ont participé au tirage au sort.

Il s'agit de Mmes, Mlles et MM. C. Amacker, St-Maurice - M. Amacker, Sion - J. Aymon, Ayent - A. Baruchet, Sion - J. Beytrison-Gaspoz, Evolène - G. Bianco, Conthey - M. Bocherens, Sierre - J. Bornet, Beuson - J. Braissant, Pont-de-la-Morge - R. Bruchez, Saxon - M. Bruttin, Grône - U. Carroz, Arbaz - H. Crettaz, Vissoie - E. Cuenat, Sion - H. Delaloye, Riddes - D. Derivaz, St-Gingolph - F. Dubuis, Bramois - A. Eggimann, Vouvry - M.-C. Epiney, Martigny - M. Evéquoz, Erde - D. Favre, Sion - J. Favre, Les Agettes - M.-P. Favre, Granges - O. Favre, Sion - J. Fort, Riddes - B. Gailland, Sion - A. Gay-Crosier, Bramois - M. Héritier, Sion - R. Héritier, Savièse - R. Jeanneret, Chailly s. Clarens - F. de Kalbermatten, Sion - J. Logean, Dorénaz - J. Luginbühl, Sion - A. Métrailler, Evolène - P. Naegele, Sion - A. Pannatier, Nax - C. Pannatier, Nax - A. Pécorini, Vouvry - P. Pécorini, Vouvry - M. Pfammatter, Sion - R. Pot, Vouvry - P. Quaglia, Vouvry - J. Rappaz, St-Maurice - F. Reichlen, Fribourg - C. Reuse, Riddes - A. Reymondeulaz, Pont-de-la-Morge - B. Rey, Ayent - P. Richen, Pully - C. Ritz, Sion - P. Saudan, Martigny-Combe - D. Savioz-Zuber, Vissoie - R. Stirnemann, Sion - D. Tobler, Sion - M. Vachino, St-Maurice - A. Vergères, Sensine - A. Vergères, Martigny - Frère Vital, St-Maurice - P. Vocat, Bluche - A. Vouillamoz, Riddes - M. Wyder, Martigny - H. Zufferey, Chalais - F. Zwissig, Sion.

Le lauréat de la semaine est M. ou Mme Wyder qui recevra un livre et à qui nous demandons de bien vouloir nous transmettre son adresse complète pour l'envoi de son prix.

Parmi les concurrents nous ayant adressé une réponse exacte aux concours du mois de février (6 à 10 y compris) il a été procédé à un tirage au sort. Ont été désignés :

Mme Juliette Luginbühl, Condémines 30, Sion et M. Pot Ruben, Vouvry.

Tous deux recevront un livre.

Trouvez les cinq erreurs

— C'est écrit dans le journal que le cosmonaute idéal doit pouvoir supporter une longue solitude, alors j'ai eu une idée, Monsieur le directeur.

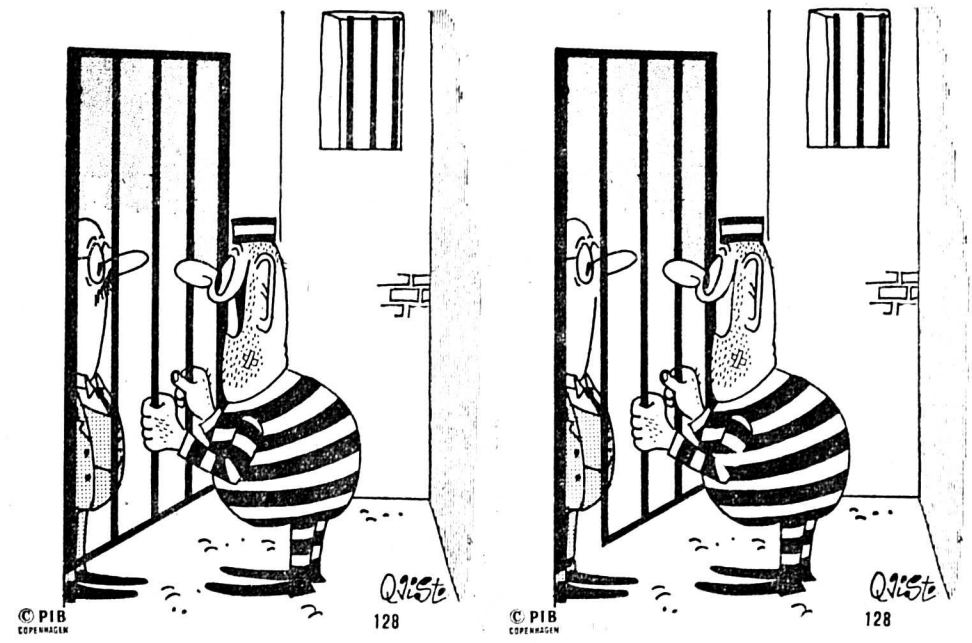

Vous pouvez contrôler vos découvertes dans la page du mémento.

Le Breton Alain Page chérit ses soixante enfants:

son fils, sa fille et... ses cinquante-huit romans

Parler de soi, c'est un peu faire l'inventaire d'un grenier. On s'y trouve dans le même état de surprise et de mélancolie. Il y a les objets qu'on voudrait n'avoir jamais possédés et ceux qu'on ne retrouve pas sans nostalgie.

Pour moi, je vois d'abord du papier, encore du papier, toujours du papier... Mais du premier brouillon manuscrit à l'ouvrage imprimé, la route devait être pleine d'imprévus...

DEBOULONNAGE DES GLOIRES ETABLIES

Après des études normales en province et un bac sans histoires, ma découverte de Paris coïncida avec une inscription à la Faculté des Lettres. Ceci n'alla pas sans interférences et au bout d'un an, je connaissais mieux la capitale que les auteurs du programme. Les rues du Ve et du VIe arrondissements, n'avaient plus de secret pour moi et j'aurais pu aisément soutenir une thèse sur la valeur comparée du confort des différents cinémas du Quartier Latin.

L'époque se prêtait aux expériences littéraires et je commençai à écrire de ces poèmes qu'on juge immortels à vingt ans et ridicules à trente. Je fus donc amené à vivre au sein d'un groupement de jeunes auteurs dont les activités essentielles consistaient surtout à s'efforcer de déboulonner les gloires établies.

Dans le feu de l'action, l'on enterra fictivement M. Sartre en faisant défiler dans les rues de Paris un corbillard de location qui portait la pancarte suivante : « Jean-Paul Sartre est mort. L'Existentialisme est mort ». Et comme une nuit au commissariat ne pouvait en aucun cas servir de leçon, on réitéra en voulant kidnapper Julien Gracq, excellent auteur qui avait refusé le Goncourt et que l'on suspectait — à tort — d'honteuses manœuvres publicitaires.

Malheureusement, la littérature engagée ne nourrit pas son auteur et force me fut d'avoir des activités parallèles encore que diverses. C'est ainsi que je fus amené à donner des cours durant un an dans une « boîte à bac » que je quittai sans regret pour devenir visiteur médical. Mais la fréquentation des hôpitaux s'avérant déprimante, je passai à la vente des jambes de bois et des bandages herniaires chez un orthopédiste. Cependant ma vocation ne devait pas être dans le soulagement des maux de mes semblables car l'orthopédiste en chef me fit nettement comprendre que mon avenir était des plus réduits dans ce domaine.

Force me fut donc de pratiquer une déchirante révision. Puisque j'écrivais et que je n'étais toujours pas publié, je me tournai tout naturellement vers le journalisme qui me paraissait d'un accès plus facile.

LE PAPIER DU SIECLE

Je ne connaissais personne dans ce domaine. J'écrivis donc directement à Pierre Lazareff à qui je demandais une lettre de recommandation auprès de lui-même puisque j'étais sans relations. Il eut la gentillesse de me recevoir et je passais ainsi quelques mois à traquer l'événement afin de pondre le papier du siècle.

Mais l'événement se faisant attendre et les marchands de produits alimentaires tenant essentiellement à être réglés au comptant, je dus faire une nouvelle reconversion. Je tâtais de la vente de matériel de bureau pour le compte d'une maison dont les prix pourtant sans concurrence ne me permirent pas d'obtenir la moindre commande.

Ce fut la lueur. Vendre du papier pour vendre du papier, autant le vendre imprimé. Je devins donc éditeur. Neuf mois plus tard, j'avais beaucoup de respect pour les éditeurs et je consultais les petites annonces en quête d'un travail urgent et rentable. Un recueil de poèmes enfin publié ne m'ayant pas apporté la gloire attendue, je redevins représentant. En vins cette fois. Mais ce Bordeaux de Bercy ne devait m'apporter ni fortune, ni ivresse, et je me fis rédacteur dans une compagnie d'assurances à l'univers kafkaien. Au bord du suicide, je passais reporter-photographe, puis étalagiste, avant-dernier avatar d'une série qui devait se conclure par un emploi de chauffeur dans une Société de Pompes Funèbres.

LE GOUT DES LOISIRS

C'était une façon directe d'aborder les cadavres dont je devais faire une abondante consommation dans mes premiers romans noirs. Un éditeur, enfin, avait pris le risque de me publier... Il ne me restait qu'à persévérer. C'était il y a huit ans et depuis une soixantaine de volumes, tant policiers qu'espionnage, ont vu le jour aux Editions Fleuve Noir.

Parallèlement à cette production de masse, j'écrivis un certain nombre d'émissions de radio dans lesquelles j'abordais aussi le genre historique ce qui me permit de faire revivre des personnages allant de Charlemagne à Napoléon III.

Les expériences passées m'auront permis d'avoir une source de personnages et de caractères pratiquement inépuisables. Et comme il ne faut pas s'enfermer dans un genre, je pratique à mes moments perdus, le court métrage de cinéma, moyen d'expression aussi séduisant que la littérature.

Mais toute activité appelle les loisirs et comme on n'échappe pas à ses origines, j'ai une vieille passion pour la mer et pour la voile, ainsi que, par voie de conséquence, pour les voyages ce qui me permet de trouver des décors pour mes ouvrages.

Ayant relégué dans l'armoire aux souvenirs, l'époque des nuits de Saint-Germain-des-Prés, je préfère désormais la chasse et la nature, seuls vrais moyens de détente et d'évasion avec... la lecture.

Lorsque j'aurai dit que j'ai trente-cinq ans, que j'aime l'insolite, l'humour noir, les voitures de sport et les soirées avec des amis, j'aurai fait le tour de ce grenier qu'on a toujours autant de mal à quitter qu'à inventorier...

Notre bande dessinée

Rip Kirby